journal de la confédération musicale de france

312
N° — ORGANE MENSUEL DES 46 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES AOUT - SEPT. 1978

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

CONCOURS C.I.S.P.M. DE VICHY

des 24 et 25 juin 1978

L'Harmonie de Gottwaldov (Tchécoslovaquie) remporte la Lyre d'Or de Vichy et l'Harmonie Municipale d'Echternach (Luxembourg) remporte le Prix du Ministère de la Culture

Ce furent deux journées bien remplies qui, malgré un temps incertain, rassemblèrent une foule de mélomanes. La qualité des sociétés engagées contribuèrent largement au succès des manifestations.

La biennale de la Capitale Thermale, qui bénéficiait du haut patronage de Monsieur le Ministre de la Culture, réunissait cinq harmonies, dont deux seulement participaient au difficile concours de la Lyre d'Or, les trois autres concourant à part pour l'attribution du Prix du Ministère de la Culture, en l'occurrence le Vase de Sèvres offert par la Confédération Musicale de France.

Il s'agissait des Harmonies suivantes :

1) Tournoi Musical pour l'attribution du Prix du Ministère de la Culture.

— Allemagne (R.F.A.) : Stadkapelle de Talfingen, directeur : Alban Nieder.

— Belgique : Cercle Royal Musical d'Aubange, directeur : Adelson Rasseneur.

— Luxembourg: Harmonie Municipale d'Echternach, directeur : Armand Forthoffer.

2) Concours pour l'attribution de la Lyre d'Or de Vichy.

— France : Orchestre d'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg, directeur : Marius Briancon.

— Tchécoslovaquie : Harmonie de Gottwaldov, directeur : Jaroslav Bily.

Le samedi 24 juin à 17 h, avait lieu à l'hôtel de ville, le tirage au sort pour déterminer l'ordre de passage des sociétés pour le concours.

Puis un court défilé dans le centre de la ville permit aux Sociétés de se présenter au public, tout en créant une première ambiance de fête.

Le soir à 21 heures, dans la Salle de Théâtre du Grand Casino, avait lieu le concours. Présentées par Michel Bardet, les cinq Sociétés participantes occupèrent successivement le plateau.

Le tournoi pour l'attribution du Prix du Ministère de la Culture comportait l'exécution d'une œuvre tirée au sort parmi les deux morceaux « au choix » présentés par chaque Société. On entendit ainsi successivement :

— la Stadkapelle de Talfingen (Allemagne - R.F.A.), dans la New Baroque Suite, de Ted Huggens ; autre œuvre présentée : Viva Mexico, suite symphonique en cinq numéros, de J. Morissey.

— le Cercle Royal Musical d'Aubange (Belgique), dans Finlandia, poème symphonique de J. Sibelius ; autre œuvre présentée : 18 juin, ouverture dramatique et symphonique de Jovenau.

— l'Harmonie Municipale d'Echternach (Luxembourg) dans « La force du Destin » ouverture de G. Verdi (P. Stalmeier) ; autre œuvre présentée : Porgy and Bess, sélection de l'œuvre de G. Gershwin.

Après l'entr'acte, ce fut le concours pour la Lyre d'Or. Les deux Sociétés devaient jouer un morceau imposé, et une œuvre de leur choix, tirée au sort parmi les deux présentées.

Le morceau imposé était Nuances, trois volets pour orchestre d'harmonie de Désiré Dondeyne, Chef Principal de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris. Cette œuvre, commande de l'Etat, avait été écrite spécialement pour ce concours (Editions Molenaar).

On entendit successivement :

— l'Orchestre d'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg (France), dans Les Danses Polovtsiennes, extraites du Prince Igor de Borodine (A. Thiry) ; autre morceau présenté : Le Carnaval romain, ouverture d'Hector Berlioz (P. Dupont).

— l'Harmonie de Gottwaldov (Tchécoslovaquie), dans Aurora, de Jiri Pauer ; autre morceau présenté, Cesky Tanec C 3, de Jindrich Pravecek.

La présidence artistique du concours était assurée par M. Albert Ehrmann, président de la C.I.S.P.M., président honoraire de la C.M.F.

Les personnalités musicales composant le jury avaient été désignées par la C.I.S.P.M. en dehors des nations représentées.

Pour le tournoi musical :

M. Josef Leeb (Autriche).

M. Henk Van Lijnschooten (Pays-Bas).

M. Roger Thirault (France), président de la commission artistique de la C.M.F.

Pour le concours de la Lyre d'Or :

M. Helmut Haase (Allemagne).

M. Arthur Heldenberg (Belgique).

M. Henk Van Lijnschooten (Pays-Bas).

Il convient de signaler que pour assurer la parfaite régularité du concours, les Membres du Jury, isolés séparément dans une loge, ne pouvaient communiquer entre eux avant d'avoir remis leurs notes à la personne habilitée à les réunir dans le secret le plus absolu. Les résultats n'ont été divulgués qu'au moment de la lecture du palmarès.

Le dimanche matin, à partir 10 h, un court défilé amèna les Sociétés au Monument aux Morts, où des gerbes furent déposées par les Dirigeants de la C.I.S.P.M. et les Présidents des Sociétés.

Puis les Sociétés se rendirent à l'Hôtel de Ville et se massèrent sur l'esplanade, où chacune joua tour à tour un morceau.

Ce fut ensuite, dans les salons du premier étage du magnifique Hôtel de Ville de Vichy, la réception offerte par la Municipalité à tous les participants au concours. Six cents personnes au moins s'y pressaient. Quelle ambiance !

Parmi les personnalités présentes, on reconnaissait :

— Mme Danuta Skobalo, représentant la Direction de la Musique au Ministère de la Culture ;

— M. Keller, Sous-Préfet de Vichy ;

— M. le Docteur Lacarin, Conseiller Général, Maire de Vichy ;

— M. Freiastre, Conseiller Général de Vichy-Sud ;

— M. Ourceyre, Maire-Adjoint de Vichy ;

— M. Giron, Adjoint délégué aux Affaires Culturelles ;

— M. Meteigner, Adjoint au Maire ;

— Mlle Contoux, Adjoint au Maire, Présidente du Comité des Fêtes ;

— M. Barthelot, Secrétaire Général du Comité des Fêtes ;

— M. Ehrmann, Président de la C.I.S.P.M. ;

— M. Christnach, Secrétaire Général de la C.I.S.P.M. ;

— MM. Aeby, Leeb et Wolf Membres du bureau de la C.I.S.P.M. ;

— MM. Haase, Heldenberg et Van Lijnschooten, Membres du Jury ;

— M. Paul Pin, Secrétaire Général de la C.M.F., Président de la F.S.M.I.D.F. ;

— le Commandant Jules Semler-Collery, Président honoraire de la C.M.F. ;

— M. André Relin, Vice-Président de la C.M.F., Président de la F.M.C. ;

— M. Roger Thirault, Vice-Président de la C.M.F. et Président de la Commission artistique de la C.M.F. ;

— M. Léon Rose, Secrétaire Général adjoint de la C.M.F., Président de la F.S.M.N.P.D.C. ;

— M. Désiré Dondeyne, Compositeur du morceau imposé ;

— M. Serge Lancen, Grand Prix de Rome ;

— MM. les Présidents et Directeurs des Sociétés participantes ;

— MM. les Représentants de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre ;

— MM. les Représentants des Sociétés régionales et locales.

M. le Docteur Lacarin, Conseiller Général, Maire de Vichy, dans son discours de bienvenue salua les personnalités ainsi que tous les participants et les représentants des sociétés venues d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg, de Tchécoslovaquie et de France, auxquels il adressa ses vives félicitations. Avec sa courtoisie habituelle, il sut trouver le mot aimable pour chacun. Il souligna son attachement au Concours de la Lyre d'Or, toujours disputé par des Harmonies de haut niveau, manifestation qui s'insère parfaitement dans les traditions musicales de Vichy. Avant de terminer, il rendit hommage au dynamique Comité des fêtes de Vichy, organisateur du Concours et tout spécialement à M. Marcel Barthelot, son Secrétaire Général, cheville ouvrière du Comité d'organisation, de même qu'à M. André Relin, instigateur du concours de la Lyre d'Or, Conseiller technique du Comité.

Dans sa réponse, M. Albert Ehrmann, Président de la C.I.S.P.M., mit en évidence la qualité des manifestations musicales à Vichy, et notamment ce concours de la Lyre d'Or qui a lieu tous les deux ans et dont le retentissement apporte, sans nul doute, un fleuron supplémentaire à la renommée internationale de la Ville de Vichy, d'autant plus qu'il bénéficie du haut patronage de M. le Ministre de la Culture. Il adressa des remerciements à tous ceux qui permettent l'existence de ce concours par leur aide financière et matérielle et à tous ceux qui en assurent l'organisation ; il leur exprima, au nom de la C.I.S.P.M., sa plus vive gratitude.

Après avoir félicité les brillantes harmonies participantes, il mit l'accent sur la qualité de l'accueil reçu à Vichy et assura M. le Maire de ses sentiments de reconnaissance, pour avoir permis au bureau de la C.I.S.P.M. de tenir une importante réunion à l'occasion de cette biennale et de compter ses Membres parmi les Hôtes privilégiés.

(Suite page 4)

CEUX QUI S'EN VONT

François VERDIER

Trésorier adjoint de la C.M.F.

Une foule nombreuse et recueillie assistait le 12 juin 1978 aux obsèques de notre ami François Verdier, Membre du Conseil d'Administration et Trésorier adjoint de la Confédération Musicale de France, décédé à l'âge de 74 ans.

M. Deltour représentait le Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France et plusieurs personnalités, élus, représentants de Fédérations départementales, de Sociétés Musicales et d'associations d'Anciens Combattants, assistaient à la cérémonie.

Le deuil était conduit par M. Verdier, maire de Saint-Lys et Conseiller général, fils du défunt.

Né au sein d'une famille de médecins de Saint-Lys, François Verdier vint s'installer dans cette ville immédiatement après ses études de droit, en qualité de notaire. Tout de suite il tint les orgues en l'église paroissiale et occupa jusqu'à sa mort cette place, qu'il n'abandonna que provisoirement pendant la guerre 1939-1945.

Mobilisé, le Capitaine Verdier fut fait prisonnier. Dès son retour à la vie civile, il devint Président de la Lyre Saint-Lysienne. A ce titre il fut nommé en 1960, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Garonne, puis en 1975 Membre du Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France, dont il fut élu en 1977 trésorier adjoint. En 1975, Maître Verdier fut nommé Président du Groupement Régional de Midi-Pyrénées, dès sa constitution.

La Confédération Musicale de France, les Fédérations et les Sociétés Musicales, la Musique populaire en général perdent en François Verdier un défenseur sincère et dévoué.

Le Président et le Conseil d'Administration s'associent, au nom de la Confédération Musicale de France, au deuil de la famille de François Verdier.

77ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C M F

La 77ème Assemblée générale de la C.M.F. (Congrès d'Automne 1978) aura lieu le dimanche 5 novembre 1978, à Toucy.

ORDRE DU JOUR

1) **Allocution du Président ;**
2) **Examen de la situation générale par M. Pin, secrétaire général ;**
3) **Examen de la situation financière, par M. Deltour, trésorier ;**
4) **Comptes-rendus par les Présidents ou Rapporteurs des diverses commissions ;**
5) **Questions diverses.**

oOo

Le Conseil d'Administration et les diverses Commissions se réuniront le samed 4 novembre, à Toucy.

LE PRESIDENT DE LA C.M.F. A L'HONNEUR

A la suite de sa participation à la session d'études de l'I.S.M.E. à Poznan, au mois de juin dernier, le Gouvernement de la Grande Pologne a décerné au Président André Ameller sa médaille d'honneur « en témoignage d'amitié pour son dévouement, dans son pays comme dans les pays étrangers, à la cause de la musique sous tous ses aspects».

Aux côtés de notre Président, à gauche : M. Lucien BROCHU (Canada) ; à droite : M. Witold LUTOVSLASKI (Pologne).

LA MUSIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Suite

du numéro précédent

2 - Le moteur à combustion interne

Désormais, c'est le bruit du moteur à combustion interne qui constitue le son fondamental de la civilisation contemporaine. Il en est la dominante, comme l'eau fut la dominante des civilisations maritimes, comme le vent est la dominante de la steppe.

Dans le moteur à combustion externe, l'énergie motrice provient de l'action combinée d'une masse d'eau et d'un volume de charbon. Le charbon et l'eau étant des matières lourdes et volumineuses, la locomotive à vapeur se vit réserver à un usage collectif. Le moteur à combustion interne, en revanche, est léger et d'un emploi facile : il a mis l'énergie au service de l'individu. Dans les sociétés très industrialisées, l'homme moyen peut, en l'espace d'une seule journée, faire marcher plusieurs moteurs à combustion interne (voiture, moto, camion, tondeuse à gazon, tracteur, bloc électrogène, etc. et il a leur bruit dans les oreilles pendant plusieurs heures par jour.

Quand deux signaux de bruits à large bande de même intensité se superposent, il en résulte une augmentation de la puissance sonore de 3 décibels environ. Ainsi, deux voitures, produisant chacune un son de 80 décibels, font ensemble 83 décibels. A supposer un bruit de moteur constant, toute multiplication par deux de la production automobile provoquerait une élévation de 3 décibels du bruit produit. En réalité, les moteurs d'automobiles ne sont pas tous construits sur le même modèle. Ainsi, c'est vers 1960 que les industriels américains ont fabriqué les voitures les plus silencieuses. Depuis lors, elles sont devenues de plus en plus bruyantes, parce que l'on s'achemine vers des voitures à plus grosses cylindrées et à taux de compression plus élevé. C'est en 1971 que les constructeurs de Détroit ont commencé à présenter le ronflement puissant des moteurs comme l'un des attraits des voitures qu'ils cherchaient à lancer sur le marché. Citons par exemple cette publicité : « Un tigre dans votre moteur. Ce monstre puissant et racé, c'est la 7 Javelin 2MX de l'American Motors ; appuyez sur l'accélérateur, vous l'entendrez rugir ».

Au Canada, en dix ans, l'accroissement du nombre des appareils ménagers produits dépasse de loin celui de la population. Aux Etats-Unis aussi, on fabrique plus de voitures par an que d'enfants.

Plus spectaculaire encore est l'augmentation en nombre de certaines machines-outils. En 1959, le Canada fabriquait des scies électriques à chaîne pour une valeur de 8 596 000 dollars ; en 1969, la production a représenté 26 660 000 dollars. Une scie de ce genre émet un son de 100 à 120 dBA qui, dans une forêt silencieuse, se propage dans un rayon de 8 à 10 km2. Ainsi, le vrombissement combiné des 147 941 scies à chaîne fabriquées en 1967 aurait été perçu, si on les avait toutes fait marcher en même temps, sur une étendue égale au dixième de la superficie du Canada (9.222.977 km2). Maintenant que les scies à chaîne retentissent dans toutes les forêts du monde et que leurs vibrations ébranlent l'air à des lieues à la ronde, le bûcheron perd tout contact avec la musique de la nature.

L'essence même et, pour ainsi dire, la source et l'origine de toute musique est le son très agréable que font les arbres de la forêt quand ils poussent.

Quelqu'un, peut-être Aldous Huxley, a fait observer qu'à notre époque, l'imagerie poétique traditionnelle est à moitié perdue pour l'homme de la ville. On peut en dire autant des sons, car les pulsations combinées des machines étouffent les sons naturels.

Toutes les machines ont une chose en commun : elles émettent des sons qui n'apportent guère d'informations et dont la plupart sont superflus. De même que la machine à coudre est à l'origine d'une certaine linéarité dans le vêtement, le moteur nous a donné le son plat. Un son continu et sans modulation est une chose artificielle, que l'on entend quasiment jamais dans la nature. Il y a quelques années, un jour que j'écoutais le bruit des marteaux que manialent les tailleurs de pierre sur le Takht-é-Dhamshid, en Iran, je me suis soudain rendu compte que jadis la plupart des sons étaient distincts ou discontinus, alors qu'aujourd'hui ils sont en majorité continus. A quel moment précis ce changement s'est-il produit, il serait difficile de le dire, mais le résultat est que l'homme moderne se trouve constamment entouré d'un bruit de fond, à la fois ennuyeux et hypnotisant. Ce n'est d'ailleurs là qu'un des multiples changements qui sont venus affecter l'environnement acoustique et dont il n'est pas douteux qu'ils influent sur la manière dont l'homme d'aujourd'hui écoute. Il y en a d'autres, et nous devrions les étudier pour mieux comprendre la nouvelle psychologie de la perception auditive.

La « shizophonie »

Le préfixe "schizo" vient du grec "skizein", qui signifie séparer, dissocier. La "schizophonie", c'est-à-dire la dissociation d'un son particulier et de sa transmission ou de sa reproduction électro-acoustique, est elle aussi une caractéristique de la civilisation moderne.

A l'origine, tous les sons étaient "sui generis". Ils étaient produits à un seul moment et en un seul lieu, et inséparables de ce qui les produisait. La portée de la voix humaine dépendait de la force du cri. Chaque son était unique, inimitable. Certes, il y avait des sons qui se ressemblaient, comme les phénomènes qui se répètent dans un mot, mais sans être identiques. On sait aujourd'hui que l'être le plus raisonnable et le plus calculateur se trouve dans l'incapacité physique de prononcer deux fois de suite exactement de la même manière un phénomène de son propre nom.

Depuis l'invention des instruments électro-acoustiques de transmission et de conservation du son, l'on peut découper n'importe quel son, si ténu soit-il, et le projeter à travers le monde entier, ou encore l'enregistrer sur disque ou sur bande à l'intention des générations à venir. Nous avons réussi à dissocier le son de ce qui produit le son. Arrachés à leurs sources naturelles, amplifiés, les sons ont acquis une existence propre. Ainsi le son de la voix n'est plus lié à la présence d'une cavité buccale : il peut sortir de n'importe où. A la même seconde, il pourra jaillir de millions d'orifices en des millions de lieux, publics ou privés, à travers le monde entier.

Le XXème siècle nous a conféré le pouvoir de disloquer les sons dans le temps comme dans l'espace : la juxtaposition dans une collection de disques de morceaux appartenant à des civilisations et à des époques très différentes paraîtrait, aux yeux d'hommes de toute autre ère, quelque chose d'anormal et de surréaliste.

Tout à fait récemment, il est devenu possible, avec les systèmes quadraphoniques, d'enregistrer dans toutes les directions un ensemble de sons mouvants ou stationnaires, grâce à quoi n'importe quelle « scène » sonore peut être simulée dans le temps et dans l'espace. Il est donc possible de restituer intégralement un espace acoustique et de substituer un environnement acoustique à un autre. Quand j'ai forgé le mot "schizophonie" dans *The New Soundscape*, j'ai bien précisé que dans esprit il relevait de la pathologie. Construit sur le modèle de la schizophrénie, il veut communiquer comme elle l'idée d'aberration et de fantasme. On vante très haut les avantages de la transmission et de la reproduction électriques du son, mais il n'en reste pas moins qu'au moment précis ou l'expression "haute fidélité" a été inventée, le relief sonore universel était en train, lui, de perdre sa fidélité. En fait, même, la surabondance de gadgets "hi fi" contribue largement à accélérer cette dégradation.

Dans une de ses nouvelles, Borgès met en scène un personnage qui redoute les miroirs parce qu'ils multiplient l'homme. On pourrait en dire autant de la radio. Le haut-parleur communique l'angoisse comme le sanglot diffuse le désespoir. « Sans le haut-parleur, écrivait Hitler en 1938, nous n'aurions jamais conquis l'Allemagne ». Aux Etats-Unis, 268 000 000 de radios fonctionnaient en 1969 ; un ventriloque géant, voilà ce qu'est devenue notre terre.

A la recherche de l'intégrité de l'être

Il y a déjà quelque temps que les musiciens occidentaux cherchaient à disloquer les sons dans le temps et dans l'espace, si bien que les progrès techniques accomplis récemment dans ce domaine ne sont que le produit d'aspirations qui avaient grandi au cours des siècles. L'introduction de dynamiques en musique, le recours à de nouvelles données pour objet de créer des espaces fictifs ayant d'autres dimensions ou d'autres qualités que l'espace naturellement délimité par les murs d'une pièce ; de la même façon, la quête simultanée de nouvelles formes musicales et le retour au passé expriment la volonté de transcender le présent.

Si je parle de musique, c'est que je vois en elle une sorte de baromètre qui nous éclaire sur notre comportement à l'égard de l'émission et de l'audition des sons. Déjà le développement de l'orchestre laissait présager l'empire tout puissant des sons dans le monde actuel, et il n'y a pas grande différence entre le désir d'" épater le bourgeois " qui inspirait les sforzando de Beethoven et celui qui pousse les jeunes d'aujourd'hui à faire pétarader leurs motos. L'un annonçait l'autre.

musicales, les effets d'écho, la séparation du soliste de l'ensemble instrumental, tout cela a

De même que la galerie d'art, en présentant d'une façon spéciale des œuvres choisies, donne la possibilité au visiteur de mieux les regarder, la salle de concert permet au spectateur de se concentrer sur ce qu'il entend. La musique faite pour être jouée en plein air, ce qui est le cas de presque toutes les musiques folkloriques, n'exige pas de ses auditeurs qu'ils accordent une attention très soutenue au détail, mais fait plutôt intervenir ce qu'on pourrait appeler " l'écoute périphérique ", laquelle s'apparente à la façon dont l'œil parcourt un paysage intéressant. Aujourd'hui, le transistor remet en vogue les concerts de plein-air, tandis que le casque à écouteurs isole l'auditeur dans un espace acoustique individuel. Les messages entendus à travers des écouteurs sont toujours personnels. Les jeunes emploient volontiers l'expression " refuge mental " pour désigner la zone du cerveau qu'aucun télescope ne peut sonder. Les drogues et la musique ouvrent les portes de ce domaine. Dans le refuge délimité par les écouteurs, les sons non seulement circulent autour de l'auditeur mais semblent littéralement émaner de points situés dans le crâne lui-même, comme si les archétypes de l'inconscient conversaient entre eux. Ceci s'apparente beaucoup à la pratique du Nada Yoga, dans laquelle le son intériorisé (la vibration) détache l'individu de ce monde et l'entraîne vers de plus hautes sphères de la conscience. Quand le yogi récite ses mantra, il sent que le son emplit tout son corps. Ses narines bourdonnent. Il vibre tout entier sous l'effet des propriétés obscures, narcotiques, du son.

De même lorsque le son pénètre directement dans le crâne d'une personne portant des écouteurs, elle n'a plus d'horizon acoustique, elle n'est plus au centre d'une sphère d'éléments mouvants. Elle " est " cette spère. Elle est l'univers. Si la plupart des techniques élaborées au XXème siècle dans le domaine de l'émission du son ont pour effet de fragmenter l'audition et de rompre la concentration, les écouteurs, eux, redonnent à l'auditeur le sens de l'intégrité de son être.

Unité première ou centre tonal.

Que ce soit dans l'*anahata* de l'Inde ou dans la musique des sphères occidentales, l'homme a toujours recherché une unité première, un son fondamental à partir duquel toutes les autres vibrations puissent se mesurer. Dans le système diatonique ou modal, c'est la tonique du mode ou de la gamme qui relie entre eux tous les autres sons. En Chine, un centre artificiel fut fixé en 239 avant J.-C., année où le Bureau des Poids et Mesures décréta que la cloche Huang Chung servirait de référence pour tous les autres sons.

Toutefois, c'est seulement à l'ère électrique qu'un centre international du son a pu être établi ; dans les pays où le courant est de 60 périodes, celui-ci peut servir de fréquence de référence. Quand le do correspond à 256 vibrations/sec., la fréquence de référence est le si naturel. En essayant de développer l'acuité auditive de mes étudiants, j'ai constaté que pour eux le si naturel est de loin le degré le plus facile à maintenir et à retrouver. Une manière spéciale d'écouter consiste à rapporter tous les sons à un son donné qui résonne de façon continue (le bourdonnement) ; à ce propos, je voudrais signaler un aspect curieux de la musique indienne, qui mériterait d'être étudié plus à fond en fonction de l'intérêt qu'il présente pour les jeunes élevés dans notre civilisation de l'électronique. Alain Daniélou le définit ainsi : « Le groupe modal des systèmes musicaux auquel pratiquement toute la musique indienne appartient est basé sur le rapport d'un son de base, fixe et invariable, en forme de bourdon, et des sons successifs ou des régrés. La musique indienne est construite sur la relation de chacun de ces degrés par rapport à une tonique. Cette relation donne un sens à ces différents degrés. C'est pourquoi la tonique doit être constamment entendue ». La popularité dont la musique indienne jouit auprès des jeunes occidentaux viendrait-elle de là ? L'un des termes favoris de la jeunesse américaine est actuellement le mot de " vibration ", qui désigne un son cosmique possédant une unité fondamentale, un point de référence à partir duquel tous les autres sons sont perçus tangentiellement.

Murs sonores

Autre phénomène intéressant, dû lui aussi à l'opacité du ciel sonore actuel : la présence de murs sonores. Naguère, les murs servaient à délimiter un espace physique et acoustique, à isoler des regards un lieu privé et à faire écran contre les interférences acoustiques. On oublie souvent cette dernière fonction des murs : les architectes modernes en particulier ont tendance à n'en tenir aucun compte. Alors l'homme d'aujourd'hui a inventé ce qu'on pourrait appeler " l'audioanalgésie ", c'est-à-dire l'emploi du son pour abolir la douleur et distraire l'esprit de ses angoisses. L'audioanalgésie fut d'abord pratiquée par les dentistes sur leurs clients, mais ensuite son emploi s'est répandu dans les hôtels, les bureaux, les restaurants et maints autres lieux publics ou privés où désormais une musique de fond est diffusée en permanence. Les climatiseurs, avec leur ronflement continu, sont aussi, au fond, des audioanalgésiques. Soulignons au demeurant que ces sons conçus pour faire écran ne sont pas destinés à être écoutés avec attention, mais plutôt à servir de diversion. Ainsi, la firme américaine Musak choisit délibérément des morceaux de musique pas très populaires et en fait faire des arrangements anodins, de manière à créer une ambiance " gentillette " qui sert de dérivatif agréable pour l'esprit : cela n'est pas sans rappeler les emballages élégants qui de nos jours dissimulent souvent de la camelote.

Jadis, les murs servaient à isoler les sons. Aujourd'hui les murs sonores servent à isoler tout court. Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'intense amplification de la musique populaire n'a pas vraiment pour effet de stimuler la sociabilité : elle correspond plutôt à un désir de se retirer en soi... d'être seul, désengagé.

Entouré qu'il est de murs sonores, l'homme semble aspirer au dérivatif que lui procure la musique de fond. Les jeunes vivent avec la radio constamment en marche, les ménagères avec la télévision, les ouvriers avec des appareils diffusant de la musique destinée à augmenter la productivité. Mieux : à Sacramento, en Californie, on vient d'ouvrir une bibliothèque où de la musique « rock » est diffusée sans arrêt et où l'on encourage les lecteurs à parler. Résultat : le nombre de lecteurs, surtout parmi les jeunes, est en augmentation.

Si l'on se sert de la musique pour masquer le bruit, on se sert parfois aussi du bruit pour masquer la musique. Une grande société américaine spécialisée dans l'acoustique architecturale a récemment adressé à la section musicale d'une université le conseil suivant : « Dans la bibliothèque musicale, il faudra prévoir suffisamment de bruits mécaniques pour masquer le froissement des pages tournées et les bruits de pieds ».

Le masque dissimule le visage. Les murs sonores dissimulent le visage. Les murs sonores dissimulent des reliefs sonores particuliers sous des fictions.

(Suite page 3)

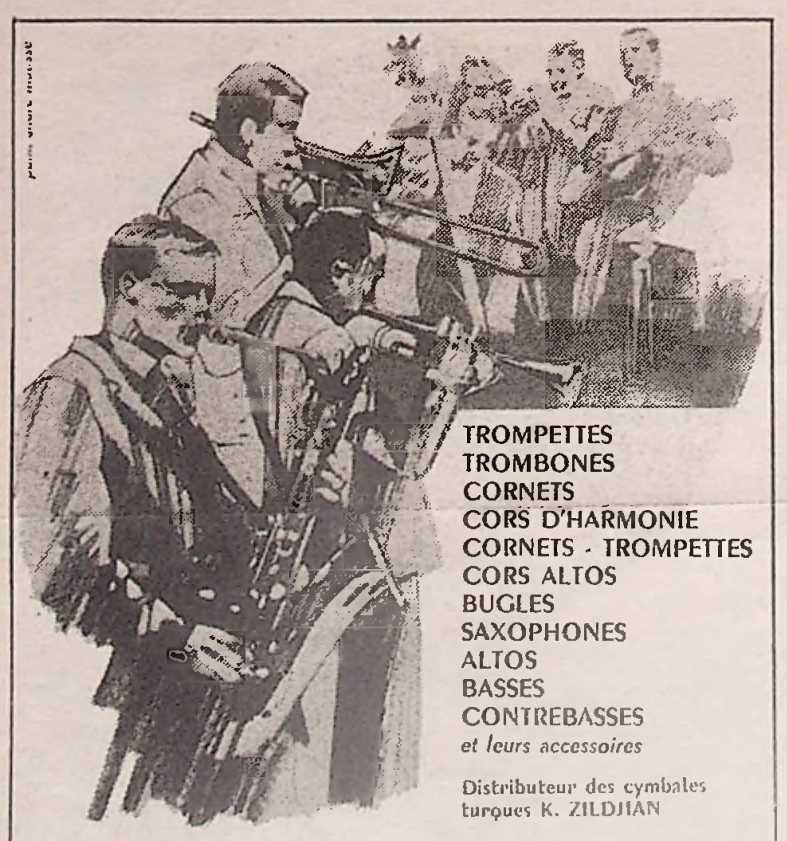

La page de Toucy

STAGE D'ACCORDEON

La Confédération Musicale de France informe les accordéonistes que, pour la première fois, un stage de perfectionnement accordéonistique sera organisé au Centre de Promotion Musical de Toucy, du 4 au 12 septembre 1978.

Ce stage qui sera agrémenté d'auditions, auxquelles participeront d'éminents solistes, sera placé sous la direction effective de MM. André ASTIER, Marcel AZZOLA, Joss BASELLI et Joël ROSSI, de l'Académie d'accordéon et de musique de Paris.

Les conditions de participation au stage sont de 50 F par jour et par personne ; ces frais comprenant les repas, l'hébergement et les cours musicaux. La date limite des inscriptions est fixée au 20 août 1978. Pour tous renseignements et demandes d'admission, les intéressés sont priés d'écrire ou téléphoner à l'adresse suivante :

Centre National de Promotion Musicale, 16, avenue Aristide-Briand, 89130 TOUCY. Téléphone : (86) 44.00.55.

Ce stage s'adresse aux accordéonistes de tous niveaux du degré élémentaire au degré excellence, et comporte diverses disciplines qui se proposent d'aborder différents styles musicaux, de la musique de genre à la musique concertante, contemporaine ou classique. Il est également prévu, outre les cours de technique, de style et d'interprétation, une classe de pédagogie musicale et instrumentale.

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
.Drôme. Tel: 08.24.87

POUR
SOCIÉTÉS
BANNIÈRES
PAVOISEMENT
et Tous Articles de Fêtes
catalogue sur demande

STAGES D'INSTRUMENTS A VENT ET DE DIRECTION D'ORCHESTRE

Des stages d'instruments à vent et de direction d'Orchestre auront lieu du 25 au 31 décembre 1978.

Toutes précisions nécessaires seront données en temps utile.

ORCHESTRE DEPARTEMENTAL JUNIOR DE LA NIEVRE

Pour la première fois depuis la création de l'orchestre départemental junior de la Nièvre, en 1972, un stage a été organisé au Centre de promotion musicale Albert Ehrmann à Toucy. Auparavant, des répétitions plus ou moins régulières avaient lieu à La Charité-sur-Loire, ville la plus centrale vis-à-vis des sociétés participantes. Elles occasionnaient des frais de transport importants mais elles n'étaient pas assez nombreuses pour arriver à un résultat optimal.

Grâce à l'aide du Conseil général de la Nièvre et de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, ce stage s'est déroulé du 10 au 16 mai, dans des conditions que seul le Centre de Toucy, admirablement aménagé, peut permettre. M. Julien, président de l'Union départementale de la Nièvre, vice-président de la Fédération Musicale du Centre et président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région de Bourgogne, avait confié la direction de ce stage à M. Jean Robert, directeur de l'Harmonie de Cosne-sur-Loire. Il était assisté de M. Lenoir, de Joigny, M. Gorisse, de Clamecy et M. Bailly,, de Luzy. En outre, deux jeunes assistants moniteurs, issus de l'école de musique de Cosne, MM. Acoulon et Agogué, faisaient leurs premières armes dans ce rôle très vivant et très intéressant.

Le stage s'est déroulé dans une ambiance de travail agréable et de très bonne camaraderie. Cinquante jeunes environ y participaient, en provenance de cinq sociétés : Clamecy, Cosne, Decize, Dornes et Luzy. En dehors du travail individuel et de groupe par catégorie d'instruments, de solfège et de dictée, des répétitions journalières d'ensemble ont permis la mise sur pied d'un programme composé uniquement d'œuvres écrites spécialement pour orchestre d'harmonie par Serge Lancen, Albert Thiry et Thierry Veneux. Ce programme a fait l'objet d'un travail précis et minutieux de la part de tous les participants et a été donné à l'occasion de trois concerts particulièrement réussis. Le premier a eu lieu le samedi 15 avril, en soirée, dans la grande salle du Centre de Toucy en présence de Mme Brieux, directrice du Centre, du maire-adjoint de Toucy et de M. Julien venu encourager ses jeunes musiciens. (A noter que M. André Relin, vice-président de la C.M.F. président de la Commission de Toucy, en visite au Centre, avait tenu à féliciter les stagiaires, ainsi que leur directeur et leurs moniteurs). Le second fut donné dans la salle des fêtes de La Charité-sur-Loire, le dimanche 16 avril, en après-midi, devant plus de cinq cents personnes particulièrement attentives et parmi lesquelles on notait avec plaisir la présence de M. Perronnet, vice-président du Conseil général de la Nièvre, de M. Guillaume, sénateur-maire de La Charité, de M. Bardin, conseiller général, maire de Clamecy et de nombreux chefs de musique.

Ce concert avait été précédé d'un défilé offert par la toute jeune et récente batterie charitoise (3 mois), placée sous la direction de M. Perrot, et de deux courts morceaux qui servirent de hors-d'œuvre au grand et magnifique concert dirigé de main de maître par M. Robert.

Enfin, pour clôturer dignement le congrès annuel de l'Union départementale des sociétés musicales de la Nièvre qui se tenait à Donzy le dimanche 23 avril, l'orchestre départemental junior donnait son troisième concert dans la salle des fêtes, salle qui s'avéra beaucoup trop exiguë, malgré son importance, pour contenir une foule intéressée et vibrante. Les applaudissements chaleureux et nourris assurèrent les organisateurs, M. Robert et ses adjoints, ainsi que tous les jeunes musiciens (de 12 à 20 ans) de la parfaite réussite de ce concert et du stage qui avait permis de la préparer. Parmi les personnalités présentes et qui avaient fait l'honneur d'assister à cette manifestation musicale, on pouvait noter M. Relin, vice-président de la Confédération Musicale de France, M. le docteur des Etages, député-maire de Cosne, M. Gontard, conseiller général-maire de Dornes, M. Etave, président d'honneur de la Lyre Donziaise, ainsi que M. Mercier, l'actif président de cette société, qui avait organisé la réception et de nombreux présidents, directeurs et musiciens de sociétés présents à la réunion du matin. M. Julien, président de l'Union Départementale tient à leur dire sa joie et ses remerciements pour leur présence et l'intérêt qu'ils portent à la musique.

Il espère vivement que les moyens mis à sa disposition permettront l'organisation d'un tel stage tous les ans.

« MUSIQUE EN HERBE »

« Musique en herbe » a d'abord été une exposition d'instruments de musique et de documents (photographies, montage audio-visuel) provenant d'ateliers animés par deux jeunes musiciens-animateurs, Alain Pistre et Jacques Remus. Très attirés par la richesse des moyens d'expression populaires et tout particulièrement par la vie musicale, ils ont, à la suite de séjours dans différents pays (en Europe et hors de l'Europe) eu envie de s'engager à la fois dans l'expression musicale en tant que musiciens et dans sa transmission et son développement en tant qu'animateurs. Les circonstances ont fait qu'ils ont été amenés à aborder la musique de manière relativement autodidacte dans sa pratique et de manière relativement politique dans son usage.

D'où une pratique d'animation basée sur plusieurs idées-force qu'ils ont développées dans leurs ateliers, par exemple :

— La nécessité de la libre expression (avec les « risques » que cela comporte) pour une véritable créativité.

— L'inutilité de l'apprentissage de techniques musicales s'il n'y a pas parallèlement le plaisir de l'expression.

— La prise en charge des conflits ou des besoins qui peuvent naître lorsque l'expression ou la créativité de chacun se trouve liée à celle d'un groupe. L'enrichissement et les plaisirs que peut apporter cette démarche semblent plus intéressants que des actions pédagogiques « productives », aux résultats trop rapidement visibles avec lesquels ils ont pu être en contact.

— L'importance de la construction d'instruments : elle permet à la fois un rapport plus imaginatif à l'instrument et au son et un rapprochement avec les instruments « classiques » dont l'utilisation n'est cependant pas exclue.

— L'ouverture de l'expression musicale à d'autres formes qui appartiennent déjà aux enfants : jeux, danses, masques, marionnettes...

Le collectif « Musique en herbe » cherche à donner aux enfants un moyen d'expression supplémentaires et non une culture ou une formation qui n'ont rien de contradictoire avec leur action, au contraire, mais qui ne sont pas leur objectif premier.

« Musique en herbe » propose, en 1978-79 :

— des ateliers pour enfants,
— des stages pour adultes,
— des stages de « formation de formateurs » (instituteurs, éducateurs, animateurs, etc.)

« MUSIQUE EN HERBE »
C/O Jacques-Remus
42, rue de l'Ouest
75014 PARIS - Tél. 320.75.70

SOLUTION DU JEU N° 2

Il faut placer les groupes de six lettres de façon à obtenir sur les lignes impaires les noms des 11 compositeurs ci-après.

1 Delalande
3 Boieldieu
5 Meyerbeer
7 Cherubini
9 Gavignies
11 Boulanger
13 Offenbach
15 Dutilleux
17 Casadesus
19 Paladilhe
21 Dauvergne

On lit alors sur les lignes paires :

« On sait qu'en France des productions grandes et belles sont éclipsées par d'autres qui ne sont que jolies ».

Hector Berlioz

N'oubliez pas que tout le courrier doit être adressé impersonnellement à Monsieur le Président de la C.M.F. 121, rue La Fayette, 75010 PARIS

Quand Toscanini découvrait Wagner

Lorsque Toscanini, âgé de 10 ans, entra au début de l'automne 1876 au Conservatoire de Parme, fondé par l'ex-impératrice Marie-Louise, les élèves n'avaient pas le libre choix de leur instrument. Il se vit imposer le violoncelle. Tout en travaillant consciencieusement cet instrument, il ne perdait pas une occasion de jouer du piano, mais en cachette, car il risquait une sanction, et cela lui arriva plusieurs fois.

Il fit cependant de tels progrès au violoncelle qu'à 13 ans on lui offrit une place à l'orchestre du Théâtre de Parme. Jusqu'à la fin de ses études, il y fit donc « la saison », qui allait de Carnaval à Pâques.

En 1884, Parme, après le succès de Bologne et la chute de Milan, fut la première ville à monter Lohengrin. A l'orchestre, Toscanini fut si ému qu'il pleura. Quelques années plus tard, il écrivit à ce sujet :

« C'est alors que j'eus la première vraie révélation, grande et sublime, de Wagner. A la première répétition, dès les toutes premières notes, le Prélude me donna une impression de magie surnaturelle ; ses harmonies divines firent surgir devant moi un monde entièrement nouveau, un monde dont personne n'avait rêvé l'existence avant sa révélation par l'esprit surhumain de Wagner. »

Paul PIN.

Hervé, créateur de l'opérette française

Le compositeur Hervé, pour l'état-civil Florimond Rongé, est né en 1825 à Houdain (Nord), où son père était brigadier de gendarmerie. Agé de dix ans à la mort de ce dernier, il quitte son village natal pour venir à Paris. Il entre à la maîtrise de l'église Saint-Roch, où il se fait rapidement remarquer tant par sa voix que par sa virtuosité au piano et à l'orgue. Il suit l'enseignement d'un professeur d'harmonie du Conservatoire, Elwart, et il est également l'élève d'Auber.

En 1847, il fait ses débuts de compositeur avec un opéra-bouffe, Don Quichotte et Sancho Pansa, qu'il joue lui-même. C'est alors qu'il prend un pseudonyme ; il continuera de signer de son nom sa musique religieuse, mais sera désormais Hervé pour les opéras-bouffes et les opérettes. Il s'en souviendra plus tard dans Mam'zelle Nitouche, où Célestion, l'organiste du couvent, compose une opérette sous le nom de Floridor.

A la fois organiste (Bicêtre, Saint-Eustache), acteur, chanteur, auteur, compositeur, chef d'orchestre (Odéon, Palais-Royal) protégé par le Duc de Morny, il obtient le privilège du Théâtre des Folies Nouvelles. Devenu directeur, il donne sur cette petite scène de nombreuses bouffonneries musicales : La perle d'Alsace, La fine fleur de l'Andalousie, etc. Il a de l'imagination, des idées mélodiques, de la verve, le sens du comique, mais on peut lui reprocher de parfois manquer de goût.

Parmi toutes les opérettes dont il écrit souvent lui-même les livrets, citons : La belle Espagnole, Fifi et Nini, Toinette et son carabinier, Les chevaliers de la cible ronde, Le petit Faust, L'œil crevé (1867, plus de 300 représentations).

(Suite page 9)

classique-moderne

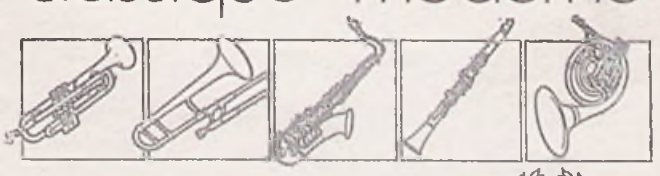

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande:
HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine-au-Roi - 75-PARIS XI° - Tél. : 623-09-74

HENRI SELMER PARIS

la page administrative

CONCOURS INTERNATIONAL DE VICHY

(Suite de la 1ère page)

Après ces deux allocutions chaleureusement applaudies, M. le Maire remit la Médaille d'Honneur de la Ville de Vichy à M. Désiré Dondeyne, Compositeur du morceau imposé et à M. Serge Lancen, Grand Prix de Rome, compositeur du morceau imposé en 1972, non sans avoir rappelé qu'il avait eu l'honneur et le plaisir de remettre cette médaille, en son temps, au Commandant Jules Semler - Collery, Compositeur du morceau imposé en 1974 et à M. André Ameller, Président de la C.M.F., Compositeur du morceau imposé en 1976. Il dit que la Ville de Vichy était particulièrement flattée d'honorer des compositeurs français de valeur, qui contribuent à enrichir le répertoire des orchestres d'harmonie à l'échelon international et qui réservent la primeur de certaines de leurs œuvres au concours de la Lyre d'Or de Vichy.

Puis M. le Maire remit également la Médaille d'Honneur de la Ville de Vichy à M. Paul Pin, Secrétaire Général de la C.M.F., dont il rappela avec émotion les origines bourbonnaises et vichyssoises...

Au nom des récipiendaires, M. Paul Pin remercia M. le Maire. Avec l'éloquence que nous lui connaissons bien, il évoqua ses souvenirs d'enfance alors qu'il fréquentait l'Ecole Carnot de Vichy et qu'il assistait aux concerts de l'orchestre du Grand Casino, pendant la saison thermale. Il rappela que son grand-père fut Receveur Municipal de Vichy et que son père appartint à l'Harmonie Municipale. Il souligna qu'il était particulièrement sensible à l'honneur qui lui était fait, et que cette distinction prenait pour lui une valeur toute spéciale, puisque à travers sa personne c'est la Confédération Musicale de France qui était honorée. Il rappela que la C.M.F. regroupe 46 fédérations, 5.400 sociétés musicales d'amateurs et qu'elle patronne de nombreuses manifestations, dont celle de Vichy est une des plus prestigieuses. Et il conclut en affirmant que, si la rigueur de la compétition n'apporte pas à chacun la satisfaction qu'il espérait, il n'y aura cependant pas de perdant, puisque, en définitive, la grande gagnante de ces deux journées sera la musique.

De vigoureux applaudissements ponctuèrent cette brillante et sympathique allocution.

Enfin M. Keller, Sous-Préfet de Vichy, tira le feu d'artifice de cette apothéose dans un de ces à propos dont il a le secret. Il se réjouit de la parfaite réussite de ce rassemblement qui apporte beaucoup au prestige des Sociétés populaires de musique et qui ne peut mieux se situer qu'à Vichy, Capitale Thermale, où tous les arts sont réunis avec le plus grand éclectisme.

On échangea ensuite des fanions et des souvenirs, alors que le champagne pétillait dans les coupes au milieu d'une atmosphère de joie et d'amitié, où régnait (sans jeu de mots) l'Harmonie la plus parfaite. Comment aurait-il pu en être autrement entre Européens animés du même idéal et parlant le même langage : la musique.

A 15 h, au Stade municipal, avait lieu devant un très nombreux public la présentation des Sociétés, auxquelles s'étaient jointes, en signe de cordial accueil, l'Harmonie Municipale, (directeur : Jean Fonta) et la Société Musicale de Vichy, (directeur : Jean Erard).

Le spectacle, commenté par Jean Joyeux, débuta par la cérémonie d'envoi des couleurs, chaque société interprétant son hymne national.

Puis ce furent les morceaux d'ensemble :

— l'Hymne officiel de la Confédération Musicale de France, de Roger Boutry, sous la direction d'André Relin, Directeur du Conservatoire de Vichy, Directeur Honoraire de l'Harmonie Municipale de Vichy, Président de la Fédération des Sociétés musicales du Centre, Vice-Président de la Confédération musicale de France ;

— Concordia « Hymne de l'Amitié internationale », du Commandant Jules Semler-Collery, ancien Chef Principal de la Musique des Equipages de la Flotte, Président Honoraire de la C.M.F., sous la direction de l'Auteur.

L'exécution de ces deux œuvres remporta un vif succès.

Chacune des Sociétés occupa ensuite le podium et interpréta deux morceaux, chaleureusement applaudis.

Mais l'heure tournait, et il était temps de se rendre au Grand Casino pour la lecture du Palmarès et la remise des récompenses. Un défilé général conduisit les Sociétés de la Place de la Gare au Grand Casino, où, arrivant par la grande allée du Parc, elles vinrent se ranger au pied de la terrasse où avaient pris place les personnalités.

Après une nouvelle exécution de Concordia, sous la direction de l'auteur, le Commandant Semler-Collery, M. Barthelot, Secrétaire Général du Comité des Fêtes, donna lecture du Palmarès.

1) **Tournoi Musical :**

— Prix du Ministère de la Culture (Vase de Sèvres) attribué à l'Harmonie Municipale d'Echternach (Luxembourg), remis par Mme Danuta Skobalo, représentant la Direction de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse au Ministère de la Culture et par M. Keller, Sous-Préfet de Vichy ;

— Prix de la Confédération Musicale de France attribué à la Stadkapelle de Taifingen (R.F.A.), remis par M. Paul Pin, Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France ;

— Prix du Comité des Fêtes de Vichy attribué au Cercle Royal Musical d'Aubange (Belgique), remis par Mlle Contoux, Adjoint au Maire, Présidente du Comité des Fêtes.

2) **Concours de la Lyre d'Or :**

— Lyre d'Or et Coupe de la Ville de Vichy attribuées à l'Harmonie de Gottwaldov (Tchécoslovaquie), remises par M. le Docteur Jacques Lacarin, Conseiller Général, Maire de Vichy et par M. Louis Giron, Adjoint délégué aux Affaires Culturelles ;

— Prix de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique attribué à l'Orchestre d'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg (France) remis par M. Albert Ehrmann, Président de la C.I.S.P.M.

Le soir, un dîner officiel mettait le point final à cette belle manifestation. Il se déroulait au Marcotel de Bellerive, sur la rive gauche du lac d'Allier. Toutes les personnalités présentes au concours et de nombreuses délégations des sociétés participaient à ce dîner qui, servi dans un cadre agréable, termina ces deux journées dans une sympathique ambiance, toute empreinte d'amitié.

Signalons enfin que l'Harmonie de Gottwaldov, invitée par le Comité des Fêtes à rester une journée de plus à Vichy a donné un magnifique concert le lundi 26 juin, à 16 h, au kiosque de la source de l'hôpital, devant 2.000 auditeurs enthousiastes, qui reçoivent ainsi un vibrant hommage au vainqueur du concours de la Lyre d'Or.

André RELIN.

SOCIETES DE MUSIQUE,

Pensez dès maintenant à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue illustré et échantillons gratuits à

l'IMPRIMERIE SIMATIS — 42100 - SAINT-ETIENNE

CONCOURS DE ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis) 21 MAI 1978

PALMARES

CATEGORIE HARMONIES

Division d'Honneur :

Harmonie du Personnel des Automolles Peugeot (Sochaux), 1er prix à l'unanimité, attribution du Challenge Marc Delmas.

Division d'Excellence, section B :

Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, premier prix ascendant, passe en division d'Excellence, 1ère section.

Division Supérieure, 2e section : *Harmonie Municipale d'Escaudin*, premier prix.

Harmonie de Thorigny-sur-Marne, premier prix ascendant, mention au directeur, passe en division supérieure, 1ère section.

1ère Division, 1ère section :

Harmonie de Cosne, premier prix ascendant, mention au directeur, passe en division supérieure, 2ème section.

1ère Division, 2ème section :

Société Musicale de Beaugency, premier prix ascendant, mention au directeur, passe en 1ère division, 1ère section.

Harmonie de Viry-Châtillon, premier prix à l'unanimité, mention au directeur.

Harmonie de la Chapelle-St-Mesnin, premier prix à l'unanimité.

2ème Division, 1ère section :

Musique Municipale d'Eu, premier prix à l'unanimité.

Musique Municipale de Contres, premier prix ascendant, mention au directeur, passe en 1ère division, 2ème section.

3ème Division, 1ère section :

Harmonie de Lucé, premier prix ascendant, mention au directeur, passe en 2ème division, 2ème section.

3ème Division, 2ème section :

Société Philharmonique de Clamecy, premier prix ascendant, mention au directeur, passe en 3ème division, 1ère section.

3ème Division, 3ème section :

Lyre de Cour-Cheverny, premier prix.

CATEGORIE BATTERIES-FANFARES

2ème Division, 1ère section :

Batterie de l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, premier prix ascendant, passe en 1ère Division, 2ème section.

3ème Division, 2ème section :

Batterie-Fanfare de l'Harmonie de Lucé, premier prix ascendant, mention au directeur, passe en 3ème Division, 1ère section.

CATEGORIE CHORALES

Division Supérieure, 1ère section :

Société Chorale Henri Lobert d'Anzin, premier prix ascendant, passe en Division d'Excellence, 2ème section.

CATEGORIE JUNIORS

Orchestre de l'Ecole de Musique de Contres, mention T.B., mention au directeur, passe en 2ème Division, 2ème section.

CONCOURS REGIONAL D'AIX-LES-BAINS (Savoie) 4 JUIN 1978

PALMARES

HARMONIES

Division Excellence, 2ème section :

Harmonie Municipale de Chambéry, Dir. Serge Herlin, 1er prix ascendant, félicitations au chef.

Division Supérieure, 2e section :

Fanfare de Thoiry, Dir. Louis Prost, 1er prix ascendant, félicitations au chef.

Harmoine de Dijon, Dir. René Cuenod, 1er prix.

1ère Division :

Harmonie d'Ugine, Dir. J.C. Minvielle, 1er prix ascendant, félicitations au chef.

Harmonie d'Amberieu-en-Bugey, Dir. Amédée Lyaudy, 1er prix ascendant, félicitations au chef.

Harmonie de Thonon, Dir. J. Lanovaz, 1er prix ascendant, félicitations au chef.

Harmonie de Saint-Jean-de-Maurienne, Dir. Georges Brun, 1er prix ascendant, félicitations au chef.

Harmonie Municipale d'Annemasse, Dir. Jean Gay, 1er prix unanimité, félicitations au chef.

Fanfare de Saint-Peray, Dir. Louis Blanc, 1er prix unanimité, félicitations au chef.

2ème Division :

Harmonie de La Motte-Servolex, Dir. F. Mithieux, 1er prix, félicitations au chef.

Harmonie de Saint-Julien-Montdenis, Dir. F. Deleglise, 1er prix unanimité, félicitations au chef.

Harmonie de Saint-Genix-sur Guiers, Dir. R. Combaz, 1er prix ascendant, félicitations au chef.

Harmonie de Tournon, Dir. A. Zamora, 1er prix ascendant, félicitations au chef.

Fanfare de Bourg-de-Péage, Dir. J. Guillemot, 1er prix ascendant.

3ème Division :

Fanfare de la Bridoire, Dir. J. Briller-Laverdure, 2ème prix.

Harmonie de Peyrins, Dir. J. Guillemot, 1er prix.

Harmonie de Corbas, Dir. J. Gaudin, 1er prix unanimité, félicitations au chef.

Harmonie de Peyrieu, Dir. A. Patermo, 2ème prix.

CHORALES MIXTES

2ème Division :

Chorale « Li Cantaire dou Souleu », Cavaillon, Dir. G. Mathieu et J. Bidon, 1er prix unanimité.

3ème Division :

Chorale de Saint-Pierre-de-Chandieu, Dir. M. Piot, 1er prix.

Chorale de Rive-de-Giers, Dir. A. Raymond, 1er prix unanimité.

BATTERIES-FANFARES

2ème Division :

L'Indépendante de Montagny, Dir. R. Boutaric, 1er prix ascendant.

L'Annoneénne d'Annonay, Dir. H. Lauber, 1er prix ascendant.

TROMPES DE CHASSE

1ère Division :

« Echo du Viviers », Le Viviers-du-Lac, Dir. J. Quay, 1er prix ascendant, félicitations au chef.

CONCOURS INTERFEDERAL D'AIRE-SUR-LA-LYS (Pas-de-Calais) 4 JUIN 1978

PALMARES

Violaines : Harmonie « Juniors ». Mention très bien avec félicitations. Félicitations au Directeur. Bon d'achat de 500 F offert par la C.M.F.

Harnes : Batterie-Fanfare « Les Trompettes Harnésiennes ». 1er prix ascendant, passe en 1ère division, 2ème section. Félicitations au Directeur. Une trompette-basse offerte par la Fédération.

Rang-du-Fliers : Harmonie « L'Indépendante ». 2ème prix, reste en 3ème division, 1ère section. Bon d'achat de 100 F offert par les Editions Robert Martin.

Santes : Batterie-Fanfare de l'Harmonie, 1er prix ascendant. Passe en 1ère division, 2ème section. Félicitations au Directeur. Un clairon-basse offert par la Fédération.

Lille : « Chorus des Flandres ». 1er prix à l'unanimité. Reste en division excellence, 1ère section. Bon d'achat de 100 F offert par les Editions Robert Martin. Félicitations au directeur.

Denain : « Les Petits Chanteurs ». 1er prix à l'unanimité. Reste en 1ère division, 2ème section. Bon d'achat de 250 F offert par la C.M.F.

Avion : Cercle Artistique des Cheminots (Chœur du Rail), 1er prix ascendant, passe en 2ème division, 1ère section. Félicitations au Directeur. Bon d'achat de 500 F offert par la C.M.F.

Armentières : Cercle Vocal de la Lys. 1er prix à l'unanimité. Reste en 1ère division, 1ère section. Bon d'achat de 100 F offert par les Editions Robert Martin.

Aulnoye-Aymeries : Harmonie Municipale, 1er prix ascendant. Passe en division Excellence, 2ème section. Félicitations au Directeur. Une trompette Gaudet offerte par la Fédération.

Libercourt : Harmonie Municipale « La Concorde ». 1er prix. Reste en 2ème division, 1ère section. Bon d'achat de 250 F offert par la C.M.F.

Archeux-en-Amiénois : Harmonie Municipale, 1er prix à l'unanimité. Reste en 3ème division, 1ère section. Une flûte Bundy offerte par la Fédération.

Comines : Symphonie « L'Espérance ». 1er prix à l'unanimité. Reste en 1ère division, 1ère section. Félicitations au Directeur. Bon d'achat de 500 F offert par la C.M.F.

INCORPORATION DES JEUNES MUSICIENS DANS LES MUSIQUES MILITAIRES

Rectificatif

A la suite d'une réunion tenue le 7 juillet 1978 à la Direction Centrale du Service National, réunion où la C.M.F. était représentée par M. Rose, Secrétaire Général adjoint, le modèle d'attestation publié dans le numéro de juin-juillet a été légèrement modifié à la demande de l'autorité militaire.

1) Supprimer la ligne : situation de famille, frères et sœurs ;

2) Après la ligne diplôme (s) obtenu (s), ajouter la ligne suivante : diplôme (s) obtenu (s) en solfège.

Vient de paraître

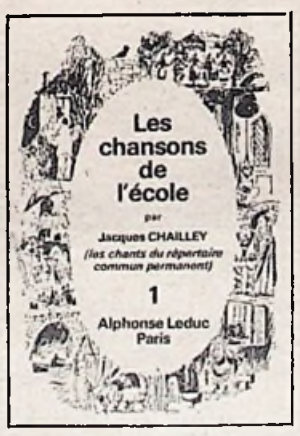

JACQUES CHAILLEY

LES CHANSONS DE L'ÉCOLE

Les chants du répertoire commun officiel :

harmonisés ad libitum pour 2 ou plusieurs voix et instruments faciles (flûtes à bec, petites percussions, etc.) en 2 cahiers 185 x 270, chaque **15,60**

1er cahier : Cours Préparatoire et Elémentaire I et II

2ème cahier : Cours élémentaire II et Moyen I et II

L'instituteur peu entraîné y trouvera les chansons du répertoire officiel et pourra les apprendre aux enfants dans une version unifiée, sans se préoccuper du revêtement polyphonique.

L'instituteur musicien, l'animateur, y trouvera un arrangement facile et amusant pour accompagner avec les instruments scolaires ou pour chanter à plusieurs voix.

L'enfant, attiré par les dessins à colorier, pourra, même ignorant le solfège, se familiariser avec l'écriture de la musique en suivant le texte dans les chansons qu'il apprend à chanter ou à jouer.

N'est-ce pas, au degré élémentaire, la meilleure façon de découvrir la Musique ?

A LEDUC 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01
260.62.47 - 260.48-61 - 260.65.26

la page administrative (suite)

Wizernes : Harmonie Municipale. 1er prix ascendant, passe en 2ème division, 1ère section. Félicitations au Directeur. Prix d'honneur : un trombone Selmer avec étui offert par la C.M.F.

Le Ronssoy : Harmonie Municipale. 1er prix à l'unanimité. Reste en 3ème division, 2ème section. Bon d'achat de 250 F offert par la C.M.F.

Oignies : Harmonie Municipale. 1er prix ascendant. Passe en 1ère division, 1ère section. Félicitations au Directeur. Bon de 250 F offert par la C.M.F.

oOo

Quatre salles d'auditions avaient été prévues pour ce concours, les jurys étant ainsi composés :

Salle des fêtes : Président : M. Charles Jay, directeur de l'Ecole Nationale de Musique d'Amiens.
Assesseurs : MM. Abel Legrand, Helleboid.

Hall d'honneur de la mairie : Président : le chef de musique Désiré Dondeyne.
Assesseurs : MM. Lemire, Vanderdonckt, Cailleux.

Salle du Manège du Château : Président : M. Adrien Canavesio, directeur du Conservatoire Municipal de La Ciotat.
Assesseurs : MM. Grémont, Lelong, Savary, Griseri.

Chapelle-Saint-Jacques : Président : M. Paul Pin, secrétaire-général de la C.M.F.
Assesseurs : Mme Coiba, Mlle F. Botte, M. J.-M. Vanhoutte.

A qui nous adressons nos félicitations pour leur compétence et leur impartialité et nos remerciements pour leur dévouement.

oOo

Outre les prix et primes annoncés ci-dessus, chaque société devait recevoir une coupe au moment de la proclamation des résultats. Ces coupes ont été offertes à raison de :

— Une coupe d'honneur et 5 coupes par la Fédération.

— Une coupe par la Compagnie d'Assurances Gras-Savoye S.A. et UGN.

— Deux coupes par la banque C.C.F., agence de Paris à Lille.

— Et par la Ville d'Aire-sur-la-Lys, la Caisse d'Epargne d'Aire, les Grands Moulins d'Aire, les Ets Catteau Fils, la Brasserie « Les Enfants de Gayant », le « Lion's Club d'Aire », Mordacq « Echo de la Lys », Rotary-Club d'Aire, Brasserie « Coq Hardi ».

CONCOURS NATIONAL DE LAGORD
(Charente-Maritime)
4 JUIN 1978
PALMARES

CATEGORIE HARMONIES

Division d'honneur : R.A.T.P. (Paris), 1er prix, vives félicitations et félicitations au directeur, 300 F en espèces du ministère des Affaires culturelles.

Angers (49), 1er prix, vives félicitations et félicitations au directeur, 300 F en espèces (min. Aff. Cultur.).

Excellence B : La Roche-sur-Yon, 1er prix ascendant, félicitations au directeur, 200 F en espèces (min. Aff. cultur).

Supérieure B : Melle (79), 1er prix, félicitations au directeur, 200 F en espèces (min. Aff. cultur.).

1ère Div. - 1ère Section : Dinan (22), société présente au concours. N'a pu y participer. Voir nota.

Lanester (56), 1er prix ascendant, mention au directeur, 200 F en espèces (min. Aff. cultur.).

Les Sables-d'Ol. (85), 1er prix ascendant, 200 F en espèces (min. Aff. cultur.).

2ème Div - 1ère Section : Montaigu (85), 1er prix ascendant, mention au directeur, 200 F en espèces (min. Aff. cultur).

Fronton (31), 1er prix unanimité, mention au directeur.

Meslay-du-Maine (53), 1er prix unanimité.

Chauvigny (86), 1er prix unanimité, féliciations aux jeunes.

2ème Div - 2ème Section : Auchy-les-Mines (62), 1er prix ascendant, mention au directeur, 200 F en espèces (min. Aff. cultur.), couronne dorée offerte par la F.S.M.O.

Nazelles-Négron (37), 1er prix, 150 F (prix spécial).

3ème Div - 1ère Section : Buxerolles (86), 1er prix ascendant, mention au directeur, 200 F en espèces (min. Aff. cultur.).

Vihiers (49), 1er prix ascendant, 200 F en espèces (min. Aff. cultur).

Vallet (44), 1er prix unanimité, mention au directeur.

Jonzac (Bitons) (17), 1er prix ascendant, félicitations au directeur.

Chambon (17), 1er prix unanimité.

Maillé (85), 1er prix unanimité.

Civray (86), 1er prix.

St-Hilaire-de-V. (85), 1er prix.

3ème Div - 2ème Section Puilboreau (17), 1er prix unanimité.

Courçon-d'Aunis (17), 1er prix unanimité.

Le Mouzillon (44), 1er prix.

3ème Div - 3ème Section : La Chapelle-Saint-Laurent (79), 1er prix unanimité.

Harmonie Juniors : Meslay-du-Maine (53), mention très bien, félicitations au directeur, 100 F en espèces (min. Aff. cultur.).

NOTA. — La Musique municipale de Dinan (1ère Division - 1ère Section) n'a pas pu concourir. Le car contenant les instruments a été volé le matin du concours, devant l'hôtel de La Rochelle-Palice où logaient les musiciens. Le car a été retrouvé abandonné à Nantes, et le voleur appréhendé huit jours plus tard à Port-des-Barques (17).

CATEGORIE
BATTERIES-FANFARES
ET FANFARES DE MARCHE

Division supérieure A : batterie-fanfare du Personnel de la R.A.T.P. (75), 1er prix à l'unanimité.

1ère Div. - 1ère Section : fanfare de marche « Les Amis réunis », de Melle (79), 1er prix à l'unanimité.

Fanfare de marche de La Roche-sur-Yon (85), prix de 150 F du min. Aff. cultur. 1er prix à l'unanimité.

Batterie-fanfare de Mesnard-la-Barotière (85), 1er prix.

2ème Div. - 2ème Section : batterie-fanfare océane « Royan-Arvert » (17), 1er prix à l'unanimité.

3ème Div. - 1ère Section : Batterie-fanfare « Les Bitons d'Jhonzat » (17) Jonzac, 1er prix ascendant. Une trompette offerte par la C.M.F.

3ème Div. - 2ème Section : fanfare de marche de Nazelles-Négron (37), 1er prix ascendant, prix de 150 F offert par le président de l'U.D. de Charente-Maritime.

CONCOURS INTERNATIONAL DE SAXOPHONE
GAP
16-22 JUILLET 1978

Ce premier concours a été organisé sous les auspices de la Ville de Gap et de l'Association des saxophonistes de France.

Jean-Pierre Malfait, qui dirige l'Ecole de Musique de Gap, en fut l'animateur dévoué et compétent.

Grand succès que ce concours qui a réuni 95 concurrents représentant 10 nationalités (Belgique, Canada, Algérie, Finlande, France, Irlande, Japon, Suisse, Hollande et U.S.A.).

Le président du Jury était Marcel Mule.

Après les éliminatoires, 20 candidats furent retenus. La demi-finale du 20 juillet ne devait laisser leur chance qu'à 5 candidats. L'épreuve définitive se déroula le samedi 22 juillet en soirée. L'Orchestre régional « Provence - Côte d'Azur » y participait, dirigé par Pol Mule. L'œuvre imposée avec orchestre étant « Concertante pour Saxophone » de Marius Constant.

Après délibération, le jury accordait deux seconds prix à MM. Claude Delangle et Jean-Yves Fourneau, un 3ème prix à Jean-Paul Fourchecourt, et un 4ème prix à Mlle Rita Knuesel.

C'est Jean-Paul Fouchecourt qui recevait le prix offert par la Confédération Musicale de France, étant le plus jeune des candidats français le mieux placé.

En marge de ce concours, des concerts axés sur l'instrument ont eu lieu à Gap et aux environs, ainsi qu'une exposition d'instruments et de partitions. Enfin au Conservatoire, deux causeries sur le saxophone permirent aux compositeurs et interprètes d'échanger des idées.

En résumé, grand succès pour ce concours qui a attiré la grande foule et de nombreux amateurs de ce bel instrument.

NECROLOGIE

Nous venons d'apprendre avec peine le décès accidentel à l'âge de 88 ans, de M. Félicien Foret, ancien chef-adjoint de la Musique de la Garde Républicaine.

Félicien Foret était un grand ami de la C.M.F. Il a écrit pour notre journal de nombreux articles dont la grande erudition savait se mettre à la portée de tous.

Il fut également Directeur de la Société Philharmonique de Champagne, à Epernay, et Directeur du Conservatoire de Reims.

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre 1914-1918.

Nous adressons à Mme Foret et à sa famille l'expression de notre sincère et profonde sympathie.

Nous portons à la connaissance de nos lecteurs la mort du Porfesseur Edgar Willems, éminent pédagogue et créateur vers 1925 de la méthode d'enseignement musical à laquelle il a donné son nom. Il était âgé de 89 ans.

ASSURANCES

D'importantes négociations sont actuellement en cours entre le Président et le Secrétaire Général de la C.M.F. d'une part, et la Compagnie d'Assurances l'Europe d'autre part, en vue d'une refonte du Contrat d'assurances-groupe de la C.M.F.

A l'avenir la C.M.F. traitera directement avec la Compagnie sans passer par un intermédiaire. Il en résultera des modifications avantageuses pour les Sociétés, diminution des primes, augmentation du montant des indemnités.

Nous serons en mesure de donner dans notre prochain numéro (octobre 1978) toute précisions sur ce nouveau régime des assurances et les formalités à remplir par les Sociétés en vue de s'assurer pour l'année 1979.

PALMARÈS DU CONCOURS D'EXCELLENCE 1978 (suite)

NOM, PRENOM	FEDERATIONS	SOCIETES	INSTRUMENTS NOTES	INSTRUMENTS PRIX	SOLFEGE NOTES	SOLFEGE PRIX
		CLAIRON BASSE				
		Harmonie Municipale de TROYES (Aube)	18,50	1er Prix	19,00	1er Prix
		Sté La Rocarmance », ST-FLORENTIN (Yonne)	19,5	1er Prix	16,50	2ème Prix
		Batt.-Fanfare « La Renaissance », JOUE-L.-TOURS	18,00	1er Prix	16,00	2ème Prix
		Batt.-Fanfare « La Renaissance », JOUE-L.-TOURS	18,00	1er Prix	17,00	1er Prix
				avec félicitations		
		SOLFEGE SEUL			NOTES	PRIX
		Harmonie Municipale de CHAUMONT (H.-Marne)			9,2	—
		Harmonie Issoldunoise, ISSOUDUN (Indre)			8,7	—
		Groupe Artistique Renault, LE MANS (Sarthe) ..			3,8	—
		Union Musicale AIRAINES (Somme)			17,00	1er Prix
		Hie Municip. et Cheminots, JARNY (M.-et-M.) ..			12,60	3ème Prix
		« Echo des Cuves », SASSENAGE (Isère)			15,90	2ème Prix
		Groupe Artistique Renault, LE MANS (Sarthe) ..			3,5	—
		Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot, SOCHAUX (Doubs)			12,7	3ème Prix
		Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot, SOCHAUX (Doubs)			12,4	2ème Prix
		Ecole de Musique du VIMEU (Somme)			16,5	1er Prix
		Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot, SOCHAUX (Doubs)			19,4	3ème Prix
BELLAGUES Christian	Aube et Haute-Marne					
DEBREUVE Pascal	Yonne					
GUENAND Frédéric	Indre-et-Loire					
POLVORERA Martine (monit.)	Indre-et-Loire					
BARDOT Denis	Aube et Haute-Marne					
BAUJARD Jean-Marie	Indre					
CORBIN Marylène	Sarthe-et-Mayenne					
COURTIS Pierre-Yves	Picardie					
DECHAUME Jean-Luc	Moselle et Meurthe-et-Moselle					
FOROT Marc-Henri	Dauphinoise					
LOYER Marie-France	Sarthe-et-Mayenne					
RAVELLO Annie	Franche-Comté-Terr.-Belfort					
RAVELLO Nicole	Franche-Comté-Terr.-Belfort					
ROGER Christophe	Picardie					
TARTONNE Annie	Franche-Comté-Terr.-Belfort					

POUR LES SOCIETES DE MUSIQUE VOYAGEANT AVEC LEUR AUTOCAR
S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'agence de voyage de la Confédération Musicale de France, propose :

— **SEJOUR DE 3 JOURS A NICE** — En demi-pension (dîner non inclus) avec excursions à Monte-Carlo, Cannes, les Iles de Lérins, Les Gorges du Loup et Grasse, avec guide. Prix 232 F par personne.

— **SEJOUR DE 3 JOURS EN BRETAGNE** — En demi-pension (dîner non inclus) avec une journée à Jersey par hydroglisseur, visite du Mont-Saint-Michel et excursion le long de la côte bretonne, avec guide. Prix 352 F par personne.

— **VOYAGE DE 7 JOURS EN ITALIE** — En pension complète (tous les repas) avec 3 jours à Rome (la Rome antique, les basiliques majeures et les Catacombes) une journée à Assise, deux jours à Florence (visite de la Galerie des Offices, la Chapelle des Médicis, la Cathédrale, le Baptistère) puis Pise avec la Tour penchée. Prix 530 F par personne.

LOGEMENT EN PENSION DE FAMILLE. Minimum 40 personnes.

Ces voyages peuvent être effectués par le train. Prix sur demande. Renseignements : **S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS. - Lic. 183 — Tél. : 522.83.37.**

LA MUSIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

(Suite de la page 3)

Les signaux de la ville cloches et sirènes :

Les signaux de la ville : cloches et sirènes.

Il est moins aisé de donner une représentation fidèle d'un relief sonore que d'un relief géographique. L'impression instantanée créée par la photographie n'a pas d'équivalent dans le domaine du son. Pour arriver à présenter une image absolument exacte d'un ciel sonore, il faudrait une patience infinie, des milliers d'enregistrements et des dizaines de milliers de mesures. Ce qu'il incombe au chercheur de faire, c'est de dégager les principales caractéristiques du relief sonore, c'est-à-dire les sons importants soit par leur originalité soit par leur prédominance.

Ainsi, les bruits que l'on pouvait entendre à Ispahan au XVIIIème siècle n'étaient pas les mêmes que ceux d'une ville occidentale :

J'avais successivement prêté l'oreille au tintamarre lointain de la fanfare royale, aux roulements de tambours et aux sonneries de trompettes annonçant le coucher du soleil. J'avais écouté les muezzins annoncer sur des tons variées la prière du soir, et aussi le tambourinement léger des agents de police, enjoignant aux habitants de fermer boutique et de rentrer dans leurs foyers. De loin en loin me parvenait le cri des sentinelles postées sur les tours du guet du palais royal...

Si l'on étudie le profil d'une ville européenne au Moyen âge, l'on voit immédiatement que le château, les remparts et les églises dominaient toute la scène. Dans la ville moderne, ce sont les immeubles d'habitations, les banques et les usines qui s'élèvent le plus haut dans le ciel. Ceci nous en dit long sur les institutions prédominantes des deux types de société. De même, il y a des sons qui s'imposent sur l'horizon acoustique : c'est sur eux que doit porter en premier lieu notre étude du monde sonore urbain.

Prenons-en deux : la sirène et la cloche. Chacun doit être assez puissant pour se détacher nettement au-dessus des bruits environnants, chacun remplit une fonction sociale importante, mais les messages qu'ils transmettent sont différents. La sirène est un signal de détresse : c'est un son centrifuge destiné à disperser les gens devant elle. La cloche d'église, au contraire, est un son centripète qui attire et rassemble les membres de la communauté.

C'est au VIIIème siècle que les cloches semblent s'être répandues à travers l'Europe entière. Selon Bède le Vénérable, elles existaient en Angleterre dès la fin du VIIème siècle. J'ai parlé de son centripète, mais je dois la vérité d'ajouter qu'à l'origine il avait aussi un caractère centrifuge, car les cloches étaient sonnées autant pour éloigner les mauvais esprits que pour rassembler les fidèles. Jusqu'au XXème siècle, le son de la cloche ne connut pas de rival. Spengler estime même que c'est la présence gigantesque des horloges mécaniques et des cloches d'église, sonnant à toute volée avec une régularité impitoyable, qui a donné à l'Europe occidentale ce sens profond qu'elle a de l'histoire et de son destin.

Aux Pays-Bas en particulier, l'on aimait fort à entendre des nuées de cloches et de carillons sonnant à l'unisson, comme Charles Burney l'a noté, non sans quelque irritation, au cours de ses voyages en Europe. « Le grand avantage de ce genre de musique, écrit-il ironiquement, c'est que tous les habitants d'une ville peuvent l'entendre sans avoir à se déplacer une distance appropriée cependant le son de la cloche possède un grand pouvoir d'évocation ». D'innombrables écrivains en ont parlé, et notamment R.L. Stevenson :

De l'autre côté de la vallée, un groupe de toits rouges et un beffroi se montraient à travers le feuillage. Un sonneur de cloches inspiré emplit l'après-midi de musique en mettant un carillon en branle. Il y avait quelque chose de très doux et de très prenant dans l'air qu'il jouait et il nous sembla n'avoir jamais entendu de cloches parler de façon si intelligible ou chanter aussi mélodieusement... Il y a très souvent une note menaçante, quelque chose de rauque et de métallique dans la voix des cloches, aussi éprouve-t-on vraiment plus de peine que de plaisir à les entendre ; mais celles-ci, en vibrant au loin, tour à tour hautes et graves, ou avec une cadence plaintive qui captivait l'oreille, pareille au refrain d'une chanson populaire, étaient toujours modérées et mélodieuses, et semblaient en parfait accord avec l'esprit de ces lieux calmes et rustiques, comme le bruit d'une chute d'eau ou le babil d'une colonie de corneilles au printemps.

Partout où les missionnaires sont allés porter le message chrétien, des églises n'ont pas tardé à s'élever, dont les cloches séparaient acoustiquement la paroisse, c'est-à-dire la civilisation, de la jungle où leur son ne portait pas. Mais, de nos jours, la cloche d'église fait de moins en moins entendre sa voix. Tandis qu'à Santiago (25 000 habitants), on compte 45 édifices à vocation religieuse ayant en tout 114 cloches, à Vancouver, d'après nos observations, 156 des 211 églises existantes n'ont plus de cloches. Parmi celles qui les ont gardées, 11 seulement les font sonner ; 20 possèdent des carillons électriques ou diffusent de la musique enregistrée.

La cloche possède des propriétés acoustiques particulières. Il s'écoule un certain temps avant que le choc du battant contre la paroi ne vainque l'inertie du métal, si bien que le son émis contient dans son orbe un coup sec suivi d'ondes sphériques qui vont en s'amplifiant. Pour la plupart des gens, le son de la cloche évoque un cercle : c'est ce qu'ont bien montré les expériences de l'une de mes collègues, Joan Henderson, qui a demandé à un grand nombre de personnes de faire des dessins, spontanément, en écoutant des sons enregistrés sur bande. Nous espérons, grâce à des travaux de ce genre, découvrir le symbolisme de divers sons. Peut-être la cloche a-t-elle hérité de propriétés primordiales semblables à celles que Jung attribuait au mandala, forme qui était pour lui symbole d'unité et de perfection.

Dans la mythlogie grecque, les Sirènes étaient des nymphes qui faisaient mourir les navigateurs en les attirant vers les écueils par leur chant à la fois strident et pourtant doux comme le miel. Averti du danger par Circé, Ulysse boucha avec de la cire les oreilles de ses hommes d'équipage et se fit attacher lui-même au mât de son navire pour échapper à ce chant fatal.

Les sirènes représentent donc un danger mortel pour l'homme, danger qui est secrété par leur chant. Il y a tout lieu de penser que le mot grec pour " sirène " s'apparente étymologiquement aux mots désignant la guêpe et l'abeille. Par la suite, l'homme a de nouveau assimilé l'idée de danger au bruit que fait la guêpe. En Amérique du Nord, les voitures des services de sécurité sont équipés d'une sirène à plateau rotatif qui balaie continuellement de bas en haut une large gamme de fréquence. Naguère, pour donner l'alarme, on employait de préférence le gong ou le tocsin. Selon un rapport, « la sirène n'a commencé à être utilisée en Grande-Bretagne qu'après la seconde guerre mondiale, et par quelques brigades seulement, mais la cloche restait l'avertisseur traditionnel des dispositifs d'incendie du Corps des Sapeurs-Pompiers anglais. Cependant, l'augmentation de la circulation et l'emploi croissant de véhicules à usage commercial plus puissants et munis de moteurs diesel ont amené les autorités à essayer quatre types de signal d'alarme. A la suite de ces tests, il a été décidé de généraliser l'emploi d'une sirène à deux tons pour les dispositifs d'incendie. Plus tard, les voitures de police et les ambulances en ont également été munies ; ces trois types de véhicules étaient alors les seuls à être ainsi équipés ». C'est en 1964 que la sirène à deux tons désormais familière à toutes les oreilles fut définitivement adoptée, et son intensité fixée à 88 dB au moins à une distance de 15 mètres par temps calme.

Des étudiants ont évalué à 96 dBA l'intensité sonore de la sirène des voitures de police canadiennes, à la même distance. Un nouveau type de sirène, dite " giapissante ", et représentant 102 dBA toujours à la même distance, a été mise en usage tout récemment. Aux Etat-Unis, l'on fabrique actuellement une sirène de ce type, faisant 122 dB à une distance de 3 mètres, pour équiper les voitures de police.

En analysant l'intensité croissante des divers systèmes d'alarme au cours des années, il devrait être possible de calculer avec suffisamment de précision le bruit ambiant d'une ville. Du vivant de Mozart, Vienne était assez silencieuse pour que les incendies puissent être signalées par les cris d'un guetteur posté en haut de la cathédrale Saint-Etienne.

Le symbolisme des sons

La plupart des sons de notre environnement sont chargés de symboles, de symboles que l'on n'a guère explorés jusqu'à présent, mais qu'il faudra étudier plus à fond si nous voulons arriver à prendre des décisions de grande portée sur les sons à conserver ou à éliminer.

« Un son ou une image, selon Carl G. Young, sont symboliques lorsqu'ils impliquent quelque chose de plus que leur sens évident et immédiat. Ce mot, ou cette image, ont un aspect inconscient plus vaste, qui n'est jamais défini avec précision, ni pleinement expliqué ». Un son-objet est symbolique quand il éveille en nous des émotions et des pensées au-delà des sensations purement auditives qu'il provoque en tant que son.

Dans l'ensemble, les bruits de la nature sont agréables à l'oreille. En particulier, un symbolisme fécond se rattache à l'eau : la pluie, la fontaine, la rivière, la cascade, la mer, bien qu'elles produisent chacune un son bien distinct, participent de ce symbolisme merveilleux. L'eau est synonyme de limpidité, de purification, de fraîcheur, de renouveau.

Depuis l'aube des temps, la mer a été l'un des principaux symboles présents dans la littérature, les mythes et l'art. La mer symbolise l'éternité par sa permanence, mais par les marées et par le flux et le reflux des vagues elle est aussi le symbole de changement. On ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve, disait Héraclite. La mer symbolise la conservation de l'énergie : l'eau de mer, après s'être évaporée, retombe en pluie, laquelle se transforme en ruisseaux et rivières, et finalement retourne à la mer. La mer symbolise la réincarnation, car l'eau ne meurt jamais. Lorsqu'elle est courroucée, la mer symbolise « cette confusion et ce désordre barbares d'où la civilisation est sortie, et où, sans les efforts conjugués des dieux et des hommes, elle risque chaque jour de retomber ». Ainsi s'exprime W.H. Auden, qui poursuit : « La mer, c'est le théâtre des événements décisifs, des choix éternels, de la tentation, de la chute et de la rédemption ». Le rivage est symbole de sécurité ; la mer est symbole d'inconnu ; le fracas des flots déchaînés prête une voix aux tourments du cœur humain.

Les Grecs faisaient la distinction entre " Pontos ", la mer, étendue d'eau explorée et navigable, et " Okeanos ", univers liquide dont on ne connaît pas les limites. Pontos correspond au monde fermé de la géométrie euclidienne, Okéanos au système et au déchaînement des éléments. L'homme moderne, quant à lui, finit par utiliser la mer comme une poubelle où il déverse des matières polluantes, mais le symbolisme ancestral dle la mer persiste encore, comme un lointain murmure, dans les nouvelles formes musicales. Thomas Mann, qui était né lui-même sur les bords de la Baltique, l'évoque dans *Tonio Kroger* avec beaucoup de tendresse :

Et cette occupation lui procurait une satisfaction tout à fait semblable à celle qu'il éprouvait lorsqu'il se promenait dans sa chambre avec son violon (car il jouait du violon), mêlant des sons aussi mœlleux qu'il pouvait les reproduire au clapotis du jet d'eau qui, en bas, dans le jardin, montait en dansant sous les branches du vieux noyer. Le jet-d'eau, le vieux noyer, son violon et au loin la mer, cette mer Baltique dont, pendant les vacances, il pouvait épier les rêves d'été, c'étaient là les choses qu'il aimait, dont pour ainsi dire, il s'entourait, et parmi lesquelles se déroulait sa vie intérieure...

Les sons naturels portent en eux des symboles particulièrement riches. Ils ont duré à travers tous les siècles. Les poètes et les musiciens leur ont toujours prêté une oreille attentive. Ainsi Paul Valéry, dans le Cimetière Marin :

Ce toit tranquille, où marchent [les colombes,
Entre les pins palpite, entre les [tombes ;
Midi le juste y compose de feux
La mer, la mer, toujours recom- [mencée !
Quel pur travail de fins éclairs [consume
Maint diamant d'imperceptible [écume,
Et quelle paix semble se conce- [voir !

Le hors-bord a détruit pour toujours cette paix...

Le symbolisme des sons d'origine industrielle possède, lui aussi, une certaine complexité, car il est en train d'évoluer d'une façon intéressante. A toute heure ou presque, nous sommes entourés du grondement taraudant des moteurs. Or traditionnellement, le moteur symbolisait deux choses : le pouvoir et le progrès. La technique a conféré à l'homme un pouvoir sans précédent dans le domaine de l'industrie, des transports, de la guerre, sur la nature et sur autrui. Nous nous sommes entichés du moteur, de son efficacité, de sa régularité et des nouveaux pouvoirs qu'il nous offre sur le plan individuel et collectif.

James Watt faisait un jour observer que pour la plupart des gens, bruit et pouvoir vont ensemble. La machine qui fonctionne sans bruit impressionne beaucoup moins que celle qui fait du bruit. Et en effet, l'empire croissant pris par les bruits de machine a passé jusqu'ici pour un progrès : le vrombissement et la trépidation d'un bon moteur symbolisent le pouvoir présent et la prospérité future.

Mais voici que des nuages commencent à s'amonceler. L'homme soupçonne enfin qu'il y a davantage à craindre qu'il ne l'avait d'abord pensé de l'exploitation effrénée des ressources de la terre. Le symbolisme plaisant du moteur va probablement dégénérer à mesure que cette peur se répandra dans les esprits.

Les sons associés au voyage recèlent des mystères plus profonds. Le sifflement des trains, par exemple, est puissamment évocateur :

Puis le sifflet strident du train trouva un écho dans leur cœur, un plaisir mêlé de crainte : l'annonce de l'avenir proche, imminent.

En Europe, les trains ont un sifflement strident, aigu, tandis qu'en Amérique du Nord, il est grave, puissant, viril, comme le halètement d'une machine géante lourdement chargée. Dans la Prairie, si plate que l'on peut y voir le train tout entier se dessiner sur l'horizon, de la motrice au fourgon de queue, comme un bâton gisant au sol, les sifflement intermittents des trains résonnent longuement, telle une plainte obsédante et toujours recommencée.

Le sifflement des trains canadiens évoque un monstre las. Il est fait de deux notes étouffées et plaintives qui se prolongent vers le grave, alors que le sifflement des trains en Angleterre s'élève avec une sorte d'optimisme conquérant. Le train canadien donne l'impression de voyager depuis longtemps et d'avoir encore un long chemin à parcourir.

Les fermiers canadiens ne s'y trompent pas : « Quand le sifflet du train sonne creux, dit un proverbe de l'Ontario, c'est que le temps va se refroidir ». Pour les habitants des villes de la frontière, le sifflement du train a longtemps été le son le plus important, l'unique messager du contact avec le reste du monde. Les trains parlaient à l'homme, et les petits garçons couraient avec plaisir au devant de la motrice haletante. Et les trains se répondaient : sur la ligne du Canadian Pacific Railways, vingt-six sifflements différents étaient employés, constituant un code binaire précis, nécessaire pour que les trains soient à l'heure. Exacts comme des pendules, infaillibles comme des chronomètres, ils rythmaient la vie de toute la communauté.

La communauté acoustique

En tant qu'entité, une communauté peut être qualifiée de diverses manières : on parle de communauté politique, géographique, religieuse ou sociale. Je prétends, pour ma part, que le meilleur moyen de définir la communauté idéale, c'est de le faire en termes d'acoustique.

Une maison est une réalité acoustique conçue pour le noyau communautaire qu'est la famille ; celle-ci peut l'emplir de sons qui ne présentent aucun intérêt pour l'extérieur. Une paroisse est aussi une entité acoustique, dont les limites sont fixées par la

portée des cloches d'église. Si vous n'entendez plus les cloches, c'est que vous avez quitté la paroisse. A Londres, le vrai cockney reste, de nos jours encore, celui qui est né dans le quartier est de la ville où l'on peut entendre sonner les "Bow Bells", c'est-à-dire les cloches de l'église Saint-Mary-le-Bow.

Cette définition acoustique de la communauté est également valable pour le Moyen-Orient : là, il s'agit du rayon dans lequel peut être perçues la voix du muezzin chargé d'appeler à la prière du haut du minaret. Pour Aristote, la communauté idéale ne devait pas grouper plus de cinq mille âmes, car, dit-il, quelque part, un homme s'adressant à cinq mille personnes peut se faire entendre d'elles, mais au-delà ce n'est plus possible.

Du vivant de Goethe, la ville de Weimar comptait environ six mille habitants. Presque toutes les maisons, six ou sept cents en tout, étaient encore enserrées dans les remparts, et pourtant c'est le veilleur à moitié aveugle *dont on pouvait entendre la voix de n'importe quel endroit de la ville* quand il annonçait les heures de la nuit qui, pour Goethe et ses amis, incarnait le mieux ce sens de l'humain qui leur rendait la ville si attrayante.

Si nous avions prêté attention à tous ces signes, nous aurions pu prévoir que le déclin de l'Eglise commencerait le jour où la sirène de police, avec ses 102 décibels, l'emporterait sur le son de la cloche (85 décibels), de même que l'installation du premier haut-parleur dans un minaret a marqué la décadence de l'Islam et que l'humanisme de Goethe s'est perdu lorsque la voix du veilleur n'a plus été entendue par tous les habitants de Weimar. Ajoutons en passant que l'humanisme de Weimar a été muselé plus étroitement encore au XIXème siècle par un arrêté municipal interdisant de jouer de la musique les fenêtres ouvertes.

Dans un ciel sonore et opaque, comme celui de la grande cité moderne, toute définition acoustique devient impossible. Le brouillage est général, comme le sont aussi l'anomie et la désintégration sociale, ou bien faut-il interpréter la suprématie de plus en plus marquée des sirènes comme annonçant la venue d'un Ordre Nouveau ?

L'acoustique esthétique

1. - L'analyse

La plus importante révolution en matière d'éducation artistique qui ait été accomplie au XXème siècle fut l'œuvre de Bauhaus, la fameuse école allemande fondée aux années vingt. Nombre de peintres célèbres y ont enseigné, mais leurs élèves ne sont pas devenus des peintres célèbres. Non, l'école avait une autre vocation : en associant les beaux-arts et les techniques industrielles, Gropius, Klee, Moholy-Nagy et leurs collègues ont inventé une discipline absolument nouvelle : l'esthétique industrielle.

Aujourd'hui, il nous appartient d'inventer à notre tour une discipline que l'on pourrait appeler l'« esthétique acoustique ». A vrai dire, il s'agirait plutôt d'une science interdisciplinaire faisant appel au concours de musiciens, d'acousticiens, de psychologues, de sociologues et d'autres spécialistes qui étudieraient ensemble le relief sonore universel et formuleraient des recommandations sur les moyens d'en améliorer la qualité. Il faudrait à cette fin réunir une documentation abondante sur les sons les plus importants, noter différences, similitudes et tendances, recueillir les sons menacés de disparition, analyser les nouveaux sons avant qu'ils ne soient lancés dans l'environnement, étudier le riche symbolisme des sons et le comportement humain dans différents milieux sonores : sur cette base, nous pourrions préparer pour l'homme de demain des environnements sonores satisfaisants.

Bien des sons faisant partie de l'univers sonore actuel ont un caractère accidentel. Combien répondent vraiment à un souhait ou à une nécessité ? On n'a jafins précises : la sonnerie du téléphone par exemple. Qui l'a inventée ? Sûrement pas un musicien ! Peut-être un appareil qui permet au premier venu de surgir sur votre bureau à l'improviste doit-il en effet produire un son irritant... mais après tout la chose mérite examen. Pourquoi chaque personne ne pourrait-elle pas choisir une sonnerie à son goût ? Il n'y a rien là d'impossible à une époque où cassettes et rubans ont un prix de revient dérisoire.

Autre exemple d'« absolu » sonore légué à l'humanité par un inventeur qui n'avait jamais pris de leçons de musique : le klaxon. En Amérique du Nord, les deux tons de klaxon sont séparés par un intervalle de tierce majeure ou mineure, tandis qu'en Turquie, c'est un intervalle de seconde majeure ou mineure. Ceci passerait, dans certaines aires culturelles, pour une dissonance proprement horrible, alors que dans les Balkans, en particulier dans certaines régions de la Bulgarie orientale, il n'est pas rare d'entendre des chants folkloriques à deux voix interprétés par deux chanteurs dont l'un accompagne l'autre à la seconde mineure ou majeure et qui trouvent cet intervalle très agréable à l'oreille. Afin de sauvegarder les idiosyncrasies du relief sonore, on pourrait peut-être penser à accorder les signaux de tout genre aux intervalles et motifs musicaux particuliers à telle ou telle culture locale. Pourquoi, par exemple ne pas adopter pour le klaxon, à Java, la quinte "diminuée" tout à fait spéciale qui, à ma connaissance, n'existe que dans la musique de cette partie du monde, bien qu'elle soit indispensable pour accorder les instruments des orchestres gamelan et qu'elle s'inspire, paraît-il, du cri d'un oiseau de l'île.

Il y aurait intérêt aussi à disposer de renseignements précis sur la façon dont différentes communautés usent et abusent du klaxon. Nos recherches ont établi qu'à Vancouver, au croisement de Georgia Street et de Granville Street, 70 coups de klaxon sont donnés en moyenne par heure. A Moscou, on n'en a relevé que 17 en l'espace d'une heure sur l'avenue Gorki. Pour Téhéran ou New-York, en revanche, les chiffres seraient beaucoup plus élevés. Qu'on me permette à ce propos de mentionner le trajet mémorable que j'ai fait un jour en voiture de Pergame à l'Asclépieion, 7 km en tout, pendant lequel mon chauffeur a klaxonné 289 fois sans raison particulière !

Sur l'un des plus hauts buildings de Vancouver a été installée une monstrueuse sirène qui signale l'heure du midi en diffusant les premières mesures de l'hymne national canadien : à une centaine de mètres de là, le son perçu est de 96 dBA à 100 dBC. Ce bruit énorme, qui semble vouloir réaliser despotiquement l'unité patriotique des citoyens, mais qui n'a pas fait l'objet d'une consultation publique préalable, ébranle désormais chaque jour le ciel de Vancouver.

Chaque communauté a ses sons propres : il est indispensable de leur prêter attention et, le cas échéant, d'en assurer la sauvegarde. Un son unique devrait entrer dans l'histoire au même titre qu'une symphonie de Beethoven. Les mois ni les années n'en peuvent effacer le souvenir. Plusieurs de mes étudiants ont établi des itinéraires sonores à travers la ville de Vancouver : on y voit les endroits et les moments où des sons particulièrement intéressants peuvent être entendus. Faire du tourisme, cela ne consiste pas seulement à se servir de ses yeux. Pour se promener dans une ville, il faudrait avoir en main, outre un guide des principaux monuments à visiter, un guide des principaux sons à écouter.

Le relief sonore est si changeant de nos jours, que des sons nouveaux apparaissent continuellement tandis que d'autres disparaissent ; ceux-là, il faudrait les recueillir. C'est ce que nous nous efforçons de faire de notre côté : nous sommes en train d'établir des archives sonores pour la Colombie britannique en recueillant tous les sons en voie de disparition dans cette province. Je n'en citerai ici que quelques-uns à titre d'exemple, car la liste serait trop longue : timbre des vieilles caisses enregistreuses ; bruit du linge lavé sur la planche ; bruit de la baratte ; bruit du rasoir affilé sur le cuir ; bruit de la lampe à pétrole ; crissement des sacoches de selle en cuir ; bruit du moulin à café manuel ; bruit des lourdes portes claquées, puis verrouillées ; cloches tirées dans les écoles ; brimbalement des bidons de lait transportés dans une carriole ; blancement d'un rocking-chair en bois sur le plancher ; bruit d'explosion assourdie des anciens appareils de photographie ; bruit des pompes à eau actionnées à la main, etc.

Ressusciter un paysage sonore disparu exige énormément d'imagination. Pourtant les romans, les œuvres d'art et les études anthropologiques nous y aident, et l'on s'aperçoit qu'il est possible de présenter un panorama sonore assez fidèle de sociétés défuntes en étudiant de très près des documents de divers genres comme les *Contes du Wessex* de Thomas Hardy, les tableaux de Bruegel, *La légende de Bas-de-Cuir* de Fenimore Cooper ou les *Contes des Mille et Une Nuits*. Comparer les reliefs sonores actuels de différentes régions est plus aisé : il suffit d'avoir de bonnes oreilles et de l'argent pour voyager.

3. - Des îlots de paix dans l'espace et dans le temps : esthétique industrielle

Les bruits envahissants de la civilisation contemporaine sont l'effet d'ambitions impérialistes. Le désir d'expansion territoriale, on le sait a toujours mû les hommes. Et de même que nous nous refusons à laisser un seul lieu sur la terre sans y imprimer notre marque, nous nous refusons aussi à laisser un seul espace acoustique sans le déchirer de sons. Sans doute les explorations lunaires représentent-elles un grand progrès mais il faut peut-être y voir aussi une manifestation de cet impérialisme qui poussa l'Occident à coloniser le monde entier.

C'est un impérialiste aussi qui inventa le haut-parleur, car cet instrument répond à la volonté instinctive de dominer autrui par le son. Mais dans un monde inquiet et surpeuplé, l'impérialisme se retourne contre ses propres champions qui, lorsque le théâtre des opérations se déplace, en deviennent justement les victimes. Comme le fait observer Constantin Doxiadis, aujourd'hui pour la première fois dans l'histoire, l'homme est moins en sûreté au cœur de la ville qu'hors de ses murs.

Tout comme l'homme a besoin de dormir pour se reposer et refaire ses forces physiques, il a besoin de moments de paix pour retremper son esprit et son âme aux sources vives. Il fut un temps où le droit au silence figurait dans une sorte de code tacite des droits de l'homme. La vie humaine renfermait des hâvres de paix où les forces spirituelles pouvaient se recréer. Le jour, au cœur même des villes, les églises et les bibliothèques offraient la sérénité de leurs voûtes, et le soir le silence régnait dans les salons et les chambres à coucher. La campagne était là, tout près de la ville trépidante, qui bercait l'homme de ses murmures et de ses bruissements. Et il existait des périodes réservées au repos : avant qu'ils ne deviennent des jours "où on fait la fête", les jours "de fête" se passaient dans le calme. Dans toute la Chrétienté, le dimanche fut longtemps le jour du repos avant d'être le jour du plaisir. L'importance de ces îlots de paix transcendait de loin les buts définis pour lesquels ils avaient été fixés : nous nous en rendons compte au moment où on les abolit. Aujourd'hui, le parc public voisine avec le parking, la bibliothèque avec le chantier de construction et l'église avec l'héliport.

L'esthétique acoustique s'emploiera à recréer ces îlots de silence dans l'espace et dans le temps. De nombreux parcs publics sont aujourd'hui équipés d'appareils pour diffuser de la musique de fond : le Genglik Park d'Ankara étant celui où le volume du son est le plus puissant. Il y a là quelque chose d'absolument incompatible avec ce principe fondamental de l'esthétique acoustique : laisser la nature chanter librement.

Un parc, un jardin, qu'est-ce que c'est ? C'est un paysage ordonné par l'homme. Il peut contenir des produits de l'industrie humaine, des bancs, des balançoires par exemple, mais à condition que ceux-ci soient en harmonie avec les éléments légués par la nature, arbres, eau, etc., sinon ce n'est plus un parc, c'est une route ou une décharge publique. Si l'on veut y introduire des sons synthétiques, si l'on veut essayer de créer ce que j'appellerais le "jardin sonorifère", alors il faut veiller très soigneusement à ce que ces sons soient accordés aux notes originelles du jardin. Les clochettes à vent du Japon ou la harpe éolienne jadis populaire renforcent les sons naturels comme le treillage renforce la présence de la rose. Le "jardin sonorifère" devra se créer à partir de sons, de matériaux et de formes naturels. C'est ce que s'emploie actuellement à faire mon collègue John Grayson, qui a inventé ce qu'il appelle un "instrumentarium public". Il s'agit d'un ensemble d'instruments simples, fabriqués à l'aide de matériaux naturels, qui seront installés définitivement dans un parc public afin que les habitants d'une communauté viennent en jouir ensemble. Grayson a demandé danses spécifications que le bruit ambiant, à cet endroit, ne fasse pas plus de 45 décibels ; quant au son produit par tous les instruments réunis, il ne dépassera pas 80 décibels, c'est-à-dire le niveau d'intensité de la voix humaine.

Le retour au silence comme valeur positive

En octobre 1969, l'Assemblée générale du Conseil international de la Musique, réunie à l'Unesco, adoptait un texte du plus haut intérêt, que voici :

L'Assemblée générale dénonce, à l'unanimité, le trouble intolérable apporté à la liberté individuelle et au droit de chacun par l'usage abusif de la musique enregistrée et radiodiffusée dans les lieux publics et privés. Elle demande au Comité exécutif de faire étudier ce problème sous tous ses aspects, médical, scientifique, juridique, sans en oublier l'aspect artistique et éducatif, et de proposer, à l'Unesco en tout premier lieu, et aux autorités compétentes, toutes mesures de nature à mettre fin à cet usage abusif de la musique.

C'était la première fois dans l'histoire de l'homme qu'un organisme essentiellement voué à la production de sons se préoccupait tout à coup de leur réduction. Dans les pages précédentes, j'ai essayé de montrer que notre monde est arrivé à saturation dans le domaine des sons. Reste à savoir comment s'y prendre pour les réduire. Certainement pas, je l'ai déjà dit, en adoptant de nouvelles lois pour la suppression du bruit, en insonorisant les murs ou en généralisant le port des écouteurs. Un public avide de bruit accepterait mal de tels procédés, à moins que l'hygiène publique ne l'exige, ce qui est d'ailleurs le cas, d'ores et déjà, en bien des lieux.

Mon idée à moi, et j'en revendique la propriété définitive, c'est qu'il faut considérer le relief sonore universel comme une composition macrocosmique qui

(Fin page 8)

LA MUSIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

2 - Le module

Il n'est pas rare que l'on supprime délibérément des sons produits par l'homme tout en laissant s'intensifier ceux de la machine. Au moment où mes étudiants mesuraient les bruits d'un chantier de construction à Vancouver, ils eurent l'occasion d'écouter des membres de la secte d'Hare Khrishna, d'inspiration orientale, qui célèbre Dieu en chantant dans les rues. En 1971, ces chanteurs furent arrêtés en vertu d'un règlement municipal relatif à la réduction du bruit dans Vancouver. Reconnus coupables, ils firent appel, mais en vain. Ce texte proscrit expressément tout bruit produit par du matériel de construction et de démolition ; or mes étudiants ont noté que, précisément à l'endroit où les chanteurs de rues avaient été arrêtés, ces bruits-là atteignaient souvent jusqu'à 90 décibels. Les camelots et les chanteurs de rues sont peut-être gênants, mais quand ils disparaissent, le sens de l'humain disparaît avec eux.

Dans un environnement conçu pour l'homme, celui-ci est le module de base et le principe de toute mesure. Quand l'architecte organise l'aspace interne d'une habitation, il prend le corps humain pour module. L'embrasure de la porte est ajustée à sa carrure, l'escalier à son pied, le plafond à sa taille. Le Corbusier avait choisi pour emblème un homme au bras levé, symbole du lien étroit entre l'espace architectural et l'être humain pour qui il a été créé, et l'avait fait représenter sur toutes ses constructions. Les modules fondamentaux de l'environnement acoustique humain sont l'oreille et la voix humaines. Nous connaissons assez bien les comportements et les tolérances de chacun de ces deux organes. On peut donc parler d'une "écologie acoustique", au sens de l'équilibre fragile qui existe entre un organisme vivant tel que l'homme et son environnement acoustique. Quand le son atteint une telle intensité que la voix humaine est masquée ou couverte, c'est que nous avons créé un environnement inhumain.

Notons que la voix, tout en pouvant atteindre une sonie élevée (75 décibels environ), ne dépasse jamais le seuil, situé entre 85 et 90 décibels, au-delà duquel elle représenterait un danger pour l'oreille. Cette dernière est capable d'une fine discrimination des fréquences et par conséquent assure un filtrage parfait des bruits profonds produits par les pulsations nerveuses et les mouvements du sang dans les veines. En outre, le seuil d'audibilité se situe fort opportunément au-delà du niveau où le bruit dû au choc des molécules d'air envahirait continuellement l'oreille. La tranquille efficacité de tous les mouvements du corps a elle aussi quelque chose de génial. Quel merveilleux acousticien que Dieu ! Il importe que nous sachions tirer parti des informations que nous donnent les recherches scientifiques sur tous ces phénomènes.

POUR VOS REPARATIONS

N'ATTENDEZ PAS LA RENTREE

Profitez de la période actuelle, de nos prix spéciaux et de nos **délais réduits** pour nous adresser vos **réparations**

Une seule adresse :

GUILLARD - BIZEL

2, r. d'Algérie, 69001 LYON - Tél. (78) 28.44.22

Un devis sera établi pour chaque instrument.

Exigez notre marque

GUILLARD-BIZEL

C'EST UNE ABSOLUE GARANTIE

RAPPORT DE M. JACQUES CHAILLEY

Sur une mission d'information en Grande-Bretagne relative à l'Education musicale (18-26 octobre 1978)

La mission, établie à la demande de la section française de l'I.S.M.E. (International Society for Musical Education), avait pour objectif de documenter les principaux responsables de l'éducation musicale dans les écoles sur les méthodes et réalisations de cet enseignement en Angleterre, spécialement dans l'enseignement secondaire et primaire.

Elle se composait de M. Jacques Chailley et Mme Josette Aubry, chargés de mission d'Inspection générale au Ministère de l'Education, de M. René Jourdan, chargé d'une mission d'animation musicale dans l'enseignemint primaire et de M. André Ameller, président de la Confédération Musicale de France. M. Marcel Landowski inspecteur général de la Musique, et Mme Blanche Leduc, présidente de la section française de l'I.S.M.E., devaient également faire partie de la mission, mais se sont désistés au dernier moment, le premier pour raisons d'occupations urgentes, la seconde pour raison de santé.

Deux centres de rayonnement avaient été choisis : l'un à Bristol, pour représenter l'organisation provinciale, l'autre à Londres.

La délégation a été accueillie et guidée avec infiniment de bonne grâce par Mrs Prescott, du British Concil. A Bristol, elle a été reçue par Mr Ronald Smith, Schools Advisor for Music pour le Comité d'Avon (équivalent d'un Inspecteur régional), qui lui a donné de précieux renseignements sur l'organisation administrative, les méthodes pédagogiques, les objectifs poursuivis et les résultats obtenus, et l'a accompagnée dans la plupart de ses déplacements. J'ai eu avec lui plusieurs entretiens pédagogiques, et il s'est déclaré particulièrement intéressé par mes travaux dans un domaine, qu'il désire faire connaître en Angleterre.

La délégation a visité un certain nombre d'établissements où elle a pu assister au travail des élèves et parler ensuite avec la Direction et les professeurs.

1) Une école primaire de type ordinaire (Patchway), où la musique est enseigné par les instituteurs aidés par des conseillers itinérants. Liberté est laissée au chef d'établissement pour les programmes, les horaires, le choix des professeurs (le choix doit être définitif : on ne peut changer un professeur une fois qu'il est nommé). Les méthodes sont assez proches des nôtres ; toutefois, grâce aux itinérants, et à 3 leçons de 20 minutes par semaine, les résultats sont en moyenne très supérieurs quoiqu'inégaux (nous avons vu une classe médiocre, une autre excellente) les enfants lisent normalement la musique à partir de 6 ou 7 ans, avec un système de lecture particulier très simplifié. A signaler que des handicapés mongoliens, en nombre contingenté pour ne pas retarder la progression sont mêlés aux enfants normaux et font des progrès remarquables pour leur état. L'école s'est fait une spécialité du jeu des carillons à main (clochettes à manche) et parvient à des résultats spectaculaires dans ce domaine. J'ai fort intéressé le directeur en lui faisant connaître les petites compositions pour carillon de Jean-Jacques Rousseau, qu'il ignorait. Il m'a écrit depuis que ses élèves les jouaient et m'a envoyé un enregistrement sur cassette ;

2) Une école secondaire (Lawrence Weston Comprehensive school), ayant choisi l'orchestre parmi ses activités. Inscription par volontariat (1/3 des élèves s'inscrit, soit 300 sur 900), 2 répétitions d'orchestre par semaine, études instrumentales individuelles par professeurs itinérants, temps prélevé (1/2 heure par semaine) sur les classes ou les études. Plusieurs orchestres, dont l'un de danse, qui animent également le quartier. Chef professionnel, qui forme des répétiteurs parmi les jeunes élèves eux-mêmes. Niveau très honorable, comparable à celui d'un petit conservatoire de province français ;

3) Une école primaire de quartier (Elonlea Junior School) n'ayant pas choisi la musique comme spécialité d'école. Comparable à nos méthodes actives, avec résultats analogues, à ceci près que cela représente chez nous le cas le meilleur, ici le cas le moins bon ;

4) Université de Bristol, département de musique. Enseignement comparable à nos Universités habilitées, sans originalité particulière, mais la somptuosité des locaux nous fait rougir de honte quand nous la comparons à ceux que nos Universités offrent à la même discipline. Les cours auxquels nous avons assisté nous ont paru de niveau plutôt faible. Il existe un système de bivalence (joint degré jumelant le plus souvent Musique et français (mais non pas musique et arts plastiques) ; les études sont séparées en 1ère et 2ème année, coordonnées en 3ème année ; le principe de la jonction est de réduire les programmes, mais sans concession sur les niveaux. Peu de renseignements sur les résultats obtenus ;

5) Ecole privée de haut niveau (Wells) dans un cadre historique magnifique. Style maîtrise. Internat avec chorale et instruments ;

6) Londres : entretien technique approfondi avec M. Salisbury, Staff Inspector of music (Inspecteur Général). Porte surtout sur l'organisation administrative. Il y a actuellement 12 inspecteurs généraux de musique à responsabilité géographique (un seul en France) et 91 inspecteurs régionaux, sans compter l'Ecosse et le Pays de Galles qui ont une organisation indépendante. Sur un plan général, dont l'enseignement musical bénéficie comme les autres, le Ministre des Universités a récemment décidé de remonter les niveaux, qui avaient fléchi comme les nôtres en utilisant la baisse démographique, et a institué un numérus clausus. En 1983, tous les professeurs, même dans le primaire, devront être au moins licenciés (politique inverse de la nôtre et dont les résultats apparaissent déjà heureux) ;

7) Yehudi Menuhin Music School, conservatoire - internat privé de très haut niveau installé à la campagne, animé et subventionné par Y. Menuhin qui y vient périodiquement : 42 enfants sélectionnés de 8 à 18 ans, piano et cordes. Programme très bien conçu, instruction à base quasi individuelle, épanouissement remarquable des élèves ;

8) Cours du soir pour adultes (Morley College Londres). Exemple remarquable d'éducation populaire. La musique formant l'un des 5 département du collège ; elle occupe 4 professeurs à temps plein (21 heures) et environ 80 vacataires, plus administration, 40 salles, budget de 500.000 livres (environ 500.000 NF) par an. Peut être considéré comme une réalisation modèle, d'ailleurs unique dans le Royaume ;

9) A l'Université de Londres, cours de M.T.C. (Music Teachers' certificate), destiné à 40 post-graduès déjà licenciés (B.A.) ou prix de conservatoire ; 1 an de pédagogie moitié en cours théoriques, moitié en pratique dans les écoles. Depuis 1972, le M.T.C. est obligatoire pour enseigner dans les établissements secondaires ;

10) Royal College of music, l'un des deux conservatoires de Londres, analogue à notre CNSM, pas de particularités à signaler, sinon l'excellente qualité de la classe de chœur que nous avons pu écouter, et que dirige le directeur lui-même.

oOo

Le résultat de cette mission est très positif ; elle complète celle effectuée l'an dernier en Hongrie et ouvre des aperçus intéressants sur les orientations à donner à notre propre politique musicale, dont elle souligne malheureusement une fois de plus les graves lacunes et le retard considérable.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION FRANÇAISE DE L'I.S.M.E.

L'assemblée générale de la section française de l'I.S.M.E. s'est tenue à Paris le 18 mars 1978, au siège de la Confédération Musicale de France, sous la présidence de Mme Blanche Leduc.

Référence a d'abord été faite aux procès verbaux de la précédente assemblée générale en date du 27 novembre 1976 et des réunions du bureau de la section qui se sont tenues les 11 juin 1977 et 28 janvier 1978.

La section ayant eu des contacts divers et constructifs avec les sections européennes, ce sont ces contacts qui ont fait l'objet principal de nos débats où nous avons évoqué les réunions de Barcelone, Lisbonne, Bratislava, Londres et Paris.

BARCELONE, DU 31 MARS AU 24 MARS 1977

Ces quatre journées ont été organisées pratiquement par Mme Romana, adjointe à la direction de l'Institut Français de Barcelone. Elles ont été prises en charge en totalité par nos amis espagnols, sous la responsabilité de l'Institut Français de Barcelone.

La délégation française était composée de Mme Leduc, M. Ameller, Mme de La Preugne, M. Corbeille.

Des communications ont été présentées par chacun d'eux :

a) par Mme Leduc, à Barcelone (Institut) et Lerida (Ecole Normale) sur « la définition générale de l'action de l'I.S.M.E. » ;

b) par M. Ameller, à Barcelone (Institut et Conservatoire) sur « l'enseignement musical en France, dans les lycées et conservatoires » ;

c) par Mme de la Preugne, à Barcelone (Institut) et à Tarassa (mairie) sur, d'une part « l'action régénératrice de la musique (avec exemples concrets par projection d'un film, et d'autre part « les conditions objectives et vécues du travail de la voix (avec partie chantée d'une haute qualité) ;

d) par M. Corbeille, à Barcelone (Institut), à Bellaterra (Ecole Normale) et à Lerida (Ecole Normale), sur, d'une part « la sensibilisation musicale en milieu scolaire » (avec exemples enregistrés d'exercices scolaires en écoles maternelle et primaire), et d'autre part « la pratique de la flûte à bec comme outil pédagogique pour l'étude du solfège et l'analyse des thèmes musicaux » (avec exemples de musique française et de musique espagnole).

Me Leduc a vivement remercié Mme Romana pour l'organisation de ces journées de Barcelone, journées qui ont permis à l'Ambassade de France d'envisager de recevoir à Paris une délégation de pédagogues espagnols.

LISBONNE, DU 19 AU 22 SEPTEMBRE 1977

Ces quatre journées internationales ont été organisées à Lisbonne par l'association des professeurs de musique du Portugal, les Jeunesses Musicales portugaises, la Société des Auteurs du Portugal et la Fondation Gulbenkian.

La délégation française était composée de Mme Leduc et M. Ameller.

Le thème de cette réunion étant « l'Education du musicien amateur », une conférence a été présentée par M. Ameller sur « La situation du musicien amateur en France ». Le texte intégral de cette conférence a été publié dans le Journal de la Confédération Musicale de France (Octobre 1977).

Mme Leduc a organisé, en accord avec la section portugaise, une exposition de partitions musicales de 14 éditeurs français. En accord avec l'Institut français, cette exposition est présentée par M. Ameller sur « La situation du musicien amateur en France ». Le texte intégral de cette conférence a été publié dans le Journal de la Confédération Musicale de France (octobre 1977).

Mme Leduc a organisé, en accord avec la section portugaise, une exposition de partitions musicales de 14 éditeurs français. En accord avec l'Institut français, cette exposition est présentée dans différentes villes telles que Braga, Coimbra, Porto, etc., après sa longue randonnée, les ouvrages exposés seront offerts dans les conservatoires et écoles de musique.

Une délégation de pédagogues portugais sera reçue à Paris en mars 1978.

BRATISLAVA, DU 1er AU 5 OCTOBRE 1977

Une semaine complète a réuni en Tchécoslovaquie les délégués du Comité Exécutif du Conseil International de la Musique à l'occasion de la seconde semaine mondiale de la musique. Mme Leduc, en qualité de vice-présidente du C.N.M. représentait la France à l'assemblée générale.

Le Comité International de l'I.S.M.E. avait profité de cette réunion internationale pour convoquer ses membres en réunion extraordinaire pour la préparation du XIIIème congrès international de l'I.S.M.E. La délégation française était composée de Mme Leduc, M. Ameller, Mme Ameller.

Un compte rendu de cette réunion est publié dans le Journal de la Confédération Musicale de France de décembre 1977.

LONDRES, DU 21 AU 27 OCTOBRE 1977

Une semaine consacrée à visiter les établissements d'enseignement musical et à étudier la vie musicale dans les conservatoires et académies.

La délégation était composée de M. Ameller, M. Chailley, Mme Aubry et M. Jourdan de l'Education Nationale.

PARIS

L'activité de notre section s'est également manifesté à Paris, par la réception, en octobre 1977 de M. le professeur Victor Giuleanu et en mars 1978 d'une délégation portugaise et d'une délégation anglaise.

a) M. Giuleanu après son passage à Dijon, a fait à Paris, une conférence remarquée sur « l'Education Musicale en Roumanie » dans laquelle il a montré d'une part les attaches avec le chant populaire des méthodes Orff, Kodaly, Dalcroze, Willems, Martenot, Chevais et d'autre part, le rôle important du compositeur roumain Georges Enesco.

A l'occasion de cette conférence, l'orchestre de Chambre des Universités de Paris, dirigé par M. Daniel Martin, s'est produit dans un programme très apprécié.

b) Une délégation portugaise conduite par Mme Elisa Lamas, professeur au Conservatoire National de Lisbonne, a été reçue du 12 au 19 mars par notre section.

c) Une délégation anglaise, conduite par M. Randall Moore a été également reçue du 12 au 15 mars à Paris.

Un compte rendu ultérieur présentera ces deux dernières réunions d'études musicales prises en charge par notre section.

oOo

Voilà, très rapidement résumées, les activités de notre section qui, cette année, ont été consacrées à des contacts avec des sections étrangères amies. Nous croyons avoir travaillé ainsi, très objectivement, pour le développement de l'éducation musicale, chez nous et autour de nous.

La Présidente : Blanche LEDUC.

LA MUSIQUE ET L'ENVIRONNEMENT

(Fin)

mérite d'être écoutée vraiment, et alors seulement nous pourrons porter des jugements utiles sur le relief sonore. Je souhaite vivement que les musiciens soient les premiers à se lancer dans cette entreprise, car ils sont les architectes des sons et leur œuvre consiste à équilibrer et à agencer les sons de manière à en tirer des effets esthétiques.

Le silence prend aujourd'hui une importance sans précédent dans la musique occidentale. Parce qu'ils est en train de disparaître, les compositeurs contemporains lui accordent une attention accrue : le silence devient un matériau musical. Anton Webern a porté la composition musicale aux limites du silence. Le raffinement de sa musique est encore rehaussé par un usage infiniment subtil de la pause. Il a produit des œuvres d'une pureté presque immatérielle, où quelques notes solitaires, quelques accords presque impalpables mais saisissants emplissent des contenants de silence.

Au moment où Webern redécouvrait la valeur du silence en musique, son compatriote Freud découvrait la valeur du silence pour la psychanalyse.

L'analyse ne craint pas le silence. Comme l'a dit Saussure, Freud a été le premier à ériger le monologue inconscient du malade, d'un côté, et le silence presque total du psychiatre, de l'autre, en principe de méthodologie.

En Occident, le silence est démodé depuis des siècles. Lorsque le télescope inventé par Galilée révéla pour la première fois à l'humanité l'infinité de l'espace, Pascal, souvenons-nous en, prit peur à l'idée d'un silence infini et éternel.

Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie.

Quand le silence est assimilé à la négation de la condition humaine, la mort devient l'ultime silence. Aussi l'homme aime-t-il à s'entourer de sons, afin de nourrir son rêve fou d'éternité. Dans la société occidentale, le silence a une valeur négative, il crée un gêne, un vide. Le silence, pour l'occidental, est synonyme de difficulté de communiquer. Lorsque deux personnes se trouvent ensemble, il y en a toujours une qui parle. Cela n'a pas toujours été, et il n'en est pas de même partout : je me souviens avoir vu des Arabes rester tranquillement assis en rond pendant de longs moments sans dire un mot. Les gens de la campagne, aussi, laissent beaucoup plus de silences dans leurs conversations que ceux de la ville.

On peut dire qu'en Occident, le silence a cessé d'être considéré comme un bien, sur le plan de la vie quotidienne et spirituelle, vers la fin du XIIIème siècle, qui fut l'ère des derniers grands mystiques chrétiens. Avec Maître Eckhart, avec Ruysbroek, Angèle de Foligno et l'auteur anonyme anglais de *The Cloud of Unknowing* a disparu la contemplation comme habitude et comme pratique.

Je le dis : l'univers sonore ne retrouvera son harmonie et son équilibre écologique que si le silence redevient un état positif en soi et une source de bonheur. Cet état, il nous faut le retrouver, afin que moins de sons puissent y pénétrer avec un éclat particulier. Le mystique indien Kirpal Sing exprime cette idée en termes éloquents :

L'essence du son est perçue à la fois dans le mouvement et dans le silence ; elle passe de l'existence à la non-existence. On dit que l'ouïe n'est pas en action quand il n'y a pas de son, mais cela ne signifie pas que l'ouïe cesse d'être aux aguets. Au contraire : c'est quand il n'y a pas de son que l'ouïe est la plus vigilante, et quand il y a son que l'ouïe s'exerce le moins.

Rilke suggère la même chose quand il parle, dans ses *Elégies de Duino* du « message incessant que forme le silence ». En vérité, le silence parle à ceux qui possède la clairoüe.

En accord avec mes étudiants, j'ai décidé que certains jours nous respecterions une trêve de silence. En outre, nous faisons des exercices de relaxation pour nous entraîner à écouter et à développer notre créativité. Petit à petit, les muscles et l'esprit se détendent, et le corps tout entier devient oreille. Cela prend du temps, mais les étudiants avouent qu'ils n'avaient jamais entendu la musique auparavant comme ils l'entendent maintenant.

J'ai la ferme conviction qu'en des exercices de ce genre réside notre ultime chance d'améliorer l'acoustique du monde. Faire taire le bruit dans nos esprits : telle est notre tâche première, et le reste viendra de surcroît.

R. MURRAY SCHAFER.

(Traduit de l'anglais par A. Mauriès).

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18e
Anches et becs pour artistes
Tél. : 257.94.40

manifestations 1978

DATES	LIEUX	CONGRES
10 septembre 1978	LAMOTTE-BEUVRON (Loir-et-Cher)	— Réunion du Conseil d'Administration de la Fédération des Sociétés Musicales d'Orléanais-Berry.
24 septembre 1978	CERIZAY (Deux-Sèvres)	— Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.
24 septembre 1978	COLMAR (Haut-Rhin)	— Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace. Salons de l'ancienne Douane.
1er octobre 1978	ALBERTVILLE (Savoie)	— Assemblée Générale de l'UD de la Savoie.
1er octobre 1978	SULLY-SUR-LOIR (Loiret)	— Congrès de l'Union Departementale du Loiret.
8 octobre 1978	BAUGY (Cher)	— Congrès de l'Union Départementale du Cher.
15 octobre 1978	NEMOURS (Seine-et-Marne)	— Asemblée générale de la Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne.
22 octobre 1978	POMPEY (Meurthe-et-Moselle)	— Assemblée générale de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle.
22 octobre 1978	COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre)	— Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.
22 octobre 1978	OZOUER-LE-MARCHE (Loir-et-Cher)	— Congrès de l'Union Départementale du Loir-et-Cher.
22 octobre 1978	OZOUER-LE-MARCHE (Loir-et-Cher)	— Congrès de la Fédération Orléanais-Berry.
22 octobre 1978	BERNAY (Eure)	— Congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir.
28 octobre 1978	LYON (Rhône)	— Assemblée générale de l'UD du Rhône. MJC, 101, boulevard des Etats-Unis, 69008 Lyon.

petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

de 1 à 5 lignes	40 F
de 6 à 10 lignes	75 F
de 11 à 15 lignes	110 F
de 16 à 20 lignes	145 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Harmonie Municipale de LUXEUIL - LES - BAINS 70300 (Haute-Saône), 50 musiciens, recherche pour sa batterie, responsable pouvant assurer les cours de tambour. Conviendrait à retraité. Logement assuré. Etudions toute proposition. Ecr. à M. le Président Mairie de LUXEUIL-LES-BAINS.

■ Batterie Clique Fanfare - 81 - Ville 15.000 hab. cherche Chef Retraité ou non. Réf. musicale souhaitée. Possibilité logement et emploi municipal complémentaire. Ecr. au journal sous No 160.

■ Ville de CHAUMONT (Haute-Marne). Recrutement d'un Directeur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie Municipale. Emploi communal à plein temps. Candidature à M. le Maire, 52000 CHAUMONT.

■ L'Harmonie Municipale de VICHY (Division d'Excellence) rech. TAMBOUR-MAJOR expérimenté, de préférence Timbalier-Percussioniste, avec possibilité d'emploi dans le cadre du Conservatoire Municipal de Musique. Faire acte de candidature et indiquer prétentions, avec curiculum vitae à M. Jean FONTA, Directeur de l'Harmonie, 30, Boul. de Lattre - de - Tassigny. 03200 VICHY, au plus tard le 15 octobre 1978.

■ BOURG - SAINT - MAURICE (Savoie) recherche Directeur pour création Ecole de Musique. Chorale, Fanfare. Possibilité logement. Adr. candidature à M. Antoine SILVESTRE. Route de Montrigou, 73700 BOURG-ST-MAURICE. Tél. 07.04.83.

■ Batterie-Fanfare (77). Ville de 4.000 hab. cherche chef de Musique. Réf. professionnelles et musicales souhaitées. Possibilité logement et emploi municipal complémentaire. Ecr. au journal sous numéro 163.

■ Ville de ST-JEAN-DE-MAURIENNE - 73300, recrute pour son Ecole de Musique un Professeur à temps complet, solfège et clarinette. 24 h. hebdom. Pour tous renseignements et inscription, s'adresser à M. Georges BRUN, Directeur, 220, av. H.-Falcoz, 73300 ST-JEAN-DE-MAURIENNE.

■ La Ville de CHATEAUDUN recrute par concours pour son Ecole de Musique, un professeur de Solfège pouvant éventuellement assurer la classe de Trombone. Adr. Curriculum Vitæ et diplômes à M. le Maire de 28200 CHATEAUDUN. Téléph. : 45.23.68.

■ La Ville de VALENCE recrute :

Par voie de concours sur titres :

— un professeur de violon titulaire du certificat d'aptitude ;

— un professeur de violoncelle titulaire du certificat d'aptitude.

Par voie de concours sur épreuves :

— un professeur de violon contractuel (16 h ou 18 h hebdomadaires) ;

— un professeur d'alto contractuel (1 6h ou 18 h hedbomadaires) ;

— un professeur de guitare (12 h hebdomadaires).

Les candidatures devront être adressées à M. le Maire de VALENCE - 26021, service du personnel, avant le 15 septembre 1978.

CONCOURS

■ VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON. Un concours est ouvert en vue de pourvoir au recrutement de quatre professeurs de solfège pour le Conservatoire Municipal ; il aura lieu le 25 septembre 1978. Date d'entrée en fonctions : 1er octobre 1978. Pour tous renseignements : écrire à M. Jean BERTRAND, directeur du Conservatoire, Cours Henri-IV, 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Professeur, Chef de Musique, cherche poste de Direction ou création Harmonie ou Fanfare, ainsi que Direction Ecole de Musique et si possible professorat Lycée ou Ecole Primaire. 55 ans. Grande expérience. Possède tous les diplômes requis pour ces activités, Sud-Ouest ou Sud-Est de préférence. Ecr. sous numéro No 161.

■ Professeur de Musique donnant cours de solfège, piano, orgue, guitare, accordéon, cherche place de Chef de Musique et Direction d'Ecole de Musique ou professorat dans Lycée ou Ecole primaire. 33 ans. Grande expérience. Tél. au 374.03.61 ou au 16.44.40.12.51.

■ 58 ans, jouant du baryton, pouvant former tamb. clairon ch. emploi concierge, veilleur, [illegible], surveillant. Ecr. au journal n/No 162 qui transmettra.

■ Officier, Chef de Musique d'Infanterie de marine en retraite, cherche Direction Ecole de Musique, Harmonie, Symphonie ou chorale, nombreuses réf., se déplacerait à l'Etranger. Ecr. M. Ed. COUDERT, Chef de Musique, 74, av. du Golf, 83700 ST-RAPHAEL - VALESCURE.

■ J.H. diplômé C.M. Paris, voudrait enseigner clarinette et (ou) solfège débutant. Région parisienne. Ecr. André FILLION, 201, av. Victor-Hugo, 92140 CLAMART.

OCCASIONS

■ SOCIETE Philharmonique recherche dix instruments à vent d'occasion, bon état, pour jeunes élèves (clarinette, saxo-sopr., sax. alto, tromp. si b et ut). Ecr. M. Léon GRES, SAINT-GERMAIN-DE-LA-COUDRE 61130, BELLEME. Indiquer prix.

■ A.V. environ 40 uniformes musicien (couleur bleue. Veste, pantalon et casquette). Très bon état. Prix à débattre. Ecrire à M. le Président de la Musique Municipale de 67700 SAVERNE.

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 72, route de Berck, 62600 RANG-DU-FLIERS.

■ Profess. Musique toutes régions, demandez document sur l'ART PAR LA JOIE lecture, audition, théorie, rythme méthode active. Source d'élèves instrumentistes, début 4 ans. Priorité pour ville et environs 10 km. Ecr. avec enveloppe timbrée à « L'ART PAR LA JOIE » 23, rue J.-Jaurès, 78190 TRAPPES. Reçoit sur rendez-vous.

■ SOLFEGE rythmique, tonal et instrumental, théorie, transposition, culture de l'oreille. Méthodes expliquées avec contrôle des cassettes D.C. Procédé unique, simple et radical pour étudier chez vous sans peine. Remboursement si pas satisfait. Ecr. MUSIC DC. par correspondance, 2, rue de Grenoble, 67000 Strasbourg.

■ B.F. de SOISY cherche d'occasion G. Caisse réglementaire 2 peaux. bon état. Ecr. M. PONCE C., 31, rue des Carrières, 95160 MONTMORENCY. ou téléphon. heures bureau au 737.12.95.

HERVE

(Fin)

Entre temps, il composait des chansonnettes populaires et aussi beaucoup de musique religieuse. Il alla jouer son répertoire à Londres, après avoir appris l'anglais en un temps record. Il y dirigea également des concerts à Covent-Garden qui furent très suivis.

De retour à Paris, il donne Alice de Nevers, Panurge et en 1883 Mam'zelle Nitouche, qui eut un gros succès. Puis ce furent La Cosaque, La noce à Nini, et quelques mois avant sa mort, Bacchanale.

Il mourut à Paris le 3 novembre 1892 d'une crise d'asthme. Il nous a laissé des chansons, des romances, de la musique religieuse (Messe brève, deux Agnus Dei, dix O Salutaris), une symphonie (donnée à Londres en 1874), des valses, des polkas, des ouvertures, et surtout une centaine d'opérettes. On peut dire à juste titre qu'il a été le créateur du genre.

Paul PIN.

fédérations régionales

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

Il est rappelé que ces textes ne doivent pas être des brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte :

— pour chaque article, utiliser une feuille différente de papier sans en-tête, de format normal 21 x 29,7.

Indiquer en haut et à gauche sur des lignes successives :

° le nom de la Fédération ;

° le nom du département (s'il s'agit d'une Fédération régionale) ;

° la ville où a eu lieu la manifestation ;

° le titre de l'article.

— Utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes ;

ne pas utiliser d'abréviations.

Les textes qui s'écarteront par trop de ces indications pourraient être retournés à l'envoyeur.

aisne

LAON

L'activité musicale

1) Auditions :

Les activités musicales à Laon se succèdent avec beaucoup de succès. En effet, dans la grande salle de la Maison des Arts et Loisirs, ont eu lieu deux auditions organisées par le Conservatoire municipal de Musique de Laon.

Malgré des programmes différents, les deux manifestations ont été fort suivies, et on peut avancer le chiffre de 1600 auditeurs pour ces deux matinées.

Dans ces auditions, l'on remarqua tout particulièrement l'effort fait par les professeurs afin de faire pratiquer par leurs élèves la musique de chambre. Ces Ensembles ont été fort appréciés.

2) Concert :

L'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon avait organisé, en cette soirée, un brillant concert donné sous forme de triptyque.

En première partie, l'Ensemble Vocal de Laon et ses 100 Choristes, dirigé en cette occasion par Albert Fournie (qui remplaça au dernier moment la directrice habituelle Simone Tavernier, empêchée) donna la preuve de son talent en exécutant très brillamment cinq pièces de son répertoire.

La seconde partie était constituée par l'audition de l'Orchestre de Chambre de Laon, sous la direction de Roger Thirault. Quatre morceaux furent exécutés. Tout d'abord en première audition, la Suite Pastorale de Marc-Didier Thirault dont les trois mouvements : Quiétude, Fraîcheur, Gaieté furent fort applaudis. Il est vraisemblable qu'un brillant avenir s'ouvre devant ce jeune compositeur.

Ensuite, l'on entendit la Suite Rococo de Gretry pour Violoncelle et Orchestre, dans une réalisation de Paul Bazelaire. Le soliste Jean-Eric Thirault, fit preuve d'une parfaite technique et de beaucoup de sensibilité dans l'Ariette. La Romance en Fa opus 50 de Beethoven pour Violon et Orchestre fut donnée par Marie-Hélène Ghirardi, dont la maîtrise et la qualité du son remportèrent tous les suffrages. Ces deux jeunes éléments, particulièrement applaudis font honneur à leurs professeurs : M. Thirault et Mlle Janine Thomain.

Pour terminer cette partie de Musique de Chambre, l'on apprécia une œuvre de jeunesse de Mozart : Trois Danses Allemandes, Köchel 605, rendue célèbre par la fameuse promenade en traineau.

Pour terminer la soirée, l'important Orchestre Harmono-Symphonique prit place sur l'estrade.

Pour commencer, l'ouverture de Poète et Paysan de Franz von Suppé fut exécutée avec, au Violoncelle solo, Marc-Didier Thirault. Puis, les numéros du Ballet des Deux Pigeons d'André Messager apportèrent au public la preuve du travail fourni lors des répétitions.

L'Ouverture Texane de Serge Lancen lui succéda, et enfin le Quadrille de la Chauve-Souris opus 363 de Johann Strauss, avec une orchestration de Désiré Dondeyne, mit un point final, rempli de bonne humeur, à une soirée qui avait déplacé une grande foule.

De nombreuses personnalités assistaient à cette manifestation.

3) L'Orchestre Harmono-Symphonique Départemental : L'Orchestre Harmono-Symphonique Départemental continue sa mission d'apporter de la bonne musique dans les différentes villes de notre département. Après avoir joué à Vervins, il donna un concert à Bohain, et enfin à Sissonne, avant de se produire à Hirson.

Le rôle de cet Ensemble, composé de musiciens amateurs, est un exemple car il associe les musiciens de la plus grande partie des sociétés du département dans un même esprit de communion musicale. Les liens d'amitié qu'il crée entre les différentes sociétés est fort appréciable.

Les populations ont bien compris cette mission, et sont venues nombreuses aux différents concerts.

centre

Congrès Fédéral 1978

Le Comité de Direction de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, réuni le 28 mai dernier à Vichy, à l'occasion des examens fédéraux du degré supérieur, a fixé comme suit le déroulement des manifestations du Congrès fédéral 1978, qui se tiendra à Cosne-sur-Loire (Nièvre), le dimanche 22 octobre :

9 h, à l'Hôtel de Ville, réunion du Conseil d'Administration :

10 h, salle du Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville, assemblée générale ;

12 h 30, Vin d'honneur offert par la Municipalité :

13 h, repas à l'Hôtel-Restaurant « Le Saint-Christophe », place de la Gare.

16 h, salle des fêtes, concert par l'Harmonie de Cosne.

En temps utile, les sociétés recevront une convocation individuelle avec l'ordre du jour de l'assemblée générale, mais d'ores et déjà celles qui désireraient présenter des vœux au congrès peuvent les adresser au Président Fédéral.

Le Président Fédéral,
André RELIN

NIEVRE

NEVERS

Société des Concerts Nivernais

La Société des Concerts Nivernais présentait sa dernière manifestation de la saison le dimanche 21 mai, en matinée, dans la grande salle de la Maison de la Culture.

La publicité avait souligné le caractère moderne du programme (modernisme tout relatif) et la présence d'invités insolites (les Ondes Martenot). Or, six cents auditeurs seulement avaient répondu à cette invitation. Etait-ce là l'expression des préférences nivernaises ? Toujours est-il que les absents, décidément incorrigibles, eurent tort une fois de plus.

Avec l'ouverture du Roi d'Ys, l'orchestre fit d'abord la démonstration de son harmonieuse solidité. Mais après ce coup de chapeau déférent à Edouard Lalo et à tout un passé par la même occasion, c'est la musique du XXème Siècle qui prit possession de la scène, à la suite de notre contemporain Marcel Landowski et de son Converto pour ondes Martenot, orchestre à cordes et percussions. Tour à tour flûte de Pan géante, soupir de jeune fille, trombone majestueux et signal du cosmos, les Ondes Martenot, planant sur l'ensemble orchestral, étonnèrent d'abord et séduisirent ensuite. Elles semblaient, ces enchanteresses, le prolongement fluidique de la sensibilité de leur prêtresse en robe rouge, Françoise Deslogères. Grande artiste, virtuose internationale, Françoise Deslogères reçut l'hommage d'une gerbe de fleurs avec l'approbation sonore du public.

Geneviève Ibanez et Claude Bonneton, professeurs de Conservatoire, elle à Nevers, lui à Boulogne-sur-Seine, interprétaient ensuite une œuvre peu connue dont ils avaient été les créateurs en France, le Concerto pour deux pianos et orchestre du Tchèque Bohuslav Martinu. Il fallait bien la sûre technique de ce couple sympathique pour triompher de cette partition ardente, fébrilement romantique et véritable épreuve de virtuosité synchronique. Quant au chef, Jean Beauregard, Directeur de Conservatoire, il joua magistralement de cet instrument à clavier imaginaire, l'orchestre qui, docile, répondit avec une vibrante efficacité. Geneviève Ibanez et Claude Bonneton, héros de cette performance furent acclamés. Jean Beauregard partagea leur succès en y associant, d'un geste, la prouesse de l'orchestre.

Intervenant pour la dernière fois, le présentateur Maurice Bertin-Denis, dont les commentaires témoignent toujours des profondes connaissances musicologiques commenta le ballet « Les Biches » en ces termes « Capricieuse, élégante, solide partition de Francis Poulenc ». Oui, et de plus, légèrement « rétro » avec son demi-siècle bien sonné, cette musique pleine de géniales pirouettes déversa, en cinq mouvements bien enlevés, l'euphorie dans la salle et aussi, peut-être, quelques secrètes visions de ballerines.

Et l'étonnant concert s'achevait sur un bis vainement réclamé : nous devrons attendre l'automne prochain, qui ne tardera guère s'il faut en croire le vent glacial qui, patiemment, nous attendait dehors.

champagne et meuse

MARNE

EPERNAY

Festival de Musique

Née en 1928, l'Union Musicale Intercantonale a prouvé qu'elle était une quinquagénaire qui se portait très bien. Pour fêter ce Cinquantenaire, Epernay siège de l'Union, avait reçu la mission d'organiser le 11 juin dernier, le festival annuel.

Certains préjugés tendent à faire admettre que les villes éprouvent des difficultés à organiser de semblables manifestations ; le Président Mauclair, avec son Vice-Président Martin et le Secrétaire Pierre Huyaux, ont prouvé tout le contraire. De nombreuses bonnes volontés, venant des Sociétés sparnaciennes, s'étaient jointes à ces organisateurs et permirent ainsi un déroulement parfait de cette journée.

Bien que n'étant pas participantes aux auditions du Festival, les Sociétés d'Epernay avaient la charge d'animer divers quartiers de la ville : l'Avenir Musique, la Fanfare des Tonneliers, le Club des Accordéonistes et Guitaristes Champenois et l'Harmonie des Chemins de Fer ont ainsi pris leur part d'activité à cette fête de la musique.

De trois défilés, les musiciens convergèrent vers le Square Raoul-Chandon où les dix Sociétés donnèrent leur audition. Par ordre de passage, la Fanfare l'Espérance de Venteuil, la Fanfare de Fleury-la-Rivière, l'Orchestre de l'Ecole de Musique d'Epernay et l'Union Musicale de Château-Thierry composaient la première partie. La seconde partie groupait la Fanfare de Damery, la Musique Municipale d'Oger, la Renaissance de Mailly-Champagne, la Fanfare Municipale de Dormans et l'Harmonie Municipale de Reims. Signalons au passage l'originalité de la Musique d'Oger qui se présenta avec sa Chorale dans une intéressante exécution du Chœur des Esclaves, de Nabucco de Verdi.

Nous pouvons assurer que ce Festival a été placé sous le signe de la qualité. Toutes les formations, d'importances diverses, ont présenté des œuvres bien travaillées. Nous avons pu constater avec satisfaction la compétence des directeurs et le rôle prépondérant de la vague des jeunes musiciens, formés au sein d'Ecoles de Musique ou de Conservatoires, et qui constituent maintenant la majorité de nos Sociétés.

Au vin d'honneur, le Président Mauclair disait sa satisfaction à l'issue de cette journée à la gloire de la Musique et remarqua que les Noces d'Or de l'Union ont été un précieux encouragement pour l'avenir. Bien que la commodité des moyens audio-visuels engendre la facilité, grâce à l'obstination de quelques-uns, grâce aux communes qui ont créé des cours et des écoles de musique, la courbe descendante de nos sociétés musicales se redresse et ceci nous permet d'envisager l'avenir plus sereinement. Le Président Mauclair conclut par ces mots « Puisse cette belle journée faire naître des vocations, puisse-t-elle susciter la passion et l'amour de la musique ! ».

Parmi les personnalités, nous avons remarqué la présence de MM. Stasi, Député et Vice-Président de l'Assemblée Nationale ; Jacques Perrein, Maire d'Epernay, et Claude Tanguy, Président de la Fédération.

MEUSE

VERDUN

Concert de l'Harmonie municipale

Un théâtre presque complet, un public ravi, il y a bien longtemps que les mélomanes verdunois n'avaient entendu de la si belle musique et dès maintenant ils savent qu'avec l'Harmonie Municipale, ils auront des concerts de qualité. Quand le Président HELAS prit la parole pour remercier les nombreuses personnalités venues encourager nos musiciens, les héros de cette soirée, on remarquait dans la salle, M. Vigneron, maire de Verdun, conseiller général, M. le Sous-Préfet de Verdun, M. Biwer, Député de Verdun, Monseigneur Boillon, Evêque de Verdun, M. le Colonel Commandant le 150ème RIM, de nombreux maires de communes environnantes, des adjoints et conseillers municipaux.

L'an dernier 45 exécutants, cette année 60, et quel programme ! M. Tillois, le présentateur, dans des commentaires très approfondis, annonça « La Marche Triomphale » (Delbecq) où la Batterie et l'Harmonie montrèrent qu'un travail sérieux avait été fait. Ensuite, ce fut l'ouverture de Poète et Paysan (Suppé), suivie de la Petite Suite (Filleul) dans un style ancien : navotte, passepied, menuet et pavane. Un morceau très aimé du public, à un tel point que celui-ci le bissa, fut un paso-doble, « Amora » de Darling, tout l'orchestre était emballé. Le grand pupitre des trompettes se montra à sa juste valeur dans Trumpet Voluntary de Purcell. Et la fin de cette première partie arriva avec « Marching Through Georgia » de Mille.

La deuxième partie commença par le Te Deum de Charpentier, suivi par une valse tzigane Bohémiana de Popy. Ensuite, ce furent des élèves de l'école à la flûte, à la clarinette, au saxophone alto, au piano et tous ces élèves prouvèrent qu'un travail sérieux était fait et que la relève était assurée. Après cela, on retrouva l'Harmonie dans « Anchors Aweig » de Zimmerman et il était près de 23 h. quand le rideau se referma sur cette belle phalange musicale où le travail du chef Libert a été testé à sa juste valeur. Il est à souhaiter que ce soit souvent que l'on entende de si beaux concerts.

CORROY

Le 4 juin dernier se tenait à Corroy, petite commune de la Marne à vocation essentiellement agricole, un festival de musique organisé par la fanfare La Fraternelle à l'occasion de son centenaire.

Cette société, comme tant d'autres, a connu des périodes plus ou moins fastes ; le décès de son directeur, Paul Godmet, à la mémoire de qui nous rendons hommage pour son dévouement et ses 28 années de direction, n'avait pas arrangé les choses.

Depuis, sous l'impulsion de son président, M. Claude Delaitre, et de son directeur, M. Raymond Jacquet, la Fraternelle est repartie vers le progrès et nous ne pouvons que les féliciter pour la bonne organisation et la parfaite réussite de ce festival qui nous a donné l'occasion d'entendre et d'applaudir les Sociétés participantes pour leurs excellentes interprétations.

Parmi l'assistance nombreuse, outre la Municipalité de Corroy, on remarquait la présence de M. Stasi, député ; M. Amelin, sénateur ; M. Caurier, conseiller général ; M. Gillain, vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Mouse.

Participaient à ce festival : la Fanfare de Baye, la Fanfare de Sommesous, la Fanfare libre de Broyes et Ferebrianes, la Fanfare Municipale d'Avize, les XIII de Fromentières et Arts et Musique de Montmirail, la Fanfare Municipale de Bannes, l'Harmonie Municipale de La Fere-Champenoise, la Fanfare Municipale de Plancy, l'Etoile Broyenne et ses Majorettes.

COMMERCY

M. Robert PERROT, nouveau Directeur de l'Harmonie

A la suite de la démission de M. Edmond Leroy en raison de son grand âge, M. Robert a été désigné pour lui succéder à la direction de l'Harmonie Municipale de Commercy.

Entré à l'Ecole de Musique de l'Harmonie en 1946, M. Perrot a suivi les cours de solfège de MM. Maurice Verpillier et Jacques André et le cours de trompette d'harmonie de M. Edmond Leroy.

Devenu très rapidement trompette-solo, il est nommé fonctionnaire-sous-chef en 1954 et sous-chef de musique en 1962, après avoir suivi le cours de direction de M. Désiré Dondeyne à Houlgate, sous le patronage de la C.M.F.

La direction de l'Harmonie Municipale de Commercy et de son Ecole de Musique ne pouvait donc être mieux pourvue.

Il a pour sous-chef M. Roger Bertrand, ancien élève du Conservatoire de Nancy, entré à l'Harmonie en 1960 et fonctionnaire-sous-chef depuis 1969.

J. ANDRE

FAINS-VEEL

Grand Concert d'Eté de l'Harmonie Municipale

L'Harmonie Municipale de Fains-Veel donnait son grand concert d'été le samedi 10 juin 1978 à partir de 21 heures en l'église Sainte-Catherine.

Un très nombreux public avait pris place dans cet endroit idéal quant à l'acoustique, profitant pendant près de deux heures de l'excellente prestation de cette phalange sous la baguette de son chef, M. Jean Roy, et ses applaudissements nourris ont sanctionné chaque morceau.

M. le Maire-Adjoint de Fains-Veel présidait cette manifestation à laquelle assistaient M. Edmond Leroy, directeur honoraire de l'Harmonie Municipale de Commercy et M. Jacques André, président départemental de la Fédération Champagne et Meuse.

J. ANDRE

VAUCOULEURS

Des flots de Musique sur la cité de Jeanne d'Arc

La Société de Musique « La Valcoloroise » a organisé de main de maître son Festival de Musique du dimanche 11 juin 1978 : défilé bien réglé, beau temps, merveilleux stade Georges Noël, concerts bien ordonnés, entrecoupés d'évolutions de gracieuses Majorettes et du Groupe Ukrainien de Strasbourg.

Participaient à cette importante manifestation : les Fanfares du 15ème R.G.A. et du 516ème Train de Toul, l'Harmonie Municipale d'Ecrouves (Meurthe-et-Moselle), la Fanfare Municipale de Neuves - Maisons (Meurthe - et - Moselle), l'Harmonie Municipale de Commercy (Meuse), la Fanfare Municipale de Tronville-en-Barrois (Meuse), la Fanfare des Forges de Marunaval (Haute-Marne), l'Harmonie Municipale de Bouligny (Meuse), l'Harmonie Municipale de Toul (Meurthe-et-Moselle), l'Harmonie de Neidenstein (ville jumelée avec Vaucouleurs), la Fanfare de Void (Meuse), l'Harmonie de Dombasle - sur - Meurthe (Meurthe-et-Moselle), les Cadets de Moulins-lès-Metz (Moselle), la Vaillante Saint-Fiacre de Nancy (Meurthe-et-Moselle), l'Harmonie de Montiers-en-Der (Haute-Marne).

A l'issue des concerts très applaudis par un nombreux public, un morceau d'ensemble, l'Echo de la Rochotte, réunit toutes les Sociétés sous la direction de M. Louis Tallournier, directeur de la Fanfare de Void.

En sa qualité de doyen des Chefs de Musique de la Meuse, M. Manzi, directeur de l'Harmonie Municipale de Bouligny, dirigea La Marseillaise, qui mit un point finale à ce Festival auquel assistaient de nombreuses personnalités, notamment M. Vincent, maire de Vaucouleurs, M. Droitcourt, conseiller général-maire de Gondrecourt et député suppléant, M. François Dosé, conseiller général - maire de Commercy.

La Fédération Champagne et Meuse était représentée par MM. Raymond Bigotte, président honoraire ; Michel Bigotte, trésorier, et Jacques André, président départemental.

J. ANDRE

franche-comté et territoire de belfort

HAUTE-SAVOIE

HERICOURT

La Musique au C.E.S. Pierre-et-Marie-Curie

Ayant pour but de rendre l'enseignement de la musique toujours plus vivant, en accord avec les professeurs de l'Harmonie Municipale et Mme la Directrice du CES Pierre-et-Marie-Curie, l'année 1977, 3ème année de collaboration étroite, a été appréciée de toutes parts. Afin de donner aux élèves le goût de la musique, le désir de jouer d'un instrument, en donnant à la musique la place qui lui revient dans l'enseignement et dans la vie de tous les jours, 5 séances ont été organisées, au cours desquelles les élèves ont eu à faire connaissance avec les instruments ainsi que le rôle propre à chacun des accessoires (anches, embouchures, pistons, etc.) ; ensuite le détail des possibilités avec des œuvres simples est présenté par le professeur de chacun des instruments. Certains élèves préparent des morceaux de flûtes à bec ou de xylophone, brûlant du désir de se faire entendre. La collaboration étroite avec les facteurs d'instruments ayant permis d'obtenir par exemple un aperçu quasi-complet de la fabrication d'une clarinette y compris anches, bec et clés ; il est regrettable que pour d'autres instruments : saxophone, trompette, trombone, les fabricants se montrent réticents, ce qui gêne le travail des animateurs mais ne fait que resserrer les liens du cercle d'étude vu la difficulté. Il est à regretter qu'un seul journal se soit fait l'écho d'une expérience si enrichissante pour les jeunes qui, profitant de la liaison établie, viennent de plus en plus nombreux grossir les rangs de l'Harmonie Municipale.

C'est une expérience concluante qui se déroule au CES Pierre-et-Marie-Curie d'Héricourt, en coopération avec l'Harmonie Municipale, avec l'assistance des professeurs responsables de 8 classes diverses représentant 200 élèves, ce qui dans le renouveau du goût pour la musique ainsi créé voit une évolution constante dans les cours présentés au C.E.S. ainsi que l'effectif grossissant de l'école de musique. Il s'agit là d'un travail sérieux pour lequel l'animateur bénévole, M. Doridant, secrétaire de l'Harmonie Municipale, ne peut qu'être félicité, encouragé et vivement remercié.

Le Secrétaire Général

R. MERLE

JURA

DOLE

Distinction

Le Journal Officiel nous a appris dernièrement la promotion au grade de Commandeur dans l'ordre des Arts et des Lettres de M. René Maurice, directeur de l'Harmonie-Fanfare Municipale de Dôle, et parallèlement Directeur du Conservatoire de Musique de cette ville : cette haute distinction récompense un long travail entièrement voué à la musique et à l'éducation musicale.

Né en 1922 à Besançon, c'est dans sa ville natale que M. Maurice débuta ses études musicales, puis à Nancy en classe de Direction d'Orchestre où il obtint un Prix à l'unanimité. A Paris en 1949 il est l'élève des Hugon et Pech ; il bénéficie des conseils de M. Fritz Munch, directeur du Conservatoire de Strasbourg, et de M. Eugène Bigot, chef d'Orchestre de l'Opéra de Paris.

Reçu numéro un au concours de sous-chef de musique de l'armée, il est nommé adjoint à l'Inspection des musiques et affecté à Paris où il exerce également les fonctions de Professeur au Centre d'Instruction Musicale de l'Armée. En 1958, M. Maurice quitte l'armée et dirige successivement les Conservatoires de la Mure, Fécamp, puis de Dôle en 1974. M. Maurice est également compositeur, membre de la SACEM et auteur de plusieurs œuvres, dont un concerto pour clarinettes créé à Dôle en 1976 par l'orchestre de la Société des Concerts de Dôle dont il assure la direction, de même qu'il dirige l'Harmonie Municipale ainsi que l'orchestre des élèves du Conservatoire. Il est également conseiller pédagogique et coordinateur des études de l'U.D.C.E.M. pour le Jura.

La très haute distinction dont M. Maurice vient de faire l'objet, touche tous ses amis, ses admirateurs et tous les musiciens. Le bureau de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort présente à M. Maurice ses plus vives félicitations.

Le Secrétaire Général,

MERLÉ Raymond

DOUBS

Concert parisien pour trois Sociétés du Doubs

Pentecôte 1978 restera une grande date pour les trois sociétés musicales : La Démocrate de Charquemont, La Fraternité de Villers-le-Lac et l'Harmonie Municipale d'Audincourt, qui ont donné un grand concert à Paris, dans les jardins du Luxembourg, sous la direction de leur chef commun, M. Pierre Vuillemin, Trésorier fédéral, concrétisant ainsi deux années d'efforts et de travail acharnés.

Invités par M. Robert Schwint, Sénateur-Maire de Besançon, les 120 musiciens, leurs familles et leurs amis se sont retrouvés dans la cour du Sénat pour une visite commentée de l'ancien palais Médicis.

Après un bref défilé, les musiciens ont pris possession du kiosque du Jardin du Luxembourg, tandis qu'un nombreux public d'amis et de promeneurs s'installait malgré la température fraîche et un temps maussade.

Les nombreux applaudissements qui retentirent après chaque morceau témoignèrent de la qualité musicale de ce grand ensemble qui a su se hisser à un haut niveau.

Un vin d'honneur réunit les musiciens et leurs accompagnateurs. Au cours de celui-ci, M. Schwint et M. Paganelli, Conseiller général et Maire d'Audincourt, adressèrent leurs vifs remerciements à M. Pierre Vuillemin qui a mis pour la réussite de ce concert beaucoup de dévouement et surtout tout son talent. Leurs remerciements allèrent aussi au Président de l'Harmonie d'Audincourt, M. Michel Droz, qui a su organiser de main de maître cette sortie de 3 jours et faire en sorte que les 300 participants soient satisfaits au maximum.

Chaque société va maintenant reprendre ses activités propres mais l'aventure qu'elles viennent de vivre ensemble ne peut rester sans lendemain. D'autres manifestations sont prévues et pourquoi pas la création d'une amicale qui resserrerait les liens d'amitié qui unissent maintenant tous les musiciens ?

VANDONCOURT

Le Festival d'été du Pays de Montbéliard

Après le concours de classement du 2 avril à Sochaux, le Festival tenu à Vandoncourt représentait la seconde manifestation musicale organisée sous l'égide de l'Amicale des Sociétés Musicales et Chorales du Pays de Montbéliard. Si la première en regroupait douze qui souhaitaient se situer dans la hiérarchie des classements, la seconde avec des productions plus libres et sans jury, permettait par contre aux sociétés connaissant des difficultés passagères de se produire devant un public averti. C'est donc comme à l'accoutumée l'Harmonie et la Chorale du Personnel des Automobiles Peugeot qui ont donné le concert de gala dans une prestation très réussie et appréciée, le samedi 17 juin.

Le dimanche 18 juin, à 11 h., un apéritif-concert est donné par la Musique du 35ème RI de Belfort, qui, avec un effectif d'appelés uniquement, s'en tira fort honorablement. Au début de l'après-midi a eu lieu le défilé de présentation à l'issue duquel 9 sociétés se sont succédé sur le podium, laissant ensuite la place aux 4 challengers soit 1 par groupe : Harmonies, Batteries-Fanfares, Clubs d'Accordéon et Chorales ; ces dernières étant les invitées d'honneur de cette journée musicale parce qu'ayant obtenu les meilleurs classements lors de la journée du 2 avril à Sochaux. En somme une manifestation musicale populaire ayant en arrière-plan un souci d'émulation parmi les quelque 40 sociétés du Pays de Montbéliard. Les personnalités surent manifester leur intérêt dans leurs discours et, après la remise des coupes et challenges, le dernier s'est appliquer à commenter ce que représente de telles journées pour un public soucieux de la « Qualité de la Vie ».

ERARD Claude,

Secrétaire de l'Amicale des Sociétés de Musique du Pays de Montbéliard.

île-de-france

SEINE-SAINT-DENIS

STAINS

Harmonie et Ecole de Musique

Nous apprenons avec plaisir qu'à l'issue de l'Assemblée instituant un Office municipal de la Culture, M. Pierna, maire de Stains, a remis la médaille de la ville de Stains à MM. Jean Cadet et André Delouye, responsables de l'Harmonie, pour les grands services qu'ils ont rendus dans le développement de la Culture Musicale à Stains.

Les résultats de cette belle action sont concrétisés par les excellentes notes obtenues par les élèves aux examens fédéraux de 1978.

Toutes nos félicitations à M. Delouye pour sa belle action à l'Harmonie et aussi à la Société « Majoret Music Parade » ainsi qu'aux professeurs de ces deux sociétés, avec tous nos encouragements aux élèves.

Un auditeur attentif.

HAUTS-DE-SEINE

SEVRES

Concert de la Chorale et de l'Ensemble Vocal de Sèvres

(Techniciens des Métiers de la Musique)

C'est dans la nouvelle Salle Gaveau restaurée, idéale pour une soirée de chant choral ou de musique de chambre, que la Chorale et l'Ensemble vocal de Sèvres, dirigé par Michel Fleurant, donnaient leur concert annuel du 31 mars 1978. Ce concert était placé sous la présidence d'honneur de M. Jean Auba, Inspecteur Général de l'Instruction Publique, Directeur du Centre International d'Etudes Pédagogiques de Sèvres. Participaient aussi à la soirée deux chorales d'enfants composées d'une part des élèves du Collège Pierre-Alviset, rue Monge à Paris et, d'autre part, de ceux du Collège de Sèvres, section Archinard, chorales respectivement dirigées par Noëlle Chesneaux et Mireille Fleuri. Etait également invitée à cette soirée la Chorale allemande de Bochum-Mitte, composée depuis 1973 du chœur d'hommes de Bochum (1894) et d'un chœur d'Essen créé en 1924, importante formation d'une centaine de choristes, placés sous la direction d'Ulrich Jung.

Le concert débuta par l'« Album à colorier », charmante cantate en huit parties sur des poèmes d'Etienne de Sadeleer, pour chœurs d'enfants à deux voix de Jean Absil. Cette œuvre sensible et pittoresque qui évoque dans ses huit tableaux sept couleurs et un arc-en-ciel en relation avec personnages, fleur ou animal, fut interprétée par les chorales d'enfants mentionnées ci-dessus et le jeune Orchestre de Chambre Parisien fondé en 1977, dont le chef Daniel Barda dirigeait l'ensemble. Des louanges sans réserve doivent être décernées aux professeurs, Noëlle Chesneaux et Mireille Fleuri qui, avec autant de patience que de talent, ont réussi à monter en quelques mois, avec une seule heure hebdomadaire de chant choral, ces pièces difficiles. Le bonheur de chanter qu'elles

Alexander heinrich
La flûte à bec de qualité

BOIS 30 MODELES 4 SERIES
de la sopranino à la basse
doigtés moderne et baroque
SOLIST
MEISTER BOIS PRECIEUX
MEISTER
ROYAL
catalogue sur demande
chez votre fournisseur ou chez
ALPHONSE LEDUC
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS cédex 01
260 48.61 260 65.26

FABRICATION DEMUSA R. D. A.

ont su communiquer à leurs jeunes choristes a été ressenti par toute l'assistance, bonheur que l'orchestre s'efforça de ne pas ternir, sans y réussir parfaitement dans une ou deux des huit pièces, malgré la direction précise et vigilante de Daniel Barda.

La deuxième partie de ce concert fut consacrée à des chœurs a cappella chantés par la chorale et l'ensemble vocal de Sèvres ainsi que des élèves des classes du Lycée, section A 6. Après la belle fugue de Bach que Michel Fleurant traduit toujours avec beaucoup de noblesse et de gravité, des chœurs de Debussy, Poulenc, Ravel, Ropartz et Planel avaient été choisis pour ce programme. Ce fut un très beau moment où le goût, le sens de l'équilibre transparurent à travers les œuvres de ces musiciens.

La grande chorale allemande de Bochun-Mitte à qui était réservée la troisième partie de cette soirée, nous a étonnés à plus d'un titre. Effectif impressionnant, présentation rigoureuse, choix de chœurs d'une grande difficulté pour des amateurs ne répétant qu'une fois par semaine, direction pleine de fougue et d'autorité du jeune chef Ulrich Jung, autant d'éléments qui valurent à cet ensemble de vigoureux applaudissements. Certes, le programme a pu paraître un peu austère si l'on excepte les Liebeslieder - Walzer de Brahms, qui auraient peut-être pu figurer à la fin de cette partie, après les pompeuses et sévères musiques de Bruckner et d'Hindemith.

Le Magnificat de J.-S. Bach, très attendu, clôtura ce concert. On y retrouva la Chorale et l'Ensemble Vocal de Sèvres, les élèves des classes de la Section A 6 et l'Orchestre de Chambre Parisien, placés sous la direction de Michel Fleurant. Solistes, chœurs et orchestre s'affirmèrent avec aisance et donnèrent une traduction vibrante et enthousiaste de cette belle œuvre.

Félicitons vivement tous les artisans de cette magnifique soirée, et tout particulièrement Michel Fleurant qui, depuis 1950 anime, organise et dirige les nombreuses activités dont sa chorale et lui-même peuvent être fiers. Soulignons une fois de plus les difficultés qu'ils doivent vaincre du fait du renouvellement partiel de l'effectif, chaque année et du temps de répétition très réduit, puisqu'une seule heure hebdomadaire de chant choral est prévue dans l'emploi du temps des élèves. Mais le talent, l'inlassable dévouement et l'expérience de Michel Fleurant lui permettent de se jouer de ces difficultés et il vient encore une fois de nous en donner une preuve éclatante.

François ZIBERLIN,
Inspecteur de l'Enseignement Musical.

GARCHES

Harmonie « Union Fraternelle » Centenaire (4 juin 1978)

A l'occasion du Centenaire de notre Société, le 4 juin 1978, ont eu lieu les diverses manifestations relatées ci-après :

De 10 h. à 11 h., trois Sociétés, la Magnytoise, de Magny-en-Vexin (Mlle Peninque Présidente. M. Allard Directeur) ; La Fraternelle d'Ecquevilly (M. Gourlaouen Président, M. Chartier Directeur), et l'Harmonie de Pontault-Combault (M. Perveyrie Président. M. Charpentier Directeur), ont défilé parties de trois points différents de Garches pour converger au Parc de la Mairie.

A 11 h., notre Président, M. Thevenot et notre Directeur, M. Roux, ont déposé une gerbe au monument aux morts de notre ville, accompagnés par notre Batterie-Fanfare.

De 11 h. 15 à 12 h., l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord (Président M. Dutholt, Directeur M. Ducrocq), a donné un concert au Parc de la Mairie.

Puis toutes les Sociétés ont défilé pour se rendre au restaurant scolaire Pasteur où M. Bodin, maire de Garches, nous a accueillis. M. Thevenot a fait un très intéressant historique de notre Société. M. Wolff, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales des Hauts-de-Seine, a excusé M. Paul Pin, Secrétaire Général de la CMF et Président de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France, ainsi que M. le Colonel Charollais, Secrétaire Général de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France, empêchés tous les deux par leurs obligations musicales.

M. le Maire a remis ensuite à M. Thevenot la médaille de bronze de la ville de Garches et à M. Roux la médaille de vermeil pour commémorer le cinquantenaire de sa direction à la tête de notre Société.

Après le très bon repas offert par la Municipalité toutes les Sociétés ont défilé de nouveau pour retourner au Parc de la Mairie, où l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord nous a donné un concert de grande qualité, fort apprécié par le public.

Au cours de ce concert, M Wolff lut un message de M. Paul Pin, s'excusant de ne pouvoir être parmi nous, félicitant notre Société et déléguant ses pouvoirs à M. Wolff pour nous remettre la médaille et le diplôme commémoratif de notre Centenaire, ce qui fut fait aux applaudissements de tous.

Notre Président, M. Thevenot, a remercié M. Wolff, la Municipalité, toutes les Sociétés et tous les participants à cette manifestation. M. le Maire a ensuite félicité tous ceux qui ont pris part à cette commémoration.

Un morceau d'ensemble, Saint-Cyr, dirigé par M. Roux, a clôturé cette magnifique journée, que le beau temps avait bien voulu favoriser.

midi

AUDE

CARCASSONNE

Stage départemental de Musique

M. Jacques Miquel, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Aude et Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, organise tous les ans deux journées musicales qui ont lieu avec la participation de quelques professeurs du Conservatoire de Toulouse à l'Ecole de Musique de Carcassonne, dont le directeur est M. Cadres.

Quelque quatre-vingt-cinq jeunes musiciens, membres de différentes sociétés de l'Aude, se sont retrouvés mercredi matin 28 juin dans les locaux de l'Ecole de Musique de Carcassonne pour participer à ce stage annuel qui est devenu traditionnel et qui est dirigé par M. Miquel, assisté par les professeurs de l'Ecole de Musique. Un stage qui dura toute la journée et porta sur de multiples sujets. Il fut très enrichissant et s'est continué par une deuxième journée mercredi 5 juillet, à Port-la-Nouvelle. Au terme de cette dernière, les participants donneront en soirée un grand concert musical sur la promenade du front de mer.

Signalons en passant qu'à la dernière réunion du Conseil d'administration de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, présidé par M. Sarzi, et à laquelle assistait M. Resnikoff, délégué régional à la Musique, il fut décidé que chaque département de la Région languedoc-Roussillon devait procéder à la mise en place d'une Harmonie « Juniors » dans le courant de l'année musicale 1978-1979.

M. Jacques Miquel a été désigné pour le département de l'Aude. Souhaitons qu'avec sa compétence musicale et sa pédagogie, M. Miquel arrive à mettre sur pieds une harmonie composée de jeunes éléments qui comprendra au moins cent vingt ou cent trente musiciens. Nous profitions de l'occasion qui nous est offerte pour lancer un appel à toutes les Ecoles de Musique, à toutes les harmonies du département de l'Aude pour que les jeunes qui ont fait partie viennent grossir les rangs de notre Harmonie départementale « Juniors ». Ne parle-t-on pas déjà d'un stage à Alzone en 1979 ?

COURSAN

Prix de l'Ecole de Musique

Ce mardi 20 juin, à 21 h., avait lieu la distribution des prix à l'Ecole Municipale de Musique de notre ville.

La soirée débuta par l'audition de l'orchestre « Juniors » sous la direction de M. André Sarzi, Directeur de l'Ecole de Musique et Président fédéral.

Le programme ci-après connut un succès considérable : La Marseillaise, Les Dragons de Noailles (J. Semler-Collery), Polka des Pierrettes (Allier), Sérénade (Heykens), La Chanson de Lara, tirée du film docteur Jivago (Jarre), Nabuccho chœur des Esclaves (Verdi). Puis ce fut la partie chant : Mille Colombes (Christian Bruhn) et l'Enfant au tambour (Onorati).

Ensuite les meilleurs élèves exécutèrent en solistes des œuvres à la clarinette, la flûte, l'accordéon, l'orgue, la trompette, le quatuor de trompettes composé de Jean-Luc Prat (12 ans), Rémi Cavailles (12 ans), Jean-François Llinas (13 ans) et Hervé Barthe (14 ans), eut un remarquable succès.

La salle des fêtes de la Maison des Jeunes était comble ce soir-là pour venir écouter les jeunes qui avaient un désir fou de se faire entendre par leurs parents et les amis de la musique.

Parmi les personnalités, nous avons pu remarquer : M. G. Pla, Adjoint au Maire, qui ouvrit la séance par une allocution ; MM. Brezet, Vilas, Armengaud, Jeres, Mme Garcia, Conseillers Municipaux ; M. Soulie, Président de la Lyre Narbonnaise et Conseiller Municipal de Narbonne ; M. S. Thibaut, Président de l'Harmonie Républicaine ; M. R. Glanet, Secrétaire général de l'Harmonie Républicaine ; Mme Balaye, Présidente de la Société Musicale l'Art Sallois de Salles-d'Aude ; M. Capman, Directeur de la Lyre Narbonnaise ; MM. Pedaros et Ramon de la Lyre Narbonnaise ; Mlle Sarzi, professeur à l'Ecole de Musique de Narbonne.

A la fin du concert la Municipalité de Coursan offrit un vin d'honneur dans la cour de la Maison des Jeunes où, dans la douce nuit d'été, prirent la parole MM. Plat et Soulie en faveur de la Musique et la soirée prit fin par le verre de l'amitié.

NARBONNE

Concerts de la Lyre Narbonnaise

Dans le cadre des concerts du printemps et d'été, la Lyre Narbonnaise et l'Harmonie Républicaine de Coursan, ont déjà donné plusieurs concerts dans divers points de la ville.

Le premier a eu lieu dans la grande salle du Palais du Travail le vendredi 26 mai. Autour des podiums, avait pris place la foule des grands jours parmi laquelle nous avons pu voir M. Cecle, Adjoint au Maire délégué à la culture ; M. Soulie, Conseiller Municipal, Président de la Lyre Narbonnaise ; M. Rivet, Président honoraire ; M. Félix-Pierre Loup, compositeur ; M. André Sarzi, Directeur honoraire et Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ; M. Sébastien Espuna, Directeur de l'Ecole de Musique de Narbonne ; Mlle Angeline Sarzi, professeur à l'Ecole Municipale de Musique de Narbonne.

Au cours de ce concert, la Lyre exécuta le programme suivant qui fut fort apprécié : Marche des Petits Etats (Andrieu), La Dame de Pique, ouverture (Suppé), Fantaisie sur Faust (Gounod), Puppchen Marche, Intermezzo (de J. Gilbert), O Bellos Mountagnos, variations pour cornet (de Petit), soliste M. Cossa, Carrousel avec Sydney Bechet, L'Or et l'Argent, valse de F. Lehar, Paso Corajan, paso-doble de Félix-Pierre Loup.

Cette soirée familiale pleine de musique et d'amitié enthousiasma l'assistance qui ne ménagea pas ses applaudissements à nos dévoués musiciens placés sous la direction de M. Capman et la soirée se termina par un vin d'honneur offert par la Municipalité, au cours duquel M. Soulie encouragea les 60 musiciens pour les concerts à venir et les félicita pour les concerts passés qui ont eu lieu, l'un dans le square du Jardin de la Révolution et l'autre dans le quartier Anatole-France devant le bar « Chez Cristian », dont le patron est trompette ripiane à la Lyre Narbonnaise.

OUVEILLAN

Distribution des Prix à l'Ecole de Musique

La salle des fêtes était archi-comble, en partie occupée par les parents des élèves de l'Ecole de Musique, en partie par les mélomanes venus écouter leur Union Musicale, qui se devait de rehausser cette sympathique manifestation de sa présence et également de venir juger l'aptitude des futurs remplaçants.

M. Emile Capman, directeur de l'Ecole Municipale et Chef de l'Union Musicale Ouveillanaise s'adressait à tout l'auditoire. Après les souhaits de bienvenue aux personnalités présentes, M. Aussenac, Maire de la commune et son Conseil Municipal ; l'Abbé Planel, curé de la paroisse ; M. Jean-Louis Soulie, Président de la Lyre Narbonnaise dont M. Capman est le Directeur ; M. Pedarros, Trésorier de la Lyre Narbonnaise ; il adressa ses remerciements à tout le public. Notons en passant que M. Maurice Saez, Président de l'Union Musicale Ouveillanaise était absent puisqu'il est en traitement à la clinique Saint-Eloi de Montpellier ; M. Sarzi, Président fédéral, s'était fait excuser, étant pris avec son orchestre « Juniors » pour la fête annuelle de la Maison des Jeunes de Coursan.

Tour à tour les meilleurs élèves passèrent en solistes devant un public enthousiaste : et Robert Purroy exécuta le solo de concert pour saxophone de Mayeur ; élève de première année de la classe de trompette, Bruno Carruesco interpréta Amadis, de Lully ; ce fut ensuite Eric Llop qui joua la chanson de Lara, tandis que son collègue Bruno Chambon jouait « Cerisiers roses et Pommiers blancs ». La chorale enfantine et l'orchestre des « Flûtes douces » exécuta quelques airs du répertoire français : Au clair de la lune, J'ai perdu mon âne, Les cloches et Vive la Musique qui déclenchèrent un tonnerre d'applaudissements.

Quant à l'Union Musicale Ouveillanaise, elle interpréta le programme ci-après : Vienne reste Vienne, marche de Schrammel ; Faust, fantaisie sur l'Opéra de Gounod (solistes Revel, cornet, et Goano, trombone) ; Fantaisie sur les chansons d'Adamo ; Trombone sentimental, polka pour trombone (soliste, Goiano) ; Ma Reine, valse de Bucalossi ; Las Espagnolas, paso-doble de Monréal ; Ce n'est qu'un au-revoir, repris par le chœur des enfants de l'Ecole de Musique.

Un vin d'honneur fut servi dans le nouveau siège tout neuf mis depuis peu à la disposition de la Société par la Municipalité. Tour à tour, MM. Aussenac, Maire ; Soulie, Président de la Lyre Narbonnaise, et Capman, Directeur, dirent toute la joie qu'apporte la musique.

Agréable soirée bien dans la tradition de nos musiciens amateurs que nous souhaitons bientôt revoir devant le public ouveillanais.

PORT-LA-NOUVELLE

Grand Concert par l'Harmonie Départementale Junior

La déesse de la Musique était ce soir-là avec les jeunes car, alors que le concert venait à peine de se terminer, les vannes du ciel s'ouvrirent faisant place nette à l'endroit où venait d'avoir lieu le magnifique concert donné par 85 juniors du département de l'Aude.

Dès l'après-midi, avec sa conscience habituelle et le désir de bien faire, M. Miquel, membre du jury au Conservatoire de Toulouse, président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Aude, avait tenu à faire une répétition d'ensemble, sous le préau du C.E.S. de Port-la-Nouvelle, du programme de choix qui devait être exécuté vers 21 h 45 sur le parking de la Réserve.

A 21 h, les infatigables musiciens du Réveil Nouvellois, avec les pompons rouges de la Marine Nationale et leurs marches altières, drainaient vers le lieu du concert de nombreux auditeurs. Les jeunes musiciens étaient à pied d'œuvre et attendaient leur directeur et les personnalités invitées à cette belle et juvénile manifestation musicale.

Nous avons pu remarquer M. Resnikoff, délégué régional aux affaires culturelles et à la Musique ; M. Rappin, adjoint au maire de Port-la-Nouvelle ; M. Peus, président de l'U.D. des Sociétés Musicales des Pyrénées-Orientales ; M. Seguy, président du Festival des Musiques Rurales de l'Aude ; M. Galy, vice-président de la Fédération du Midi pour le département de l'Hérault ; M. Vialette, directeur de l'Avant-Garde de Villepinte ; M. Bleche, directeur du Cercle Musical Conquois ; M. Grimaud, directeur de l'Harmonie des Sans-Souci de Castelnaudary ; M. Sylvestre, président de la Lyre de Limoux ; MM. Roux, Cullo, Bertrand du Réveil Nouvellois ; M. Sarzi, président fédéral et d'autres encore.

Voici le programme qui fut exécuté : Marche de Babette (G. Bécaud) ; American Panorama (J. Darlinb) ; Menuet (G. Bolzoni) ; Moonlivht (Sérénade de G. Miller) ; A travers la Georgie, marche avec tambours et clairons avec le Réveil Nouvellois ; Dans le jardin d'un Monastère (Ketelbey) ; Un étranger à New-York (J. Darling) ; Dixieland Balthazar (J. Cower) et pour terminer, Joyeux Trompette, de G. Allier, avec le Réveil Nouvellois.

Cet événement musical digne de tous les éloges, tant au point de vue exécution quo sur le plan direction, se termina par les applaudissements frénétiques d'une foule d'estivants enthousiastes.

Editions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle — 75009 PARIS — Téléphone : 874.09.25

Maison fondée en 1772

EXTRAIT DU CATALOGUE GENERAL
OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT

a) Instrumentation et orchestration

BERLIOZ (H.). — Traité d'instrumentation et d'orchestration moderne.

DONDEYNE (D.) et ROBERT (F.). — Nouveau traité d'orchestration à l'usage des harmonies, fanfares et musiques militaires pour faire suite au « Traité d'instrumentation et d'orchestration » de Gabriel PARES. Un volume relié de 380 pages, contenant plus de 200 exemples musicaux en partition d'œuvres originales classiques et modernes.

Depuis soixante-dix ans, rien de semblable n'avait paru ni à l'étranger ni en France. Dans leur introduction, les auteurs précisent que ce volume ne prétend nullement se substituer au **Traité d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Musiques Militaires, d'Harmonie et de Fanfare** publié par Gabriel Parès en 1898. Par contre, dans le domaine de l'orchestration proprement dite, ils nous livrent les observations et réflexions originales dictées par de nombreuses années de direction et de composition d'une part, de recherches musicologiques d'autre part. Certains chapitres — ou fragments de chapitre — traitent de sujets **absolument inédits** comme la participation d'instruments additionnels autres que les contrebasses à cordes (violoncelles, piano, harpe, orgue, célesta...), l'accompagnement de la voix ou d'instruments concertants faisant partie ou non de l'orchestre (piano, violon, alto, orgue, violoncelle...). Plus de cent extraits d'œuvres — **originales** pour la plupart — figurent en partition, couvrant une période historique de près de deux siècles et embrassant toutes les écoles d'Europe et d'Amérique, de Gossec à nos jours. Dans leur immense majorité, ces ouvrages sont peu connus : beaucoup sont même demeurés manuscrits et ont été soit arrachés à la poussière des bibliothèques, soit tirés des cartons des compositeurs avec leur autorisation ou celle de leurs héritiers et ayants-droit.

Naguère, l'orchestre d'harmonie était, certes, pourvu d'un répertoire original mais il diffusait surtout des chefs-d'œuvres symphoniques et lyriques sous forme de transcriptions et d'arrangements de toutes sortes. Ce rôle est devenu pratiquement sans objet du fait de la divulgation, jusque dans les foyers les plus humbles, de ces mêmes partitions dans leur version originelle, grâce à la radio, au disque, à télévision. Aux formations d'harmonie de faire connaître à présent avant tout et surtout le répertoire original, d'une abondance et d'une variété insoupçonnées et que les auteurs s'appliquent depuis près de dix ans, à mettre en valeur de façon systématique ! Après tant de concerts, de disques(d'émissions de radio et de télévision, un praticien et un historien ont à nouveau associé leurs efforts pour le plus grand profit des tion, des historiens en règle générale de tous chefs de musique, des professeurs de compositeux qui s'intéressent à l'orchestre d'harmonie, né, pendant la Révolution, en France où il trouve encore son plus favorable terrain d'épanouissement.

WIDOR (Ch.-M.). — Technique de l'orchestre moderne, appendice au traité d'instrumentation de H. Berlioz.

PARES (G.). — Traité d'instrumentation et d'orchestration à l'usage des musiques militaires, d'harmonie ou de fanfare.

b) Ouvrages théoriques

DANHAUSER (A.). — Théorie complète de la musique. (Nouvelle édition revue et corrigée par H. Rabaud).

Cette théorie se divise en 5 parties suivies d'un complément, la première partie traite des signes employés pour écrire la musique ; la deuxième, de la gamme et des intervalles ; la troisième, de la tonalité ; la quatrième, de la mesure ; la cinquième, des principes généraux de l'exécution musicale ; enfin le complément parle des notes d'agrément, abréviations, etc...

DANHAUSER (A.). — Questionnaire, appendice à la théorie musicale.

— Abrégé de la théorie.

FONTAINE (F.). — Traité pratique du rythme.

LANTIER (P.). — 20 leçons de solfège rythmique.

PASSANI (E.). — Exercices de solfèges rythmique.

WOESTYN. — 500 questions de théorie musicale.

c) Solfège divers

COLLECTION « SOLFEGE DES SOLFEGES » par A. Danhauser, L. Lemoine, Carulli et Lavignac, 36 volumes contenant un grand nombre de leçons classées progressivement.

Très grand choix de solfège d'auteurs divers : Bournonville, Damase, Dandelot, Dupré, Fétis, Gevaert, Jay, Jongen, Lannoy, Lantier, Libert, Manen, Noël-Callon, Passani, Plé, Roussel, Sohet, etc.

(Envoi de catalogues sur simple demande)

Fourniture rapide de toute la musique des autres fonds (français et étrangers)

De telles manifestations reçoivent régulièrement un chaleureuq accueil de la part des vacanciers. Qu'il nous soit permis en cette heureuse circonstance, d'adresser nos félicitations les plus sincères à M. Miquel qui a réussi à mettre sur pied, comme l'avait prévu le bureau fédéral, cette harmonie départementale juniors pour le département de l'Aude : nos félicitations vont aussi d'abord aux jeunes musiciens qui sont les piliers de cette formation qui ne cessera de grandir au fil des années, aux éducateurs, à M. Roux, directeur du Réveil Nouvellois et à ses membres du bureau et exécutants et un grand merci à M. le Maire de Port-la-Nouvelle, pour l'accueil réservé à la jeune harmonie, à ses dirigeants et aux personnalités qui avaient répondu à leur invitation, en espérant que l'Aude sera le département-pilote pour ces formations du Languedoc-Roussillon.

AVEYRON

DECAZEVILLE

Une belle sortie

de la Lyre Decazevilloise

Mettant à profit le week-end de la Pentecôte, la Lyre Decazevilloise gagnait la côte atlantique, où elle était demandée pour animer les fêtes de Fouras et se produire à Royan.

Après un voyage des plus agréables à travers le Lot, la Dordogne et le vignoble de Cognac, elle arrivait à Fouras où l'accueil du Comité des Fêtes sut faire oublier les fatigues du car. Prise de possession des chambres dans les locaux clairs et spacieux d'une colonie de vacances, face à la mer, et départ pour La Rochelle pour une visite rapide de la ville et de son port chargé d'histoire. Repas dans un magnifique restaurant où le poisson fut à l'honneur, et en place pour le premier concert donné en l'église de Fouras à cause de la fraîcheur du temps : public nombreux et enthousiaste qui parut émerveillé par la prestation de nos musiciens.

Mais ce fut le lendemain, dimanche de Pentecôte, que ceux-ci donnèrent toute la mesure de leur talent au cours des diverses manifestations prévues à Fouras :

— Tout d'abord, concert spirituel en l'église de Fouras, au cours de la grand' messe, suivi par un auditoire à la fois étonné et conquis et qui manifesta son intérêt par des applaudissements spontanés à la fin de l'office.

— Défilé en ville et cérémonie au monument aux morts, où le Conseil Municipal eut la délicate attention de faire monter les couleurs et remettre la gerbe par le Président de la Lyre, tandis que les musiciens exécutaient les sonneries réglementaires et interprétaient un morceau de circonstance.

— Défilé dans le quartier des ostréiculteurs en compagnie de majorettes pour animer les fêtes annuelles de ce quartier pittoresque situé dans une presqu'île très étroite. C'est là que nous eûmes droit à deux bourriches d'huîtres qui firent notre régal au repas du soir.

Après-midi de détente où nous fut proposée la visite de l'île d'Aix, visite qui nous intéressa beaucoup, car c'est là que Napoléon séjourna avant son départ pour l'exil et c'est de là qu'il partit pour Sainte-Hélène à bord du Bellérophon. Tout rappelle l'Empereur dans ce petit coin de terre et nos jeunes ne se lassaient pas d'écouter les explications à la fois simples mais complètes de nos guides bénévoles.

Retour de l'île, repas et départ pour Royan, où nous avons donné le dernier concert de notre sortie face à la mer dans un auditorium moderne où l'acoustique se révéla excellent. Là encore, nos musiciens se surpassèrent et conquirent les auditeurs qui tinrent à nous écouter jusqu'à la fin malgré la température peu clémente.

Dernière nuit à Fouras et retour vers Decazeville le lundi matin. Le dernier repas en commun fut pris à Périgueux, repas au cours duquel chacun pensait encore à ce qu'il avait vu.

A la fin du repas se déroula une petite manifestation toute simple mais toute empreinte d'amitié, le Directeur de la Lyre, le Chef Raymond Robin, officier des Palmes Académiques, décora deux de nos musiciens, Jean-Pierre Radke, de la médaille de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi : le Docteur Pierre Bourdoncle de la Croix de Chevalier des Palmes Académiques. Tous deux reçurent les compliments sincères et amicaux de tous leurs collègues et le retour s'effectua après un court arrêt à Rocamadour.

Nous retiendrons de cette belle sortie : l'accueil chaleureux que nous eûmes partout et la promesse qu'on nous fit faire de revenir ; la forte impression que produisit la Lyre Decazevilloise auprès de toutes les personnes rencontrées tant par la valeur de ses prestations que la parfaite tenue de tous ses membres.

Bravo et merci à la Lyre Decazevilloise qui porte haut le renom de notre cité.

MILLAU

6ème Festival des Musiques Populaires Aveyronnaises

C'est le dimanche 28 mai 1978 qu'a vu le jour le 6ème Festival de Musique Aveyronnais. Très tôt dans la matinée, au Parc de la Victoire, une première prise de contact entre les 800 musiciens participants a donné l'élan à cette manifestation particulièrement populaire.

Dès 9 h. 30, Millau a connu une véritable émulation. Aucun quartier, qu'il soit récent ou ancien, n'est épargné d'un flot d'aubades. Notons aussi que les différents établissements communautaires de la ville n'ont pas été oubliés. Toutefois, ces nombreuses exhibitions ne furent pas encouragées par le temps. En effet, le ralliement prévu, sur le Mandarous aux alentours de 10 h. 45 s'est déroulé sous une pluie battante. Mais ce n'est pas la première fois depuis « Orphée » que la musique a le pouvoir de faire lever le soleil : aussi en un quart d'heure, les nuages se dissipèrent, et ce fut alors le départ du grand défilé qui conduisit autorités et musiciens vers le Parc de la Victoire pour le dépôt d'une gerbe au pied du Monument aux Morts. Après cette belle cérémonie, les responsables des Sociétés Musicales furent conviés à une réception à la mairie qui couronna cette matinée bien remplie.

Durant le repas à 13 h., la salle des fêtes connut une ambiance très chaleureuse. Les musiciens ayant ainsi repris leurs forces, un nouveau défilé en ville fut entrepris à 14 h. 30. Il ouvrit la marche à plusieurs milliers de personnes venues assister aux évolutions et aux concerts donnés par les différents groupes tout au long de l'après-midi. Nous avons noté la présence d'une chorale allemande de Bad-Salzuflen, ville jumelle de notre cité, qui fit une très brillante prestation. Le temps toujours capricieux dut contraindre malheureusement les organisateurs à se replier à l'intérieur de la salle des fêtes. Mais, en fin de journée, le printemps prononça son dernier mot et la population put assister dans le parc à un final solennel et ensoleillé.

L'heure des récompenses bien méritées avait sonné : toutes les Sociétés participantes reçurent des mains de Monsieur le Maire un grand et beau tableau, gainé de cuir, représentant notre belle cité.

Ce fut ensuite l'exécution de deux morceaux d'ensemble par les 800 musiciens présents, Roncevaux et Sans Peur, dirigés par M. Raymond Robin, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales, et c'est dans cette ambiance d'entente, d'amitié, en communication avec l'amour de la Musique que s'acheva le 6ème Festival de Musique Populaire.

LA GUITARE EN BANDE DESSINEE

Une nouvelle et remarquable méthode de guitare de François Castet! Une musique originale et de qualité, la progression très étudiée, et l'apport de la bande dessinée en font un ouvrage séduisant qui fait de l'étude de la guitare une aventure passionnante.

HERAULT

CLERMONT-L'HERAULT

56ème Congrès Fédéral

Concert

Le samedi 6 mai, après la réunion des membres du bureau, devait avoir lieu à 18 h. 30 le défilé de la Fanfare Clermontoise et de l'Amicale de la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Au lieu de rassemblement, le Président Fédéral André Sarzi accueillait Mme et M. André Amelier, Président de la Confédération Musicale de France, ainsi que M. Jiory Resnikoff, Délégué régional de la Musique pour le Languedoc-Roussillon. Entouré des drapeaux des deux Sociétés, le Fanion fédéral était à l'honneur. Le défilé se déroulait à travers les artères de la ville jusqu'à l'Hôtel de Ville où devait avoir lieu la remise du Fanion fédéral à la Fanfare de Clermont. Les congressistes étaient accueillis par MM. Vidal, Maire et Conseiller Général ; Senès, Député de l'Hérault ; Alliès, Sénateur, et les membres du Conseil Municipal. Avant de procéder à la remise du Fanion, le Président fédéral invita MM. Gianet, Président de l'Harmonie de Coursan, et Geysse, Président de la Fanfare de Clermont à lire l'historique des deux Sociétés. Puis ce fut la remise du Fanion fédéral à M. Geysse, qui en aura la garde pendant 1 an. Le Président Confédéral remit ensuite au vétéran de la Fanfare, M. Alfred Quatrefages, la médaille d'or de la Confédération. Voulant honorer la Fanfare de Clermont, il remit à son chef une trompette d'harmonie. Sur la demande du Président Fédéral, M. Amelier décora M. Vidal, Maire et Conseiller Général, de la médaille d'or de la Confédération pour le remercier des services qu'il rend à l'art musical populaire en particulier dans la Vallée de l'Hérault.

M. Vidal, après avoir remercié le Président Confédéral de lui avoir remis la médaille d'or, dit toute sa joie et celle du Conseil Municipal de recevoir aujourd'hui dans sa ville les membres de la Fédération pour le 56ème Congrès Fédéral. Il remercia également le Délégué de la Musique pour le Languedoc-Roussillon. Il souhaita un bon séjour à tous dans Clermont-l'Hérault. Un apéritif fut ensuite servi dans les salons de l'Hôtel de Ville.

A l'occasion du 56ème Congrès Fédéral, un concert avait été organisé au Foyer Municipal par la Fanfare Clermontaise, l'Association Musicale de la Moyenne Vallée de l'Hérault et la Chorale Clermontaise. Ce concert était présidé par M. Vidal, assisté de MM. Amelier et Sarzi, ainsi que de tous les membres du bureau de la Fédération.

Les morceaux furent dirigés par les chefs respectifs des Sociétés : MM. Henri Salvador, de Saint-André-de-Sangonis et Pierre Montel, de Gignac. Ce concert remporta le succès qu'il méritait et le public ne ménagea pas ses applaudissements. Il appartenait au Président fédéral Sarzi de féliciter les exécutants et les chefs de ces diverses formations d'avoir fait passer aux auditeurs une agréable soirée. Durant le concert bien équilibré nous avons entendu les morceaux suivants : Ouand Madelon, C. Robert - G. Allier (direction Montel) ; Marche des Soldats de Turenne (Chorale Clermontaise) ; Tancrède, ouverture de Rossini (direction Salvador) ; La Belle Fille de C. Geoffray - L. Simon (Chorale) ; Modern Tempo de J. Darling (direction Appal) ; Les Saltimbanques, de L. Bessières (Chorale) ; Le Pays du Sourire de F. Lehar (direction Moutel) ; Potemkine de J. Ferrat (Chorale) ; La chanson de Lara de Bourdon (direction Salvador) ; Le Grenadier du Caucase de G. Meister (direction Moutel).

Le Secrétaire Géné-al :
R. PORTES.

BEZIERS

Distinction honorifique

Le Président Fédéral André Sarzi et les membres du bureau de la Fédération sont heureux de faire connaître à toutes les Sociétés de la Fédération que leur Trésorier Général Lucien Michamp vient de recevoir la médaille de vermeil de la Société d'Encouragement au Bien, dont M. Alain Poher est le Président.

Le Secrétaire Général :
R. PORTES.

LANSARGUES

Concert de l'Union Musicale

C'est devant une assistance très nombreuse que l'Union Musicale a donné le 1er mai un grand concert sur la place publique.

Ce concert a été très apprécié par la foule qui était venue nombreuse à cette belle manifestation musicale, placée sous la baguette experte de M. Jean Castan.

Voici le programme qui fut exécuté durant ce concert : En Liesse, P.R. (Turine) ; Ouverture fantastique (Govaert) ; Festival Charles Trénet (Delbeck) ; La fille de Madame Angot (Lecocq - Loger) ; Le Pays du Sourire (Lehar-Andrieu) ; Santiago, valse (Corbin) ; Empire State Building (J. Darling) ; Ambiento, Paso-Doble (J. Naro).

Les applaudissements nourris ont été pour les exécutants la meilleure des récompenses. De nombreuses personnalités Lansargeoises assistaient à ce concert et plus particulièrement M. Lazergo, maire de la localité.

Après le concert, un apéritif d'honneur fut offert par la municipalité au cours duquel M. le maire remercia les musiciens pour le concert offert à la population à l'occasion de la Fête du Travail.

Après l'apéritif eut lieu un banquet, au cours duquel notre ami Henri Estève, Président et clarinette solo de l'Union Musicale, dans un de ces discours dont il a le secret, vanta les vertus de la musique et remercia les vieux et les jeunes musiciens pour leur assiduité aux répétitions et pour ce magnifique concert.

Une excellente ambiance ne cessa de régner jusqu'à la fin de cette agape fraternelle, qui réunit non seulement des musiciens, mais aussi des amis de la musique.

LANSARGUES

Deuil à l'Union Musicale

Alors que nous rentrions du 56ème Congrès fédéral organisé par la Fédération de Sociétés Musicales du Midi à Clermont-l'Hérault et en rentrant chez nous le soir, nous apprenions la mauvaise nouvelle qui mettait en deuil notre vieille Harmonie l'Union Musicale de Lansargues.

En effet notre ami Lucien Laboucarie, bugle solo à l'Harmonie, venait de décéder subitement alors que rien ne laissait préjuger une issue fatale.

Excellent musicien, consciencieux et très affable, agrémenté d'un caractère jovial, il était toujours présent à toutes nos manifestations musicales et de surcroît, ne manquait jamais une répétition.

Suivant les volontés de sa modeste famille, il n'y eut pas de musique ni de discours à ses funérailles, cependant une forte délégation de musiciens en tenue avait tenu à accompagner leur ancien camarade à sa dernière demeure. Nous pleurons aujourd'hui ce bon et précieux ami que nous ne retrouverons plus parmi nous au cours de nos manifestations musicales.

A sa femme, à ses enfants éplorés, nous présentons au nom de l'Union Musicale, nos condoléances amies et toute notre sympathie.

Le Président fédéral s'associe à cette peine et présente à la famille de Lucien Laboucarie, les condoléances amies et fraternelles en son nom personnel ainsi qu'au nom du bureau fédéral tout entier.

LOZERE

LANGOGNE

Festival de Musique

Quatre cents musiciens venus des divers coins de la région, ont participé les 3 et 4 juin au Festival de Musique de Langogne, où le Comité des Fêtes et les dirigeants de la Lyre Langonaise surent les accueillir comme il convenait.

Le samedi soir avait eu lieu une retraite aux flambeaux, sous les accents retentissants de l'Avenir Saint-Sulpicien de Saint-Sulpice (Tarn). La foule, drainée par cette belle Fanfare s'était massée sous la Halle, où la Lyre Langonnaise devait, avec la participation de l'Avenir Saint-Sulpicien, offrir à la population langonnaise un magnifique concert sous la direction de M. Jacques Robert.

En voici le programme : Ronde des Petits Pierrots (A. Bosc) ; Amparito Roca, paso-doble (Texidor) ; Saxorella, trio de saxophones (Laseroms) ; Le Joyeux Forgeron, marche chantée et sifflée (Peter) ; Roncevaux (Leroy) ; Sébastopol (Chomel) ; Les Enfants de troupe et Salut au 85ème interprété par la Lyre Langonnaise et l'Avenir Saint-Sulpicien. Ce concert connut un énorme succès.

Toute la matinée du dimanche, ce fut la grande fête musicale. Les Sociétés, bannières en tête, défilèrent à travers les rues de Langogne, aux accents des marches les plus alertes, chaleureusement acclamées par la population. Des concerts eurent lieu dans divers quartiers de la ville, devant des auditeurs enthousiastes.

Ce furent l'Association Musicale Marvejolaise, l'Avenir Saint-Sulpicien, la Batterie-Fanfare de Clermont-Ferrant, l'Harmonie de Sainte-Sigolène (Haute-Loire), le Réveil Camargais d'Arles et la Lyre Châtelguyonnaise. Par ailleurs, l'ensemble des cuivres de l'Harmonie Municipale de Clermont-Ferrand se fit entendre à la grand'messe en l'église paroissiale.

A 11 h., avait lieu un vin d'honneur à la mairie ; il réunissait les personnalités de la ville dont le Maire et ses Adjoints, le Chef de Cabinet du Préfet de la Lozère, les Sociétés participantes. M. Sarzi, Président fédéral, dont on sait tout l'intérêt qu'il porte aux manifestations musicales, avait bien voulu faire le déplacement et accepter la présidence de la réception des personnalités à l'Hôtel de Ville.

M. Portanier, le dévoué Président du Comité des fêtes, remercia toutes les personnalités présentes d'avoir bien voulu répondre à leur invitation.

M. Robert, le jeune et dynamique chef de musique de la Lyre Langonnaise, remercia tout particulièrement tous les musiciens de leur effort. Il souhaita que cette belle journée soit un exemple pour les jeunes et une occasion de leur faire aimer la musique.

Il revint à M. Sarzi de conclure. Il se félicita de constater que les jeunes reviennent à la musique, remercia M. le Maire et Conseiller général pour son effort en faveur de la musique et donna aux Présidents et Directeurs des Sociétés divers renseignements pratiques.

C'est à 15 h. que s'ouvrit le grand festival, mais auparavant toutes les Sociétés avaient effectué un grand défilé auquel avaient pris part « Les Cadets de Saugues » avec leur tenue de grognards de l'Empire et leur tambour-major qui en imposait avec le tournoiement de sa canne.

L'Harmonie Municipale de Clermont-Ferrand, l'Association Musicale Marvejolaise, forte de ses trente jeunes, la Lyre Châtelguyonnaise composée également de jeunes musiciens, l'Harmonie de Sainte-Sigolène, se révélèrent comme des Sociétés musicales de grande classe. D'autres, telles que la Batterie-Fanfare de Clermont-Ferrand avec son jeune soliste Matton, l'Avenir de Saint-Sulpice et son bugle solo qui interpréta une fantaisie-polka, le Réveil Camargais et ses variations pour trois trompettes de cavalerie, sont aussi à féliciter.

Puis, succédant à la remise des coupes, dont une offerte par la Fédération du Midi, ce fut l'apothéose de la musique. Toutes les Sociétés rassemblées au pied du podium exécutèrent sous la baguette de M. Sarzi, le célèbre pas redoublé pour clairons, trompettes d'harmonie et musiques : Louis XIV. Une vibrante Marseillaise mit un terme à cette grande fête musicale placée sous la direction de M. J. Robert le jeune et distingué directeur de la Lyre Langonaise.

normandie

MANCHE

SAINT-LO

Concert

La Chorale de l'Ecole Municipale de Musique de l'Harmonie Municipale se trouvaient réunies pour le concert qu'elles ont offert à leurs amis le mardi 23 mai 1978, à 21 h. en l'église Sainte-Croix.

Malgré quelques ennuis de publicité, les affiches annonçant ce concert ayant été recouvertes dans les heures ayant suivi leur collage (affichage sauvage, selon l'expression consacrée), le public est venu nombreux y assister et, nous pouvons l'affirmer, n'a pas eu à le regretter.

Les deux formations étaient placées sous la direction d'Henri Gravrand, directeur de l'Ecole Municipale de Musique et de la Musique Municipale.

La Chorale assurait la première partie du concert, accompagnée par un ensemble instrumental formé de membres de l'harmonie et de l'orchestre symphonique. Les arrangements musicaux étaient du directeur.

S'inspirant des « Amours de Gombault et Macé », évoquées au Musée de la Ville de Saint-Lo par neuf tapisseries du 16ème siècle, M. Gravrand en a fait une évocation libre, choisissant les œuvres suivantes : Lord, I Want un negro spiritual ; La chasse aux papillons, de Gorges Brassens, arrangé par R. Passaquet ; Ce mois de mai, de Clément Janequin ; un bon vieillard, de Pierre Certon ; La Terre les eaux va buvant, de Guillaume Costelley ; Chanson à boire, de Gabriel Bataille ; Au Joli Bois, de Charles Tessier ; Vous perdez temps de me dire mal d'Elle et Au joly bois, de Claudin de Sermisy ; Mignonne, de Hans Léo Hassler ; Las ! Où vas-tu sans moy, de Claude Lejoune ; et, pour terminer, un Choral tiré de l'Oratorio de Noël, de Jean-Sébastien Bach.

Toutes ces œuvres ont été saluées par des applaudissements chaleureux qui se sont prolongés encore après la reprise du Choral de Bach. Ils sont la juste récompense, pour des amateurs, d'un long travail et de nombreuses soirées passées à la salle de répétitions.

A la musique municipale incombait la deuxième partie du concert. Le Directeur avait inscrit au programme des extraits de Casse-Noisette (Ouverture miniature et marche), de Tchaikovski ; Le Bal de Béatrice, d'Este, de Reynaldo Hahn et, pour terminer, Toccata for Band, de Franck Erickson.

Comme toujours, Henri Gravrand avait apporté sa compétence et un grand soin à la préparation de ce concert.

Lui et ses musiciens ont été dignement récompensés de leurs efforts et, une fois de plus, les applaudissements nourris, chaleureux et prolongés, ont marqué la fin de la soirée.

SEINE-MARITIME

DEVILLE

40ème anniversaire de l'Orchestre Symphonique

Le 20 mai dernier, au Centre Culturel, l'orchestre symphonique de Déville fêtait dignement ses 40 années d'existence par un grand gala artistique placé sous la Présidence de M. Michel Cozette, maire de Déville.

C'est, en effet, en 1938 que cette société fut fondée sur l'initiative de trois amis musiciens : MM. R. François, J. Vochelet et M. Métayer. C'est le regretté docteur Camille Perron qui fut le premier président-directeur jusqu'en 1940 ; Jean Vochèle lui succéda à la direction jusqu'en 1942.

Pendant ces 40 années, l'O.S.D. se produisit de très nombreuses fois tant à Déville que dans la région, totalisant ainsi plus de 150 perstations. Depuis la participation très remarquée à l'inauguration du Centre Culturel Voltaire en 1966, l'O.S.D. donne régulièrement chaque saison dans cette belle salle trois concerts suivis par un très fidèle public et avec un succès sans cesse grandissant.

Revenons à la soirée de gala du 20 mai dernier. Devant une salle comble, le président René Bizet prit la parole pour faire un bref historique de la société après avoir salué les nombreuses personnalités présentes et excuser celles empêchées.

Puis le programme débuta sous la direction de Maurice Métayer, qui dirige l'orchestre depuis 36 ans, et prit pour la dernière fois la baguette pour présenter trois œuvres classiques très séduisantes : d'abord la vibrante Marche des Chanteurs de Tannhauser, de R. Wagner, puis la célèbre Valse de l'Empereur, de J. Strauss, et pour terminer, une importante sélection du ravissant ballet Coppelia, de Léo Delibes, où l'archet de Mlle Mahé-Boislandelle donna tout l'éclat au solo de violon dans le style « Czardas ». Ces trois prestations furent saluées par de chaleureux applaudissements.

Puis un intermède vocal d'une très haute qualité fut assuré par le baryton Michel Dens de l'Opéra, qui se tailla un succès très mérité en interprétant avec le même bonheur le programme très mérité en interprétant avec le même bonheur le programme très varié qui suit, en deux parties séparées par l'entracte : Benvenuto Cellini (arioso) de Diaz ; Hérodiade (vision fugitive) de Massenet ; La Traviata (air d'Orbel), de Verdi ; Carmen (air d'Escamillo), de Bizet ; Les Noces de Jeannette (air de Jean), de V. Masse ; Le Pays du Sourire (Je t'ai donné mon cœur), de Lehar ; Monsieur Beaucaire (La Rose Rouge), de Messager ; Les Cloches de Corneville (Rondo valse), de Planquette ; Les Mousquetaires au Couvent (Pour faire un brave mousquetaire), de Varney ; Rip (air de la paresse), de Planquette ; La Sérénade de Gounod, et en bis, Les vieilles de chez nous, de Lévadé.

Michel Dons était accompagné au piano avec distinction par Claudia Larmande, professeur à l'Ecole de Musique de Déville : tous deux recueillirent des applaudissements nourris et prolongés des plus mérités.

Rémy Métayer qui assiste son père depuis 1973 et va prendre en mains désormais les destinées de l'O.S.D. présenta en seconde partie un programme de très haute qualité.

Ce fut d'abord avec un orchestre à cordes de juniors qui interpréta le Concerto pour Basson en Fa Majeur, de Vivaldi, où le jeune soliste Frédéric Moisand fit preuve d'une aisance remarquable et d'une belle sonorité.

Puis ce fut Symphonie La Pastorale, de Beethoven, point culminant du programme que Rémy Métayer était parvenu à mettre sur pied avec toute la foi artistique qui le caractérise.

L'O.S.D. sut donner sous l'impulsion de son jeune chef, une dimension humaine, vibrante que des interprétations parfois métronomiques nous font oublier. Rémy Métayer discerne dans La Pastorale les pulsations de l'homme. Il entend chanter les paysans, siffler le vent, s'ébouriffer le ruisseau. Et il lance ses musiciens par des indications précises, sans spectacle, dans cette passionnante conquête d'une œuvre sculptée par la confiance. Cette interprétation fut saluée par de chaleureux applaudissements des plus mérités.

Le programme se terminait par la brillante ouverture d'Edouard Lalo, Le Roi d'Ys, tour à tour tendre et fougueuse pour se terminer par un presto très brillant où les cuivres sonnent avec éclat. On pu apprécier les soli très expressifs de Michel Desmarest à la clarinette et Yves Potrel au violoncelle.

Le programme était présenté et commenté par Nadine Bizet sur des textes de Hervé Brunot.

L'O.S.D. remporta avec cette soirée de gala un succès très marqué, souligné par les chaleureux applaudissements de la très nombreuse assistance, véritablement enthousiasmée par la variété et la qualité du spectacle présenté.

Avant la seconde partie d'orchestre, M. Cozette, maire de Déville, remit des médailles d'honneur de la C.M.F. à 11 musiciens de l'orchestre, ainsi que la médaille de la Ville à MM. Métayer et François, tous deux fondateurs de l'orchestre symphonique.

ELBEUF

Concert de l'Orchestre Symphonique

Vendredi 9 juin, les salons de l'Hôtel-de-Ville d'Elbeuf accueillaient l'orchestre symphonique de l'agglomération Elbeuvienne qui, dans le cadre de la Quinzaine Commerciale, offrait un concert de grande qualité.

Personne ne s'en plaindra, le public était venu nombreux écouter les œuvres de Schubert, Tchaikovski, Liard et Beethoven. Au hasard des rangs, on reconnaissait MM. Fabius, député de la circonscription ; Youinou, conseiller général, maire d'Elbeuf ; Heurtaut, Rousseau et Mlle Hébert, adjoints, ainsi que M. Gratton et Mme Charmel, respectivement président et directrice de l'école de musique et de danse de l'agglomération elbeuvienne.

La première partie s'ouvrait sur Ouatre ans de faction, une œuvre que Franz Schubert composa peu de temps avant sa mort, en 1799. Morceau peu connu du compositeur allemand, cette œuvre unit à merveille cuivres et violons pour rendre l'atmosphère tantôt pesante et tantôt légère d'une longue faction.

Venait ensuite le Concerto en La Mineur, opus 23, pour violoncelle et orchestre, de Robert Liard (ce dernier, qui fut longtemps chef d'orchestre aux Usines Renault, entretint une longue amitié avec M. Letellier). Les accents mélodiques prenaient toute leur vigueur sous la baguette du chef d'orchestre elbeuvien et venaient contrebalancer le caractère parfois pompeux et solennel de cette composition. Le final était interprété avec cœur et brio par Thierry Feugeas, dont la prestation fut acclamée.

Tchaikovski était au programme de cette soirée de grande musique avec le Capriccio Italien. Difficile à cerner quant à l'interprétation, cette œuvre s'élance sur des rythmes de valse dont la ligne mélodique dénote le caractère chaleureux des latins.

La seconde partie reposait surtout sur l'exécution de plusieurs œuvres de Ludwig van Beethoven.

A l'ouverture de Fidelio succédait le Concerto en Sol majeur pour piano et orchestre, au cours duquel le public put apprécier le talent de virtuose du soliste Michel Capperon (professeur de solfège et de piano à l'école de musique et de Danse de l'agglomération elbeuvienne). Ces œuvres permirent aux mélomanes de retrouver une fois de plus la personnalité d'un Beethoven classique et romantique avant la lettre dont les accents mélancoliques et les explosions violentes prennent toute leur expression sous la baguette de Jean Letellier.

Une fois de plus, l'O.S.A.E. a démontré avec force et talent que le courage et le brio peuvent venir à bout de l'indifférence pour la musique classique dont fait trop souvent preuve le public elbeuvien.

EURE-ET-LOIR

CHATEAUDUN

Concert de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale de Musique

Pour la vingtième fois, l'Harmonie de Chateaudun organisait au théâtre, le samedi 29 avril 1978, son concert de printemps. C'est toujours un moment apprécié des mélomanes et des familles des musiciens. Le programme très complet, qui aurait sans doute gagné à être un peu allégé, a montré tout le chemin parcouru en deux décennies.

Nous avons été surtout frappés par le travail réalisé par l'orchestre de l'Ecole Municipale de Musique. C'est vraiment encourageant de voir tant de pupitres tenus par des jeunes dont les progrès sont certains. M. Michel Renonce dirigeait cet ensemble avec fermeté et les instruments répondaient fort bien à toutes ses sollicitations. Nous avons entendu d'excellents éléments qui seront bientôt pour l'Harmonie de sérieuses recrues. Nous avons aussi noté avec plaisir la très belle interprétation d'un divertissement d'Henri Tomasi pour quatre clarinettes. Il est vrai que les quatre jeunes artistes ont M. Renonce comme Professeur, et ceci explique cela.

Tous les élèves de l'école, chœurs et orchestre, se réunirent ensuite pour interpréter « Mlle Colombes » avec beaucoup d'ardeur et de précision : le public (la salle était comble) réclama le bis.

La chorale récemment incorporée à l'Harmonie a changé de chef ; M. Bezenech a pris la direction du groupe : il n'avait pas choisi des œuvres faciles et, compte tenu des partitions pleines d'embûches, les choristes se sont bien tirés d'affaire.

Après l'entracte, M. Christian Péret dirigea successivement l'Harmonie dans sa formation traditionnelle (remarqué les pages délicates et charmantes de « La Chambre des Enfants » d'Albert Thiry) et l'Harmonie plus la section symphonique. Là encore, pas de concession à la facilité.

Le ballet de la Source de Léo Delibes est riche en couleurs, mais semé d'épines, les musiciens ont su les éviter au maximum. Dans l'ouverture d'Egmont, ils se sont montrés à la hauteur dans une œuvre réclamant une solide maîtrise : il est vrai, le chef a tenu ses troupes avec brio.

oise

ORROUY

Centenaire de la Fanfare

Les musiciens d'Orrouy ont voulu donner le plus grand éclat à la célébration du Centenaire de leur Fanfare. Depuis plusieurs semaines, chacun préparait en secret sa participation, toute la population du village avait été mise à contribution et le jour «J» c'est dans un Orrouy tout en fleurs, aux maisons fleuries, avec beaucoup de goût et de nombreux arcs de triomphe jalonnant tout le parcours du défilé, que cette sympathique commune accueillait les personnalités et le nombreux public venus participer à cet honorable anniversaire. Seul le soleil était absent.

La commémoration de ce Centenaire débuta par une messe en musique, au cours de laquelle les musiciens de la Fanfare placée sous la baguette de son directeur James Fortier, se firent entendre.

Après l'office religieux, ce fut la cérémonie au monument aux morts.

Dès le début de l'après-midi, tous les quartiers du bourg étaient en fête, grâce à la participation des sociétés de Thourotte, de Bethisy-Saint-Pierre, de Betz (avec ses majorettes) qui convergèrent vers le Parc du Château, propriété du Président de la Fanfare, où se déroula un très beau programme musical et attractif.

C'est devant un auditoire au premier rang duquel on remarquait MM. Degremont, Sous-Préfet de Senlis ; Dupuy, Vice-Président du Conseil Général ; Neumann, Président de la Fédération Musicale de l'Oise ; le Maire d'Orrouy et plusieurs conseillers municipaux ; Renaud Doria, Président de la Fanfare, que l'Harmonie Municipale de Thourotte dirigée par Marc Morel débuta la série des concerts.

Elle fut suivie par la Lyre Musicale de Béthisy-Saint-Pierre, direction René Luc et par la Fanfare de Betz avec ses majorettes. Toutes ces prestations de très bonne qualité reçurent de chaleureux applaudissements.

Ce fut ensuite la remise de la Médaille du Centenaire par M. Neumann. Le Président de la F.M.O., dans son discours, retraça les 100 années d'activité de la société. Il débuta en rendant hommage à son fondateur, le Comte Arnaud Doria, qui en avril 1878 constitua la fanfare, dont le fils François, le petit-fils Arnaud et l'arrière-petit-fils Renaud, l'actuel Président, se sont succédé à la présidence, bel exemple de tradition, de dévouement et d'amour de la musique ; exemple que M. Neumann qualifia d'exceptionnel, et il est peu de sociétés musicales en France qui ont eu pendant un siècle des présidents se succédant de père en fils.

Le Président départemental s'adressant au Président Renaud Doria, lui témoigna sa reconnaissance pour son dévouement à l'art musical, reconnaissance dit-il « que j'adresse à travers vous à votre père, grand-père et arrière-grand-père ».

Le Président Neumann poursuivi en citant les noms des sept chefs de musique qui ont successivement dirigé la société depuis sa fondation et s'arrêta plus spécialement sur René Mouton qui, après avoir assuré pendant 41 années la direction, vient de passer le flambeau à un jeune chef, James Fortier, pour devenir le secrétaire de la société.

M. Reumann remercia toutes les personnalités qui avaient bien voulu honorer de leur présence cette fête et renouvela ses remerciements à M. Dupuy pour l'aide généreuse apportée par le Conseil Général aux écoles de musique de la Fédération ; puis, après avoir félicité tous les musiciens et directeurs des sociétés participantes, le président remit au Comte Renaud Doria la Médaille du Centenaire.

Et c'est par l'exécution du morceau d'ensemble dirigé par René Mouton que se clôtura cette merveilleuse commémoration qui marquera dans les annales de la cité, fière de sa société musicale.

orléanais-berry

Deux sujets pour les Congrès 1978

Comme à l'habitude, les congrès entendront le rapport moral et d'activité, le rapport financier, les communications spécialisées et, bien sûr, les inévitables recommandations dont on sait pourtant, qu'en général, ceux pour qui elles seraient utiles ne sont pas là. Il faut noter à ce sujet que la grande majorité des Sociétés respecte l'ensemble du processus administratif et allège d'autant la tâche des correspondants et des organisateurs. Il y a bien encore quelques cas où la correction des erreurs et les palliatifs aux négligences s'imposent, mais leur nombre diminue d'année en année. Ces bavures, souvent involontaires, disparaîtront totalement au fur et à mesure que les responsables des Sociétés auront pris conscience que leur information ne peut être complète et actualisée, que s'ils lisent régulièrement le bulletin trimestriel F.M.O.B. et le Journal confédéral, et qu'ils prennent part à leur Congrès Départemental et au Congrès Fédéral. Ces quatre sources de documentation sont indissociables, même si elles paraissent, sur certains points, répétitives.

Cette nécessaire évolution est aujourd'hui suffisamment avancée pour qu'il soit possible d'ajouter aux vocations traditionnelles des Congrès celle d'orientation à court, moyen et long termes de nouvelles perspectives propres à contrôler et à poursuivre le développement que connaissent nos Sociétés et la musique populaire.

Deux sujets retiennent actuellement l'attention, l'un, d'ordre structurel, concerne la régionalisation, le second embrasse les différents aspects de l'enseignement de la musique dans nos harmonies, nos fanfares et nos écoles de musique affiliées.

UNE FEDERATION REGIONALE :

Le schéma de regroupement des Sociétés ne peut être différent de l'articulation administrative officielle et des assemblées sociales ou politiques qui résultent en particulier d'une certaine autonomie budgétaire des départements et de la région. Cette conclusion a été à l'origine de la création du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre, seul interlocuteur reconnu à ce niveau. Sans son installation, il aurait été impossible d'obtenir les crédits nécessaires de l'Etablissement Régional et les subventions ministérielles de la Jeunesse et des Sports, de la Culture et de l'Environnement. Malgré ses grands mérites, le Groupement ne peut aller très au-delà dans les services qu'il rend aux Sociétés, du fait même de la disparité des situations départementales et d'une conscience régionale encore trop timide. Pourtant, le Président Villatte a beaucoup fait pour que des attaches se tissent au niveau des départements, entre les responsables musicaux, les administrations et les Conseils Généraux. La poursuite utile des démarches dépend de deux facteurs qui sont indiscutablement liés. Le premier, c'est l'affirmation ou la création de véritables identités départementales, possédant certaines facultés de décision et les moyens appropriés. A ce sujet, il est nécessaire d'observer qu'en ce qui concerne la F.M.O.B., la tendance est de répercuter uniformément des dispositions prises à la suite de constatations particulières, c'est notamment le cas pour les examens de Pt Solfège pour lesquels les décisions de Congrès valables dans les gros centres, ont été adaptées par les responsables du Cher aux réalités de leur département. Bien d'autres domaines sont de la compétence des appareils départementaux. Il suffit pour s'en convaincre, d'observer l'activité de certaines fédérations départementales autonomes qui donnent le profil de chaque élément de la région. Le second facteur repose sur la constitution d'un organisme régional à vocations multiples, ayant pour mission de coordonner l'ensemble des activités départementales.

Ce schéma d'ensemble est d'une absolue nécessité. D'ailleurs le problème qui se pose dans tous les groupements, sportifs, socio-culturels, syndicaux, politiques et autres. Nier les évidences ce serait condamner par avance toute possibilité de développement, de promotion de la musique populaire.

Cette perspective de transformation implique, à l'intérieur même de la F.M.O.B., d'importants changements qui ne sont pas sans entraîner de nombreuses difficultés. La question doit être abordée avec sérénité et lucidité. Il est nécessaire que chacun se fasse à l'idée de nouvelles articulations. La création de nouvelles autonomies est subordonnée à l'attitude des responsables. Ce ne devrait pas être un obstacle majeur, dans la nature ou des principes précisant les prérogatives de chacun seront définis. Par contre, il est naturel que des réactions sentimentales se manifestent au sujet de la suppression de certaines entités morales, qui sont le fruit de nombreuses décennies de volonté, de foi et de dévouement. Il n'est pas question de passer outre ce noble aspect de l'opération. La nostalgie sera partagée par tous ceux qui ont trouvé tant de moments et de motifs de satisfaction et de réconfort en se mêlant étroitement à la vie de leur Fédération. Ce sera particulièrement vrai dans la F.M.O.B. où l'esprit régional, quoique limité à trois départements n'en est pas moins une réalité. Cette réalité milite d'ailleurs en faveur d'une nouvelle structure étendue aux six départements. A l'heure actuelle, les approches concernent essentiellement la F.M.O.B. et la Fédération Départementale de l'Indre. Le principe d'association exclut volontairement tout processus d'annexion. C'est heureux et c'est sain, tant sur le plan de la considération qu'ont les Fédérations les unes pour les autres, que sur celui du fonctionnement. Ce dernier aurait abouti à une excessive centralisation de décision et de gestion, et à un volume de travail incompatible avec le caractère bénévole des responsabilités.

Ce sont ces idées maîtresses, exposées sous une forme différente dans le bulletin F.M.O.B. de mars 1978 qui doivent être approfondies et discutées. La période probatoire s'étalera jusqu'en 1982. Elle permettra la mise en place progressive du nouveau système et d'apporter, éventuellement les correctifs nécessaires.

PROMOTION MUSICALE :

La seconde préoccupation est toute différente, bien qu'elle ait une nette imbrication avec la première, notamment dans l'organisation et le financement d'actions de formation. En fait, le problème est posé depuis toujours dans trois domaines où les soucis des responsables des Sociétés sont quasi permanents. Il s'agit de la formation des élèves, des professeurs et des chefs de musique. L'analyse qui suit ne concerne que très accessoirement les Sociétés et écoles de musique nanties d'un personnel hautement qualifié et des moyens matériels et financiers nécessaires. Elle porte donc tout particulièrement sur les situations difficiles qui restent nombreuses malgré les efforts et les aides des municipalités, des Conseils Généraux, du Comité Economique et Social et du Conseil Régional.

LE CENTRE ALBERT EHRMANN DE TOUCY :

En préambule, il est utile de rappeler que le centre de Toucy remplit très parfaitement une partie de cette triple mission. Une partie seulement puisque les stages s'adressent généralement à des participants ayant déjà un certain niveau de connaissances et de pratique. De plus, l'éloignement et l'appréhension de n'être pas parmi les meilleurs constituent souvent des obstacles que l'on hésite à franchir. Vus sous cet angle, les stages départementaux et régionaux ne sont absolument pas concurrents de Toucy mais peuvent au contraire susciter les inscriptions et préparer techniquement et psychologiquement les futurs candidats.

PERFECTIONNEMENT DES ELEVES :

Dans de nombreux cas les élèves ne peuvent bénéficier d'un enseignement instrumental donné par un spécialiste. Il n'y a pas à se cacher de cette situation pas plus qu'il n'y a lieu d'en être complexé. De par la conscience et le dévouement des instructeurs le plus souvent bénévoles, il ne manque à la formation que quelques détails dont la connaissance assurerait une meilleure efficacité des cours. C'est dans ce sens que la Fédération de l'Indre organise par exemple, ses mini-stages instrumentaux. Il semble que les élèves et responsables de Sociétés en soient totalement satisfaits.

PREPARATION DES PROFESSEURS ET DES CHEFS DE MUSIQUE :

L'enseignement est une science, la direction d'orchestre aussi, et là comme ailleurs, il n'est pas nécessaire de connaître le pourquoi de cette science pour en être un bon serviteur. Aussi en parlant des professeurs, des chefs et de leur préparation il est prudent d'ajouter que le sens donné à ces mots se situe au Le problème n'est pas de s'enliser dans la polémique qu'entretiennent avec sincérité les tenants du bénévolat intégral et ceux d'un système de rétribution. Ce sont les sociétés elles-mêmes, selon leur conception et selon leurs moyens qui doivent décider de leur propre régime de fonctionnement. En tout état de cause, la solution retenue ne règle en rien le problème de la formation des professeurs et des chefs de musique. Dans la période actuelle où la formation des professeurs et des chefs de musique. Dans la période actuelle où de nombreux jeunes s'intéressent à ces activités, il est vital pour les sociétés de pouvoir pré-

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	575	735
CORNET, si b	655	850
BUGLE, si b	760	960
ALTO, mi b	1145	1470
BARYTON, si b	1525	1980
BASSE, si b à 4 pistons	1990	2540
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	6470	7890
TROMBONE à coulisse	800	1040
TROMBONE à pistons	1425	1880

LAQUES OR CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	1730
SAXO ALTO, mi b	1770
SAXO TENOR, si b	1980
SAXO BARYTON, mi b	3730
CLARINETTE, si b super ébène	750
GRANDE FLUTE argentée plateaux pleins	750

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD - BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

parer ceux qu'elles auront retenus pour devenir leurs futurs animateurs. Toutes n'auront pas la chance de compter dans leurs rangs les éléments suffisamment armés pour suivre directement et avec profit les stages de Toucy. Sans un ou plusieurs paliers intermédiaires elles se trouveraient privées. Dieu sait pour combien de temps, de possibilités appréciables de progrès. C'est ainsi que s'enclenche le mécanisme qui éloigne toujours plus la situation des modestes de celle des aisés. L'esprit fédéral est d'abord un esprit mutualiste. Sa règle permanente est de corriger les inégalités de chance et de situation là où s'affirme l'égalité de volonté.

LES DECISIONS :

La présentation succincte des deux sujets a pour but de donner quelques-uns des éléments qui inciteront à la réflexion. Le comité de direction de la F.M.O.B., composé des Présidents, vice-Présidents, Trésorier, Trésorier-adjoint, Secrétaires et Secrétaires-adjoints en a fait une première dissection le 24 juin à Romorantin.

Les conclusions seront proposées au Conseil d'Administration du 10 septembre à Lamotte-Beuvron, avant d'être soumises aux Congrès Départementaux et au Congrès Fédéral d'octobre.

Le caractère des décisions à prendre montre quelle sera leur importance et quels seront aussi, l'intérêt et le devoir de toutes les Sociétés de participer à leur élaboration.

R. CIMETIERE.
L. MALET.

Remise officielle des Instruments

En conclusion des démarches entreprises depuis l'été 1977 par le Président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre, M. François Villatte, et par son Secrétaire Général, René Cimetière, la troisième cérémonie de remise officielle d'instruments s'est déroulée le vendredi 2 juin à la salle des fêtes de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Les responsables du Groupement ont accueilli Mlle Olivier, représentant le Préfet de Région, MM. Dousset, Président de la Commission des Finances du Conseil Régional, représentant le Président Sudreau, Portheault, conseiller Général-Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle ; Joriot, Conseiller Général-Maire de St-Jean-de-Braye ; Blaise, Inspecteur Régional de la Musique, représentant le Recteur ; Bertheau, Directeur Régional adjoint de la Jeunesse et des Sports ; Beaulieu, Président des Délégués Départementaux de l'Education Nationale et les mandataires des 124 Sociétés bénéficiaires de la dotation 1978.

Après que M. Cimetière ait rappelé les origines et la destination du programme d'équipement, M. Villatte dit sa reconnaissance toute particulière à l'Etablissement Public Régional, dont l'effort financier a crû constamment, à la Direction de la Jeunesse et des Sports dont l'aide est précieuse et au Ministère de la Culture, qui, pour la seconde fois, a accordé les subventions indispensables. Le nombre des Sociétés allocataires est passé de 108 l'an dernier à 125 cette année, tandis que les instruments progressent de 245 à 275 unités, malgré une hausse importante des prix. M. Villatte devait en outre souligner : « Le Conseil Régional a prouvé que nos préoccupations étaient les siennes, tant en ce qui concerne l'enseignement musical qu'en ce qui concerne la survie dans les bourgs notamment, de fanfares, de batteries-fanfares, d'harmonies, dont la disparition serait éminemment déplorable.

Avant que les personnalités présentes procèdent à la remise des instruments, les professeurs de l'Ecole Municipale de Musique de Saint-Jean-de-la-Ruelle, placés sous la direction de M. Marcel François, ont offert une audition dont voici le programme : Sonate de Pepusch pour flûte, hautbois, clarinette-basse et piano ; Eguidillas, d'Albeniz, avec François Houbart au piano ; Trio, d'Hector Berlioz, pour deux flûtes et piano ; Duo, de Bruniau, pour clarinette, saxophone et piano ; Danse Villageoise, de Provinciali, quatuor pour flûte, hautbois, clarinette et clarinette-basse ; Maple Leaf Rag, de Schott Joplin, pour clarinette, trompette, trombone et saxophone-basse. L'assistance a longuement applaudi les très belles interprétations d'Isabelle Ferry et de Christine Clément, flûtes ; Fernand Eche, hautbois ; Jean-Marc Dubois et Marcel François, clarinettes ; Pascal Foucher, clarinette-basse ; Joël Ame, saxophone-alto et basse ; Edmond Fantaisie, trompette ; Bruno Gebarski, trombone ; Marie-Thérèse Dauphin et François Houbart, pianistes.

Un vin d'honneur a clôturé cette manifestation.

LOIRET

PATAY

Festival fédéral du 21 mai 1978

Le Festival Fédéral organisé par la Fanfare de Patay avec le concours de la F.M.O.B. et de la Municipalité a eu lieu le 21 mai dernier.

Ces festivités débutèrent par l'élection de la Reine du Festival et de ses demoiselles d'honneur au cours de la soirée dansante organisée le samedi en la salle des fêtes de Patay; de nombreux lots furent offerts par les Caisses de Crédit Agricole Mutuel du Loiret et du Dunois, les Roseraies du Val de Loire, les Etablissements Belleteste, les Parfums Diparco et furent remis d'une part par M. Paul Dousset, adjoint au maire, vice-Président de la Caisse de Crédit Agricole, d'autre part par Mme Kerautret, Présidente de la Fanfare. Cette élection animée par le Chef de Musique, et l'orchestre d'Eddy Varnal contribua à la réussite de la soirée.

La journée du dimanche 21 mai débuta par l'office religieux à 10 h 45, en l'église de Patay où un programme de choix fut offert par la Musique de la 2ème Région Aérienne sous la direction du lieutenant Bernard Delil. Cette formation interpréta: Hymne à la Musique, Choral And Rock Out, Sérénade For Michel, La Marche du Sacre du Prophète de Meyerber. La matinée se termina à 11 h 45 par une cérémonie officielle avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts par MM. Yves Carreau, Conseiller Général, Maire de Patay, et René Cimetière, Président de la F.M.O.B. La Fanfare de la 2ème Région Aérienne interpréta la Sonnerie aux Morts et la Marseillaise. Après un court défilé, la dislocation s'effectua à 12 h. face à la Mairie, où un grand nombre de Patchons se sont fait un plaisir d'inviter un ou plusieurs musiciens de la Musique de l'Air pour le déjeuner.

L'après-midi commença par le défilé des 800 musiciens qui partirent des quatre coins de la cité décorée de milliers de fleurs et pavoisée aux couleurs de la ville. Ils se rejoignirent dans le centre sur un emplacement spécialement aménagé pour le Festival. La Fanfare de cuivres de la 2ème Région Aérienne termina ce défilé, précédée par une voiture automobile décapotable modèle 1922 conduite par M. Cassegrain et où prirent place la Reine du Festival et ses demoiselles d'Honneur qui furent applaudies tout le long du parcours.

Un nombreux public se pressa aux entrées et les 1.500 places assises réservées aux mélomanes ne tardèrent pas à être remplies. Le podium était placé de telle façon que les nombreux auditeurs furent tous satisfaits et que les œuvres données par les sociétés ci-dessous, furent audibles de partout.

Batterie-Fanfare Municipale de Terminiers. Directeur M. Lepin. Graine de l'Ain. L. Delbecq. Jéricho Trompets. J. Velford.

Fanfare Municipale de Voves. Directeur M. Villette. A travers nos provinces, L. Delbecq, Bells Of Brass, P. Yoder.

Batterie de l'Harmonie Municipale d'Olivet. Directeur P. Arnoult. Mister Boum, J .Devo, Le Victorieux, J. Devo.

Union Musicale de Baule. Directeur M. J. Ouatrehomme. Variations On a French, Two Russian Folksongs, Kees Vlak.

Harmonie Saint-Joseph d'Olivet. Directeur M. J-D Bennet. Marche des Mousquetaires Noirs, Lully, Empire Stat Building, J. Darling.

Sainte Cécile de Bonneval. Directeur M. Mailiard. Show Llod, J. Darling, American Panorama, J. Darling.

Fanfare d'Ouzouer le Marche. Directeur M. G. Henault. La Fille du Régiment, Opéra Donizetti, Lakmé, fantaisie, L. Delibes.

Fanfare Municipale de Neuville-aux-Bois. Directeur M. J-P Richard. Marche de la Garde Consulaire de Marengo, Rapsodie Bourguignonne, L. Delbecq.

Harmonie Municipale d'Ingre. Directeur M. H. Gislain. Défilé de la Garde Républicaine, G. Wettge, Two Russian Folksongs, Kees Vlak.

Union Municipale d'Epieds-en-Beauce. Directeur M. F. Chereau. Dance Americana, P. Yoda, Granada, A. Lara.

Harmonie de Noyon-Olse. Directeur M. R. Cressior. Longstret Dixie, L. Absl, In The Mood, J. Garland, Sensation, Devogel, Hottenanny, H. Walters, Fumée aux yeux, J. Kern, Dixieland Revel, H. Walters, Marche de l'Escorte Royale, Cardon, Le Grand Manège, Cardon, Comme ça, Phillbert.

Nous avons remarqué au premier rang de l'assistance, la présence de M. Louis Salle, député du Loiret, Maire d'Olivet. M. le Docteur Chabot, Conseiller Général, Maire-adjoint, représentant M. le Maire d'Orléans, M. Yves Carreau Conseiller Général, Maire de Patay et Mme, M. Rabartin, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, M. René Cimetière, Président de la F.M.O.B., du Lieutenant Bernard Delil, chef de la Fanfare de la 2ème Région Aérienne et de son sous-chef, tambour-major M. Daniel Leroy, M. l'abbé Ingrain, curé doyen de Patay, M. le chef de Brigade de Gendarmerie, M. Feuillatre, Maire d'Igré, M. Sébastien Abel, ex-directeur de la Société Musicale de Bonneval, des Maires du canton, des Conseillers Municipaux de Patay et des villes environnantes, de nombreux Présidents des Sociétés participantes et des représentants de la Presse.

A 18 h 15, M. René Cimetière, M. Carreau, Mme Kerautret, M. Thomain, respectivement, Président de la F.M.O.B., Maire de Patay, Présidente et vice-Président de la Fanfare procédèrent à la remise des Souvenirs du Festival et une médaille offerte par M. le Maire fut remise à l'Harmonie de Noyon, de même que Mme Kerautret remit au chef de musique de Patay, responsable de toute l'organisation de ces festivités, une gerbe de fleurs et un souvenir.

A la clôture de cet après-midi musical où le beau temps fut de la partie, tous les musiciens se rassemblèrent pour exécuter : La Marche Lorraine, de L. Ganne, sous la direction de A. Manissier, et la Marseillaise, dirigée par le Lieutenant B. Delil, chef de la Fanfare de la 2ème Région Aérienne.

Le Conseil Municipal offrit dans la salle de Sonis mise gracieusement à la disposition de la Municipalité par M. le Curé, un vin d'honneur aux autorités présentes et aux chefs de musique, Présidents des Sociétés, Conseillers Municipaux et organisateurs de la manifestation.

Le sommet de cette journée du 21 mai, choisie pour le Festival Fédéral, fut grandiose, tant par la présentation des œuvres choisies que par l'importance du programme donné par la Fanfare de la 2ème Région Aérienne salle des fêtes.

Ce concert d'un niveau musical élevé, fut dirigé de main de maître par MM. Bernard Delli et Daniel Leroy, respectivement chef et sous-chef de la Musique de l'Air.

Cette formation musicale créée en 1974 est constituée de 55 exécutants. Elle est composée de trois sous-officiers solistes, d'une quarantaine d'engagés et d'une douzaine d'appelés du contingent. D'ailleurs un musicien de la Fanfare de Patay, M. Pascal Perdereau en fait actuellement partie, et J.D. Menissier, fils du chef de musique, a quitté cette formation le 31 mars dernier après avoir assuré pendant une année la partie de bugle.

Programme : Chœur des Soldats de Faust, Gounod, Egmont, Beethoven, Hymne à la Musique, S. Lancien, Rapsodie Française, H. Van Lijnschooten, Cavalerie Légère, Suppé, Marches et Refrains de l'Empire, R. Fayeulle, Quadrille des Bals de l'Opéra, Offenbach, The Electric Seven, Kees Vlak, Pavane In Blue And Fascination, Drums, Teg Huggens, Poème, Z. Fibich, Glenn Meets Wolf gang, J. Penders, Pensilvanie, C. Sigman - J. Gray, Mambo Jumbo, P. Prado, Le Joyeux Trompette, Allier, The Chairman, M. Pauwels, Pépita, J. Devogel, Nouvelle Vague, J. Devogel, Pastiche, J. Devogel.

Merci aux organisateurs de ce Festival, à la Base Aérienne de Bricy pour à la ville d'Orléans également et à la ville de Patay, à la Fédération et aux musiciens et bénévoles qui ont assuré le succès de ce Festival Fédéral 1978.

BRIARE

L'Harmonie renaît

C'est sous le signe de la belle musique que l'Harmonie de Briare avait convié le public au Centre Socio-Culturel pour son premier grand concert de printemps.

Il faut dire que ce public fut comblé et, sans se l'avouer, il ne s'attendait pas à une telle qualité musicale.

Vraiment, l'on peut dire que Briare a retrouvé une Harmonie digne de ce nom, sous la baguette avisée de son chef M. Rose, qui, en quelques mois, a su donner vie à un ensemble nouveau composé en majorité de jeunes éléments. Reconnaissons que la plupart de ces instrumentistes font déjà preuve de qualités, ce qui laisse augurer pour bientôt, d'une grande formation de concerts à Briare.

La première partie comportait : 56ème Brigade, de Mornay; Four Contrasts for Wind, de Trevor J. Ford ; c'était ensuite Sylviane Thuault, finaliste de la Coupe de France d'accordéon, qui interprétait danse insolite de A. Astier ; le concert se poursuivait avec : Fête Militaire, de A.S. Petit, une mazurka pour trompette, avec un soliste Michel Thuault.

Après l'entracte, on pouvait apprécier : Rose des Vents, de A. Moncelle ; Rose of September, de Ruelle, avec en soliste J.M. Foucher : Ouverture d'Obéron, de Weber, à l'accordéon, sur un arrangement de Tino Proti, par Sylviane Thuault ; Les Saltimbanques, une valse de R. Martin ; Rythm'Parade, de J. Darling, avec en solistes MM. Foucher et Thuault ; et enfin Château Vandamme, une marche de concert de M. Phillbert.

Bien entendu, les applaudissements ne furent pas ménagés et ils étaient, répétons-le, forts mérités.

CLERY-SAINT-ANDRE

Festival pour un centenaire

C'est sous un soleil radieux et par une température estivale que s'est déroulé le centenaire de la Fanfare Républicaine de Cléry-Saint-André.

Vers 14 h, les Sociétés participant au défilé dans le bourg se réunissaient chez le vice-Président. Une demi-heure plus tard, la Fanfare Républicaine, précédée de sa bannière gardée par deux jeunes musiciens portant la tunique de leurs aînés, ouvre la marche pour se rendre sur les lieux du concert. Le groupe junior de la Musique Municipale de Saint-Jean-de-Braye sous la vigilance de son chef, effectue son premier défilé en ville. Puis, dernière, l'imposante Union Musicale de Romorantin nous permet de constater que son talent n'est pas usurpé.

Toutes les musiques se retrouvent sur le Grand Mail, dont le cadre est idéal pour une telle manifestation. Déjà les chaises et les bancs se remplissent autour de M. Jouenne, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Orléanais et du Berry, des membres du Conseil Municipal, des Présidents de Sociétés locales, des Présidents et Directeurs des musiques invitées.

Le Président Jean-Pierre Colc dans un discours plein de verve, place ce centenaire sous le signe de l'amitié, du labeur et de la persévérance. Ensuite, il remet au chef de la Fanfare, de la part de tous les musiciens, une baguette qui bien que n'étant pas magique devra permettre une pleine réussite pour les morceaux interprétés.

C'est alors que débute le premier concert dont on remarquera les solos de saxophone-alto remarquablement exécutés par deux jeunes filles de la Société locale.

Les musiciens de M. Montigny interprètent : Le Villerbois, pas redoublé, (A. Saguez), Marche Bavaroise (Sherzer-Zurmuhle), Fleur d'Alsace (A. Maensler), Sur la Montagne (A. Bruniau), Parade à Chicago (G. Besson). Après le dernier morceau, M. Jouenne monte sur le podium afin de remettre à un certain nombre de musiciens la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France. Puis, avec émotion, il épingle sur notre bannière la plaquette du centenaire. Sur une seconde estrade, le groupe laïque de Garambault, de Beaugency, exécute avec alsance une série de danses yougoslaves. Malheureusement, compte tenu du programme, les jeunes Abrayslens ne peuvent profiter du spectacle offert car il faut se mettre en place. Ils nous interprètent sous la conduite de M. Félicien Petit : Dorps Fanfare 25 (R. Cardon), Musique à la carte (W. Hautvast), Moutsy (A. Moncelle), 1900 Joyeuse Epoque (L. Delbecq), Dans les rues d'Antibes (S. Béchet, arr. R. Martin), Spearmint (V. Turine), Mini Boogie (J. Darling). C'est après l'exécution de la Marche du Premier Régiment de Carabiniers, V. Bury, que prend fin le second concert de cette agréable journée.

Les danseurs du groupe folklorique avec des danses d'Israël et de Roumanie permettent aux 80 exécutants de l'Union Musicale de Romorantin de s'installer sur la scène prévue pour les recevoir.

Sous la direction de M. Guillet, dont la finesse et la précision subliment cette déjà excellente harmonie, les musiciens exécutent avec brio des compositions dont la célébrité est déjà établie ou le sera assurément. On entend successivement : Comme ça (Phillbert), Marche des trompettes d'Aïda (Verdi-Roman), Les deux Pigeons (A. Messager-Corroyer), Variety Magazine (J. Darling), Marche des Mousquetaires noirs (Lully), Sensation (J. Devogel), Tyroler Trompetten (E. de Cloedt), Le Mont Cassin (Besson-Delbecq). Les applaudissements nourris des nombreux mélomanes présents apportent la récompense et les remerciements mérités.

Pour clôturer cette journée mémorable, il appartenait au plus vieux musicien de la Fanfare, sous-chef, de diriger le morceau d'ensemble avant que M. Guillet reprenne le bâton pour l'exécution de la Marseillaise.

Un vin d'honneur sous la présidence de M. Jean-Pierre Colc, offert à toutes les personnalités présentes, clôturait comme il se doit un centenaire qui marquera dans les annales de la Fanfare Républicaine.

Les membres de la Société remercient toutes les personnes qui par leur aide et leurs dons ont contribué au succès de cette journée. Notons que l'exposition photo, préparée hâtivement, faisant la rétrospective de la Fanfare a comblé de nombreux auditeurs et anciens habitants de Cléry. Merci à tous.

LOIR-ET-CHER

ROMORANTIN

Distinction

Nous avons le plaisir d'informer tous ses amis que M. Roger Guillet, Vice-Président de la F.M.O.B., directeur de l'école de musique et de l'Union Musicale de Romorantin, a reçu la médaille d'honneur de bronze de la Jeunesse et des Sports des mains de M. Bertheau, directeur régional adjoint de cette administration.

Cette distinction a été attribuée a M. Roger Guillet en raison de ses activités au service de la Jeunesse et de la Musique, et surtout au titre de directeur fondateur du Séjour Musical et de Vacances de Royan.

La cérémonie s'est déroulée le jeudi 27 avril devant un nombreux public venu applaudir l'excellent concert donné à Romorantin par l'Union Musicale, les élèves de l'Ecole Municipale de Musique et la Chorale des Lycées.

Que notre ami Roger Guillet veuille bien accepter à nouveau nos très cordiales félicitations et transmettre à Mme Guillet, son épouse et assistante, l'expression de nos respectueux hommages.

ROMORANTIN

Journée Fédérale du Tambour

Préalablement à la définition, en Congrès, d'une politique de formation, la journée fédérale du tambour qui s'est déroulée le 16 avril 1978, a constitué un test probant.

Une soixantaine de participants, instructeurs et élèves ont répondu à l'appel fédéral et se sont réunis à Romorantin où, l'Union Musicale s'est chargée de l'organisation de cette rencontre.

André Trémine, ex-tambour major de la Musique de l'Air, s'était entouré d'assistants chevronnés appartenant à la Société Musicale de Saint-Jean-de-Braye.

Le programme a comporté deux parties distinctes : un volet enseignement, portant sur la technique instrumentale, la nature des défauts, les procédés de correction, la lecture du solfège spécial, l'interprétation des sonneries, et un volet démonstration qui a particulièrement mis en valeur l'équipe dirigée par Daniel Méret et René-Pierre Barberon.

Le bilan de cette journée, établi par les participants eux-mêmes est très largement positif. Les auditeurs ont reçu plus qu'ils n'attendaient et ont pu, sans complexe, déceler leurs points faibles et s'enrichir de conseils dont ils sont bien décidés à tirer le plus grand profit.

L'expérience sera reprise en 1979 sous une forme modifiée en fonction des conclusions de l'opération 78. Les participants ont été unanimes à exprimer le souhait que cette journée soit également ouverte aux instruments à vent. Le choix se portera probablement sur le clairon. Ce sera une seconde étape d'essai vers une organisation étudiée et complétée.

Merci à M. Trémine et à ses assistants, merci à la municipalité de Romorantin qui a offert un vin d'honneur aux stagiaires, merci aux responsables de l'Union Musicale, MM. Bourdeaux, Guillet, Mestivier et Gauthron, pour leur accueil et leur parfaite organisation.

CONTRES

Un grand concert

C'est vraiment devenu une tradition à Contres, chaque année le quatrième dimanche d'avril est réservé par la Musique et l'Ecole de Musique à l'organisation du Concert donné à l'intention des membres bienfaiteurs et des amis de la société.

Lorsque M. Laze, Président de l'Amicale des Parents d'Elèves, prononça une brève allocution de bienvenue, près de 350 personnes avaient pris place dans la salle des jeunes.

Ce sont les 48 jeunes de l'Ecole de Musique qui débutaient ce concert en interprétant Cortège et Carillon, de Barat, Jamaïcan Folk, suite-fantaisie du Folklore Jamaïcain en 3 parties : Le Mento, La Promenade, Lo Jump-up.

Venait ensuite une Cantate de Bach, orchestrée par Willy Hautvast et intitulée Sinfonia : la quatrième œuvre très moderne est du compositeur Ted Huygens qui a pour nom Choral an Rock Ouut. Pour terminer M. Beaumont, le Directeur, avait choisi Cortège Triomphal, de Colteux.

Après l'entracte c'était au tour de la Musique Municipale où l'on retrouve de nombreux jeunes (90 %) de prendre place sur l'estrade.

La deuxième partie débutait par une marche de concert d'Alfred Saguez, Fier Trompette : c'était ensuite l'ouverture Firenza, de Gabriel Allier, suivie du Char de Neptune, de Roger Colteux. Pour le dernier morceau avant l'entracte, la Batterie se joignait à l'ensemble pour exécuter le Caid.

La dernière partie qui était réservée aux œuvres dites légères, débutait par une marche américaine de Paul Yoder, Bells of Brass. Venait ensuite Rythm-Parade Fantaisie-Jazz de John Darling.

Pour terminer, la Société jouait au grand complet deux pas redoublés : Le Grenadier du Caucasse et Times Is Over. Elle devait en jouer un troisième Le Petit Quinquin, le public ayant bissé. M. Beaumont, Directeur, prenait alors la parole pour remercier les personnalités et personnes présentes d'être venues aussi nombreuses soutenir la Musique de Contres.

CONTRES

Nos Sociétés dans les concours

Nous sommes heureux d'informer nos amis que le 21 mai dernier, au Concours National de Rosny-sous-Bois (Seine-St-Denis), nos sociétés ont obtenu les résultats suivants.

Musique Municipale : Morceau imposé : 14/15 ; morceau au choix : 14,5/15 ; total : 28,5/30. 1er Prix ascendant en 1ère division, 2ème Section.

Ecole de Musique : 28,5/30. Classement en 2ème division 2ème Section selon le nouveau règlement des formations juniors.

Les musiciens, en particulier les jeunes, et leur directeur M. Beaumont ont reçu les plus vives félicitations des jurys. La F.M.O.B. se doit de dire toute sa satisfaction pour ce brillant palmarès et de complimenter à son tour, les musiciens de Contres et leur chef.

CHER

VIERZON

Un beau succès

Nous apprenons avec plaisir que Mme Anne-Marie Rochard-Ballchon, vient d'obtenir un brillant Premier Prix de violoncelle au Conservatoire National Supérieur de Paris. La lauréate inscrite à la classe de Maître Bernard Michollin, est la fille de M. Marcel Ballchon, vice-président de la F.M.O.B., Directeur de Lyre Municipale de Musique et de la Lyre-unicipale de Vierzon.

Nos vives félicitations vont à Mme Anne-Marie Rochard-Ballchon et nous y joignons à l'adresse de ses parents, M. et Mme Marcel Ballchon, notre cordiale sympathie.

VIERZON

« Rêve de Valse » par la Lyre Municipale Vierzonnaise

Fait unique, le Centre Culturel Mac-Nab de Vierzon a, lors des cinq séances de Rêve de Valse, affiché complet.

Les quarante musiciens de la Lyre et de l'Orchestre Symphonique sous la direction de M. Marcel Ballchon, ont fait apprécier l'alerte musique d'Oscar Straus. Un régal ! Sur le plateau, cinquante artistes et choristes, emmenés par le metteur en scène André Jeandrot, acteur lui-même, ont prouvé que l'opérette servie par les voix de Colette Gaudard, André et Odile Jeandrot, Ja-

CONSORTIUM MUSICAL
Éditions COMBRE
24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS
Tel. 824.89.24 - 246.52.22

Vient de paraître :
« TROIS PAS DE MANŒUVRE » (1794)
Ozi-Duvernoy-Gebauer
Arrangement pour Harmonie ou Fanfare :
Michel DELGUIDICE
Airs authentiques datés de 1794 (mais probablement antérieurs à cette date) servant à accompagner dans les manèges les évolutions des chevaux.
En usage dans les Régiments de Cavalerie et Ecoles d'Equitation.

nette Poitrenaux, Bernard Gerone, Georges Auger, Daniel Aleonard, continue de séduire les mélomanes de Vierzon. et d'ailleurs.

De plus, les ballerines de l'Académie de Danse Lalan, ont apporté la note chorégraphique hautement appréciée pour ce genre de spectacle.

Les décors d'origine provenant du théâtre de Perpignan et la centaine de costumes rutilants de la Maison Peignon de Nantes apportaient l'ambiance et le coup d'œil des belles productions, hélas en voie de perdition dans de nombreuses villes de province.

Nous ne saurions donc que louer, une nouvelle fois, l'ensemble de ces artistes tous amateurs, pour l'excellent travail effectué en faveur de la musique et de l'art populaires.

Un grand merci à MM. Jeandrot, Bolichon et leurs amis en attendant la prochaine réalisation.

La première séance de Rêve de Valse était présidée par MM. Micouraud, conseiller général maire ; Desbordes, adjoint, Daniel Marel, président honoraire de la Lyre municipale.

ouest

CHARENTE-MARITIME

LA ROCHELLE - LAGORD

Concours national de musique

La Société Sainte-Cécile de Lagord (La Rochelle), pour célébrer son centenaire a organisé, le 4 juin, un concours national de musique dont le succès dépassa toutes les espérances.

— 14 mars 1879 ! Naissance à Lagord d'une Société de Musique baptisée : Société Philharmonique.

— 1923 : Réorganisation et changement d'appellation en celui de Sainte-Cécile.

— 1970 : Essor constant de cette formation composée de 40 exécutants placés sous la direction d'un jeune chef dynamique : Claude Fougeroux et d'un président excellent animateur Georges Chavignay.

Avec l'École de Musique, la relève est assurée et tous les espoirs permis !

C'est donc dans cette heureuse perspective que fut décidé le Concours du 4 juin, sous le patronage de la C.M.F., de la F.S.M.O. et de l'U.D. de Charente-Maritime.

M. le président Ameller s'était excusé et c'est M. Villatte, vice-président de la C.M.F., qui présidait aux diverses manifestations, assisté de MM. Robert Dhumeau, président de la F.S.M.O., René Labbe, président de l'U.D. de Charente-Maritime, André Sauzede, président de l'U.D de Deux-Sèvres et Jean Bertrand, président de l'U.D. de la Vendée.

Les festivités débutaient le samedi soir par un Concert donné dans le cadre magnifique du parc de la mairie de Nieul-sur-Mer. L'excellente formation de l'Harmonie de Lanester (Lorient) interpréta entre autres Trancavel, d'André Sauzède, qui fut ovationné en se présentant sur le podium.

Dimanche 4 juin, après que l'orage matinal se fût dissipé rapidement, la journée s'est déroulée de façon parfaite : les concours et exécutions à partir de 8 h dans l'ordre prévu au programme.

A 12 h eut lieu une cérémonie au monument aux morts.

A 12 h 30, au cours du vin d'honneur à la mairie de Lagord, M. Chavignay, M. le Maire de Lagord, M. Dhumeau, M. Créneau, Maire de la Rochelle et M. Villatte, Président du concours, prirent successivement la parole. Après ces discours, diverses décorations furent décernées et la médaille du Centenaire de la Société agrafée à la bannière de la Sainte-Cécile de Lagord.

A partir de 15 h se déroulait le festival auquel participaient les deux Sociétés de division d'honneur, toutes les formations ayant obtenu un prix ascendant et les juniors.

La journée, bien remplie pour les musiciens, se terminait tard dans la soirée après la lecture du palmarès dont nous donnons le détail par ailleurs.

Ce fut un concours très réussi, favorisé par une organisation impeccable, par le beau temps, et suivi par un nombreux public toujours fidèle et sensible aux manifestations des musiques populaires.

sud-est

HAUTES-ALPES

VENES

Le Congrès de la Fédération

Le Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est s'est déroulé à Venes (Hautes-Alpes) le 17 juin 1978, groupant les délégués des sept départements (Ain, Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Rhône, Savoie et Haute-Savoie).

Dans son allocution d'ouverture, le président Maurice Adam adresse ses souhaits de meilleure santé au président honoraire Gabriel Rolando, que la maladie a empêché de participer au Congrès, et l'assure de ses sentiments affectueux. Puis ses remerciements vont aux nombreux délégués des sept départements, à M. Emile Meurier, maire de Venes et à son Conseil Municipal pour leur accueil si chaleureux, à tout le Comité de l'Union Départementale des Hautes-Alpes, et en particulier au dévoué et sympathique président Noël Marcellin, et à la Musique Municipale de Veynes, qui s'est chargée de l'organisation du Congrès et qui célèbre à cette occasion son centenaire.

Maurice Adam a tenu à associer dans son hommage Lucien Bonsignour, dont l'ombre a constamment plané sur les manifestations. A la mémoire du chef disparu et à tous les musiciens décédés cette année, il demande à l'assistance d'observer une minute de silence. Il se réjouit de la présence, à notre congrès de M. Courtial, président de la Fédération des Bouches-du-Rhône, et adresse sa gratitude à tous les membres du Conseil d'Administration et du Comité Technique de la Fédération pour leur aide efficace et si précieuse. Il félicite André Vettard qui vient d'être élu président de l'U.D. du Rhône succédant à M. Francisque Bernard qui s'est dévoué pendant de nombreuses années pour la Fédération du Sud-Est.

Le président Adam souhaite que le Congrès 1978 soit celui de la réflexion. Parlant des objectifs prioritaires à atteindre, il place en premier lieu l'enseignement musical. Grâce aux Sociétés Musicales cette politique de formation des jeunes a donné naissance à des écoles de musique.

« N'oublions pas que ces écoles de musique doivent être constituées dans l'unique but de former des jeunes qui grossiront les rangs des Sociétés Musicales ou Chorales. Ces écoles de musique ont été créées avec l'aide des Municipalités et pour les Sociétés. Elles ne doivent pas servir des intérêts particuliers, mais elles doivent servir la cause de nos Sociétés d'amateurs en les faisant vivre et prospérer ».

En conclusion, le président déclare : « Notre Fédération du Sud-Est doit être forte en raison des problèmes qui se compliquent au fil des années ».

M. Meurier, maire de Veynes, remercie la Fédération d'avoir choisi sa ville pour les assises du Congrès 1978, et pour l'action persévérante qu'elle mène en faveur des Sociétés Musicales des 7 départements. Il ajoute que la population de Veynes a pris une part prépondérante aux fêtes en l'honneur du Congrès Fédéral, et du très beau Festival 1978 de l'Union Départementale des Sociétés Musicales des Hautes-Alpes qui se déroulera le lendemain dimanche 18 juin. Il termine en invitant tous les congressistes à assister au vin d'honneur offert par la Municipalité à l'Hôtel de Ville à 18 h 30.

Le secrétaire général Jean-Marc Bertrand donne alors lecture du rapport moral.

La saison 1977-1978 a vu se confirmer l'orientation définie il y a deux ans, et le travail effectué par l'ensemble des techniciens commence à porter ses fruits.

Des jeunes musiciens dont l'effectif croît rapidement et de mieux en mieux préparés passent nos examens.

De nombreuses sociétés, de la 2ème division à l'Excellence, ont subi et en général réussi les épreuves de classement et les concours.

Le concours d'Aix-les-Bains organisé par l'Union Départementale de la Savoie et son actif président, a été une réussite.

L'intervention des responsables fédéraux auprès de l'ARDIM vient d'apporter ses premiers résultats. Il est important de préciser que ces derniers n'ont pu être obtenus qu'après maintes démarches et surtout en présentant l'ensemble des dossiers d'une façon unitaire. Il est évident que l'on ne pourra poursuivre l'action dans ce domaine qu'en montrant un visage fort, cohérent de la Fédération auprès des élus et de l'administration. Le contact avec l'ensemble des élus est primordial : par là seulement pourra se résoudre la totalité des problèmes touchant à la vie des sociétés et des écoles.

Ces problèmes sont importants et vastes puisqu'ils vont des subventions, tant sur le plan local, départemental, régional, mais aussi de la T.V.A. sur les instruments, la SACEM, les éditeurs de Musique, les emplois de chef, de directeurs d'école, des moniteurs de Musique, de l'organisation de stages (locaux, crédits), de festivals, de concours, etc...

M. Ameller, président de la Confédération Musicale de France, pense voir aboutir prochainement la création officielle de l'emploi de Chef de Musique dans les communes. Si ce projet se réalise, il ne peut servir les intérêts de nos sociétés, car il permettra d'abord pour la première fois à l'administration de reconnaître officiellement l'emploi de « musicien » dans nos communes ; ensuite de recruter du personnel compétent pour diriger les sociétés et écoles de Musique.

Un nouveau niveau de solfège, appelé 1er degré, a été mis en place cette année avec plus ou moins de succès d'ailleurs. Il faut rappeler que, dans l'esprit des techniciens qui ont décidé la création de ce niveau, il ne s'agit nullement de bouleverser et de remplacer les structures mises en place précédemment, mais d'établir en quelques années trois niveaux qui permettront à l'échelon de la Fédération et de la Société de « situer » l'élève.

1er degré : Elève ayant acquis une base musicale permettant de poursuivre des études normalement.

2ème degré : Musicien pouvant entrer sur les rangs de la société en assurant sa partie.

3ème degré : Musicien confirmé pouvant être chef de pupitre.

L'élection du Conseil d'Administration aura lieu le dimanche 24 septembre à Lyon, et permettra de réfléchir, et d'organiser les structures de travail et de responsabilité des membres du Bureau.

Gabriel Rolando, président honoraire, a quitté ses fonctions de membre du Conseil d'Administration de la C.M.F. dont il était encore vice-président à l'assemblée générale de mars dernier. En remerciement des longs et précieux services rendus, et à la demande de M. le président Ameller, le président Rolando a été élu vice-président honoraire de la C.M.F.

C'est notre président actif, Maurice Adam qui a été élu pour le remplacer au sein du Conseil d'Administration. De plus, il a été désigné pour faire de la Commission « Jeunesse » de la C.M.F. Grâce à notre président, la Fédération sera ainsi encore présente auprès des instances nationales pour faire entendre la voix de nos musiciens, et j'en remercie très sincèrement, en votre nom à tous, notre cher ami Maurice Adam.

Ecouté avec beaucoup d'attention par l'assemblée, ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Le trésorier Ernest Germain présente alors le rapport financier, qui a été vérifié par la Commission de Contrôle (MM. Michal, Jalifier et Prajeux). Roger Michal informe l'assemblée qu'un contrôle minutieux a été apporté à la vérification des éléments comptables aboutissant à la parfaite exactitude des chiffres du rapport financier. L'assemblée l'approuve à l'unanimité.

Il est toutefois demandé qu'à l'avenir ce rapport soit adressé 15 jours avant le Congrès aux sept Présidents des Unions Départementales, en 2 exemplaires, car il est difficile, sur l'écoute d'une lecture le jour du congrès, de l'étudier suffisamment. Ce vœu est adopté et entrera en vigueur dès l'an prochain.

L'assemblée est ensuite informée des raisons qui ont conduit la Fédération à supprimer, pour cette année, le stage fédéral de Vesc. Une décision nouvelle a été prise : diviser ce stage en stages départementaux et en stage fédéral, pour les mettre davantage à la portée des niveaux des stagiaires. Elle a déjà été suivie partiellement :

— Un stage départemental (Drôme) aura lieu à Vesc, du 31 juillet au 14 août inclus.

— Un stage départemental (Savoie) aura lieu à Arèches, du 1er au 10 septembre inclus.

Bien que ces stages concernent spécialement la Drôme et la Savoie, il y a des places disponibles pour des stagiaires des cinq autres départements.

Le stage de Toucy a lieu cette année du 1er au 12 août inclus, le responsable est Roger Carol, 69670 Vaugneray.

Il est alors procédé à l'élection pour le renouvellement du tiers sortant.

Le roulement prévu à travers les sept départements, désigne pour le Congrès 1979 le département de la Drôme. Le président de l'U.D. de ce département, Marcel Pierre Garnier accepte cette charge, et l'assemblée, en commun accord avec lui, en fixe la date au samedi 23 juin, en principe à Valence.

A l'issue du congrès les délégués ont été reçus à l'Hôtel de ville de Veynes. La Musique de Veynes conduite par son nouveau chef, M. Massini, a donné une aubade aux congressistes réunis sur le parvis. Impeccable par sa tenue et sa prestation, la formation de M. Pons a impressionné les délégués, pourtant bien aguerris.

Un vin d'honneur servi dans la salle du Conseil a permis à M. Meurier de saluer M. Courtial, président de la Fédération des Bouches-du-Rhône venu assister au festival. Il a remercié M. Gardron d'avoir bien voulu représenter M. le Préfet. Puis il a souligné l'universalité de la musique, ce lien fraternel qui est le langage commun s'adressant à tous, sur tous les continents. Il a terminé son allocution en souhaitant que Fédération et Sociétés Musicales, élus et population, chacun à sa place, fasse de l'instrument musical un outil toujours plus beau, plus valable, plus attachant, l'outil de la paix des hommes dans la joie et le bonheur de vivre.

Maurice Adam à son tour, au nom de la Fédération et en son nom personnel, remercie la municipalité de Veynes et son Maire pour leur accueil si chaleureux et les attentions qu'ils témoignent à l'intention des Sociétés Musicales et principalement celle de Veynes qui s'apprête à célébrer son centenaire. Il ajoute : « Je remercie M. Gardron, directeur de cabinet de M. le Préfet. Votre présence à notre Congrès est une preuve de l'intérêt que vous portez à l'œuvre accomplie : le maintien de l'art dans votre magnifique département et dans toute notre région ». Et il conclut : « Si dans l'avenir, nous pouvons compter sur l'aide morale et matérielle de tous, avec la solidarité et le travail de tous les musiciens, avec aussi l'amitié qui nous unit, nous parviendrons alors à faire grandir et vivre nos Sociétés, à faire aimer encore plus la vraie musique, la musique qui est celle du cœur ».

M. Gardron, excusant M. le Préfet empêché, s'est déclaré heureux d'avoir assisté au Congrès en observateur attentif. Il a souhaité la bienvenue dans notre département aux délégués venus de loin et pour qui cette brève rencontre a permis la découverte d'un des plus beaux départements de France. Il a aussi tenu à féliciter tous les participants à ce Congrès pour la qualité de leurs travaux et la pertinence de leurs interventions. Et il termina en souhaitant que le festival qui doit suivre ce congrès soit un éclatant succès.

SAVOIE

AIX-LES-BAINS

Le concours de musique du 4 juin 1978

Pour marquer avec éclat le vingtième anniversaire de la Société des Accordéonistes Aixois, fondée en 1958 par Pierre Charrier et Marcel Chavot, l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Savoie a décidé de jumeler à Aix-les-Bains le traditionnel Festival de Musique de Savoie avec un Concours de Musique ouvert à toutes les Sociétés de la région.

Ces deux manifestations, organisées par les trois sociétés aixoises : les Accordéonistes Aixois, la Fanfare La Gauloise et la Chorale Ninon Vallin, sous la dynamique impulsion de Maurice Adam, Président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est et Maire adjoint d'Aix-les-Bains, et avec le concours de la Municipalité d'Aix-les-Bains, ont eu lieu les samedi 3 et dimanche 4 juin.

La première station thermale de France, fidèle à sa réputation, a bien fait les choses. Comme c'est la tradition, les festivités se sont ouvertes le samedi soir par un concert de gala dans le [illegible] auditorium du nouveau Palais des Fleurs. Tour à tour, les Accordéonistes Aixois (Directeur : Marcel Chavot), la Chorale Ninon Vallin (Directeur : Henri Camand) et la Chorale de Modane (Directeur : Maurice [illegible]) se firent [illegible]. Puis l'Harmonie de Chambéry, une des meilleures formations de la région (Directeur : Serge [illegible]) montra la variété de ses possibilités de la musique classique au jazz. Et pour terminer, les deux chorales, renforcées par la Maîtrise Métropolitaine de Chambéry, soit près de deux cents choristes, accompagnés par l'Harmonie de Chambéry, chantèrent à pleine voix le Chœur des Pèlerins, extrait des Lombards, de Verdi et le chant russe « Kalinka » (baryton solo : Albert Arnould). Et l'on se sépara, comme toujours en Savoie, aux accents des Allobroges sous la baguette de Maurice Adam.

La matinée du dimanche fut consacrée au Concours de Musique qui a rassemblé une trentaine de sociétés (chorales, harmonies, fanfares, batteries, trompes de chasse). Au Palais de Savoie, au Théâtre de Verdure, au Palais des Fleurs, en présence d'un public attentif, les sociétés participantes donnèrent le meilleur d'elles-mêmes devant les jurys que présidait M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France.

L'après-midi, favorisé par un soleil éclatant, eut lieu le Festival de musique de Savoie. Toutes les sociétés du Département sont en effet venues se joindre aux participants du concours, et tous ont offert au public aixois et aux curistes des concerts très appréciés dans plus de dix quartiers de la ville.

A 17 h, deux défilés imposants firent retentir les rues de la cité thermale de leurs accents et convergèrent vers le Théâtre de Verdure, tout juste assez grand pour accueillir les cinquante sociétés musicales. Et les morceaux d'ensemble des quelque deux mille cinq cents musiciens, Savoie-Festival, de Césari, sous la direction d'Henri Camand, et les Allobroges, sous la baguette de Marcel Chavot, furent une véritable apothéose. Et les musiciens étaient si heureux de cette journée que spontanément ils se sont mis à jouer « Ce n'est qu'un au revoir ! »

Cette manifestation qui a rassemblé à Aix-les-Bains des milliers de personnes a été honorée de la présence de M. Lorit, Secrétaire général, représentant M. le Préfet de la Savoie, Louis Besson, Président du Conseil Général et Député de la Savoie, Jean-Pierre Cot et Barnier, Députés, André Ameller, Président de la C.M.F., Grosjean, Conseiller général et Maire d'Aix-les-Bains, Cottaz, Inspecteur d'Académie, Mgr Bontems, Archevêque de Chambéry, les Directeurs des Conservatoires de Musique de Grenoble, Chambéry, Gap et Bourg-en-Bresse.

Au cours d'une réception qui a suivi les manifestations, M. Grosjean, Maire d'Aix-les-Bains, a remis la Médaille d'honneur de la ville d'Aix-les-Bains à M. André Ameller, Président de la C.M.F.

sud-ouest

LANDES

MONTFORT-EN-CHALOSSE

La Sainte-Cécile 1977

La fête de la Sainte-Cécile a été joyeusement célébrée dans l'honneur et la dignité.

Elle a commencé par la cérémonie religieuse du samedi soir 26 novembre, à 21 h., en l'église Saint-Pierre à Montfort, avec des œuvres sélectionnées pour la circonstance, où l'Harmonie Municipale, dirigée par son chef Charles Abadie, a magistralement exécuté sous les hautes voûtes des œuvres de Beethoven, Albinoni, Gounod et avec la Clique, la marche « Rhin et Danube ».

Malgré le changement des horaires et l'heure tardive, un grand nombre de fidèles s'était empressé d'assister à cette première audition qui fut très applaudie et le Doyen a souligné au passage toute sa joie de recevoir chaque année à cette occasion notre belle société qui en ce moment se trouve énormément rajeunie, ce dont il faut se féliciter.

Le lendemain, dimanche 27, par une matinée assez froide mais ensoleillée, l'Harmonie, fidèle à sa tradition, offrait à 12 h. à sa population un concert dans la salle des réunions, où un programme de choix était exécuté.

Une salle presque comble saluait et encourageait par des claquements de mains répétés les membres exécutants et des applaudissements particuliers furent longuement adressés à notre jeune et actif soliste, Joël Hayet qui interpréta avec brio, plusieurs passages et notamment la polka de Pirouette pour clarinette.

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE
LÉGER - ÉCONOMIQUE

LE "TOCCATA"

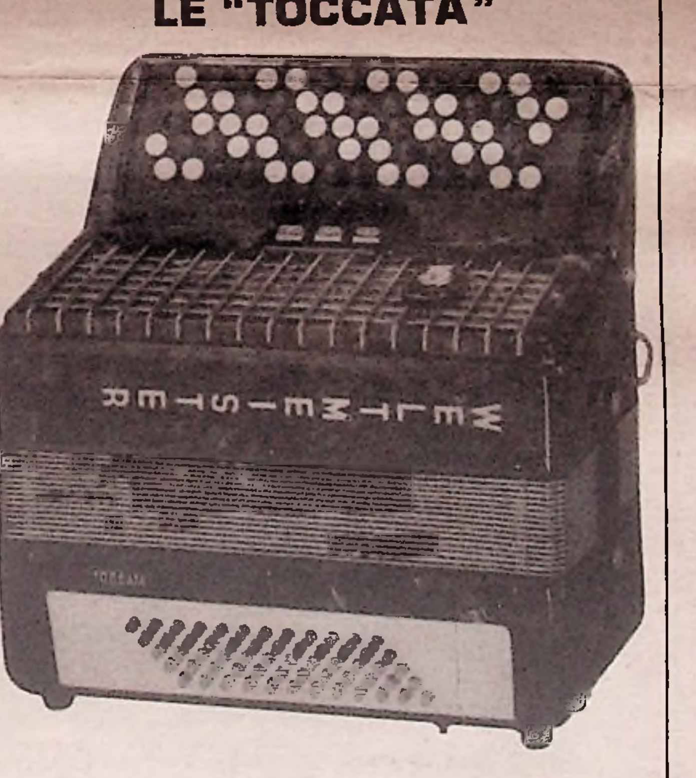

PRIX : 2 500 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL BEUSCHER
25-35, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03

Après le concert, l'apéritif était servi dans la salle des répétitions, suivi d'un succulent repas au relais de Chalosse.

Une excellente ambiance ne cessa de régner tout au long de ces agapes. Le Président René Camiade, fit un tour d'horizon sur le travail de l'année écoulée, tout particulièrement sur les deux dernières auditions qui, à son avis, ont rehaussé le prestige de la société. Il engagea tous les exécutants à persévérer dans cette voie, car choisir, dit-il, celle de la facilité, n'est pas la bonne méthode et il insista en disant qu'il n'y avait que le travail qui portât des fruits.

Il recommanda l'assistance des musiciens aux répétitions et enfin souligna l'importance capitale d'avoir dans une ville, une société musicale et culturelle, peut-être pas toujours reconnue de tout le public à sa juste valeur, mais combien utile et indispensable pour la jeunesse d'abord, et aussi pour animer toutes les manifestations.

Il excusa les personnalités absentes, M. le Maire Camescasse, représenté par M. Gassie, 1er Adjoint ; M. Sintas, Conseiller Général ; M. Soubaigne, Président d'Honneur ; M. Fossat, Secrétaire de l'Harmonie.

Pour terminer, il remercia les membres honoraires et la municipalité pour le soutien matériel qu'ils apportent à la Société, et ne désespéra pas de voir dans un avenir assez proche l'enseignement musical dans les classes primaires, chose indispensable, dit-il, pour maintenir l'avenir de la Société.

A son tour, M. Gassie salua l'assistance et dit combien sa joie était grande de se trouver pour la première fois au milieu de cette belle phalange. Il mit en relief le rôle essentiel que tient dans la vie d'un village une société musicale et il se félicita de voir les jeunes assurer la relève, en soulignant les présences féminines.

Il dit au passage que la fête de la Sainte-Cécile qui couronne toute une année de travail, était une grande fête, mais malheureusement cette année, la Société ayant été frappée par le deuil cruel d'un de ses membres très jeune, la fête n'était pas complète. Sur la demande du Trésorier, M. Darracq, une minute de recueillement fut observée en sa mémoire. Mais la vie reprend son cours, dit-il, et la journée se termina par les chansons des anciens, Comet et Deyris, qui ne se firent pas prier, ainsi qu'avec les bandas « Los Cloperos ».

DORDOGNE

PERIGUEUX

Le Congrès Fédéral 1978

Conformément à la décision du congrès 1977 de faire tous les deux ans le congrès hors de Bordeaux, c'est à Périgueux qu'a eu lieu l'assemblée fédérale annuelle, sous la présidence de M. Henri Ciran, entouré des membres du Bureau et en présence de Mlle de Clermont-Tonnerre, représentant M. le Préfet de la Dordone, de MM. Guéna, député, maire de Périgueux, Alain Bonnet, député, conseiller régional ; Lummeaux, délégué régional à la Musique.

Après une très belle audition du quatuor de saxophones de l'Union Musicale de Saint-Astier, qui fit entendre la Marche Militaire de Schumann, le 13ème quatuor de Mozart et une œuvre très remarquée de M. Jacques Ménard, M. Jean Blanchard vice-président fédéral et président de l'Union des Sociétés de la Dordogne exprima toute sa joie de recevoir le Congrès Fédéral, tenu pour la première fois hors de Bordeaux.

Dans son allocution d'ouverture le président fédéral devait souligner combien les congressistes étaient venus nombreux dans ce remarquable et accueillant Périgord, dont la renommée touristique et gastronomique n'est plus à faire. Puis il remercia le Conseil Général de la Dordogne pour sa grande sollicitude envers les Sociétés Musicales, M. Alain Bonnet pour son action en faveur de subventions substantielles au Conseil Régional et M. Guena, maire et le Conseil municipal de Périgueux pour leur accueil chaleureux au Palais des Fêtes. Il souligna également combien est réconfortante la présence de M. Lummeaux, gage d'amitié envers les Sociétés Musicales. Après avoir évoqué la création de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, voici plusieurs années, il salua M. Peyrille, présent dans la salle, comme la cheville ouvrière de cette création. M. Ciran rappela sa proposition de placer à la tête de l'Union naissante, M. Jean Blanchard, qu'il devinait être à l'image de son regretté père Abel Blanchard, c'est-à-dire dévoué et enthousiaste, et la suite des événements, la vitalité et les succès de l'Union de la Dordogne, ont prouvé que ce fut un heureux choix. Le président remercia ensuite tous ceux qui, en Dordogne, comme dans les autres départements du Sud-Ouest se consacrent corps et âme aux Sociétés Musicales et aux Ecoles de Musique de plus en plus fréquentées ; il rappela la merveilleuse réussite du Concours National de Saint-Astier et fit acclamer le président Galéa. Il se réjouit de voir progresser le nombre des formations juniors comme un printemps nouveau pour la musique, et souhaita qu'un jour la Fédération puisse rassembler tous ces jeunes musiciens et pourquoi pas à l'occasion du 75ème anniversaire de la Fédération en 1979. Ce serait suivre le bel exemple de l'Union de la Dordogne qui chaque année rassemble ses jeunes à Périgueux au cours d'une soirée grandiose. Ce serait aussi réconforter ceux qui s'occupent de sociétés musicales, toujours inquiets sur le recrutement des musiciens et qui souvent se disent : Pourrons-nous tenir plus longtemps. Le Président Fédéral termina par des mots d'adieu au regretté Jean Bousquet, qui fut près de cinquante années membre du Comité et du Bureau de la Fédération.

M. Lucien Elie, secrétaire général, retraça dans son rapport moral les faits marquants de la vie fédérale et sut fort agréablement les détailler, en particulier les statistiques concernant les examens fédéraux, chiffres intéressants à commenter, et qui prouvent l'importance grandissante d'année en année de ces épreuves où plus de 3.000 jeunes sont concernés dans le Sud-Ouest.

Le Président lut le rapport de M. Saint-Blancard, vice-président délégué aux Assurances, absent excusé, et M. Davier, vice-président délégué aux récompenses, dans son rapport, recommanda aux Sociétés de se reporter aux indications de la circulaire fédérale et ne pas attendre le dernier moment pour demander des distinctions, surtout au moment des Sainte-Cécile. M. Lafon de la Société « En avant Gradignan », fit part des activités de l'Union des Batteries Fanfares de la Fédération.

M. Ambroise, trésorier général, donna les comptes de 1977 et lut l'exposé de M. Pironom, conseiller financier de la Fédération, excusé. M. Lignot au nom de la Commission de Contrôle déclara que les comptes étaient absolument conformes aux pièces comptables.

Puis ce fut le déroulement de l'ordre du jour : harmonie nationale juniors, réunie à Toucy où M. Gilles Boisson représentait le Sud-Ouest ; débat au sujet des examens ; stage franco-allemand qui a permis d'envoyer un certain nombre de jeunes instrumentistes du Sud-Ouest en Allemagne ; affectation des jeunes conscrits musiciens ; festivals et concours 1978 ; rapports avec Jeunesse et Sports et avec la SACEM : subventions régionales ; vœu présenté par l'Union des Sociétés de la Dordogne pour qu'aux Examens Fédéraux il y ait des morceaux choisis pour chacune des quatre sortes de saxophones. M. Portemer, délégué aux examens pour la Dordogne intervint et fit une nouvelle fois adopter cette proposition.

Le Congrès adopta le principe d'une future rencontre fédérale des Sociétés Juniors, à laquelle M. Lummeaux, dans son allocution à la fin du congrès, devait déclarer donner tout son appui.

Il fut ensuite procédé à l'élection pour le renouvellement du tiers sortant. Puis le Comité Fédéral se réunit et, après une courte séance, le Bureau sortant fut en entier reconduit.

Un vin d'honneur fut ensuite offert par la Municipalité, au cours duquel M. Guéna, député-maire, prit la parole et où l'Accordéon-Club Périgourdin, sous la direction de Mme Auger-Conseil, fit apprécier une agréable audition.

Le banquet qui suivit, réunit une large centaine de convives et fit apprécier la cuisine périgourdine associée aux grands crus bordelais.

Au dessert, les Ménétriers du Groupe Folklorique Les Chabridous de Périgueux, ensemble d'instruments anciens et en costumes périgourdins, sous la direction de M. Phélip, firent absolument sensation au cours du joyeux concert qu'ils offrirent à leurs collègues les délégués des Sociétés Musicales.

Le président Blanchard remit à M. Ciran, au nom de l'Union des Sociétés de la Dordogne un chèque de 330 F pour une Société Musicale de Bretagne, sinistrée de la marée noire, en souhaitant un jumelage fraternel entre cette Société et l'Union de la Dordogne.

PERIGUEUX

Le 9ème Festival de Musique de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne

Un temps exceptionnel, un jury exceptionnel, des musiciens exceptionnels, une organisation exceptionnelle : tel fut ce Festival du 11 juin dernier, à Périgueux.

Il faisait vraiment très beau. Maître Henri Sauguet, compositeur, membre de l'Académie des Beaux Arts, présidait le jury où l'on remarquait MM. Léo Tual, co-président de l'Union des Groupes folkloriques Français, Vice-Président honoraire de l'Union Artistique et Culturelle des Cheminots de France ; Davier, Vice-Président de la F.S.M.O. ; Mme Davier, Membre du Comité Fédéral de la F.S.M.O. ; M. Delbonnel, Président-fondateur de l'Harmonie de Montignac ; Mme Auger-Conseil, Directrice de l'Accordéon-Club Périgourdin, Membre du Comité Fédéral ; M. Henri Demay, Directeur de la Batterie-Fanfare La Toulonnaise de Périgueux.

On comptait plus de 30 sociétés venues bien sûr de la Dordogne, mais aussi de Meung-sur-Loire (Loiret), Lacaune-les-Bains (Tarn), Confolens, Aytré, Châteauneuf-sur-Charente (Charente), Lussac, Guitres, Villegouge (Gironde). La Dordogne était représentée par Terrasson avec ses deux sociétés, Thiviers, Saint-Astier, Jumilhas-le-Grand, Excideuil, Mareuil, Vergt, Riberac, Mussidan, Belves, Abjat-sur-Bandiat, Neuvic et les Ménétriers du Groupe Folklorique des Chabridoux de Périgueux, et aussi les Majorettes de Thiviers, Vergt, Mussidan, Terrasson, Confolens, Villegouge, Riberac et Lussac. Vraiment un très beau plateau, de quoi satisfaire les plus difficiles.

Les organisateurs, l'Accordéon-Club Périgourdin, avec à sa tête l'infatigable Mme Auger-Conseil, son Président M. Beau et toute l'équipe des musiciens et des parents, et la Batterie Toulonnaise avec M. Paul Bouriant à la tête de tous ses musiciens et amis ; le tout présidé par Jean Blanchard, Président de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne et Vice-Président Fédéral, avaient tout mis en œuvre pour la réussite de cette journée.

Dès le samedi 10 juin, les organisateurs recevaient les Sociétés de Lacaune et de Meung à un apéritif d'honneur au Palais des Fêtes de Périgueux.

En ce dimanche 11 juin, tout commença vers 9 h. par des aubades dans toute la ville ; au total 15 places de la cité furent animées par les Sociétés de Musique. Puis il y eut quatre messes en musique avec la Concorde de Terrasson, Les Joyeux Thibériens, La Fanfare de Jumilhac et l'Espérance de Mareuil. Ne furent pas oubliés les personnes du 3ème âge de la Maison de Retraite de Parrot, qui eurent la visite de l'Espérance Vernoise et des Majorettes de Vergt.

Ce fut ensuite le dépôt d'une gerbe au Cénotaphe par M. Veil, Chef de Cabinet de M. le Préfet de la Dordogne, accompagné de M. Yves Guena, député-maire de Périgueux, et de M. Blanchard. « La Marseillaise » fut interprétée par l'Harmonie de Saint-Astier, sous la direction de Hubert Poppi. En un défilé, on remonta les Boulevards pour aller au Palais des Fêtes où la Municipalité offrait le vin d'honneur. MM. Blanchard et Davier devaient prendre la parole, M. Yves Guena devait dire quelques mots et remettre à Me Sauguet et à Léo Tual la Grande Médaille de la Ville de Périgueux.

On déjeuna très, très vite, et dès 13 h. 30, ce fut un défilé monstre de toutes les Sociétés de Musiques et des Majorettes de la Place Francheville au Parc Gamenson. Là, Jean Blanchard accueillait public et sociétés dans ce magnifique parc plein de verdure et son antique Théâtre de la nature. Que c'était beau comme décor !

1.000 musiciens pour la Fille du Régiment sous la baguette de Lylian Auger-Conseil, dont le cœur était gros comme ça... Ce fut magnifique et on s'en souviendra, chef comme musiciens.

Le Drapeau de l'Union fut remis par l'Espérance de Mareuil qui avait organisé l'année dernière le 8ème Festival, à M. Blanchard qui, à son tour, le remit aux Présidents Beau et Bouriant, de l'Accordéon-Club et de La Toulonnaise, qui l'auront en garde jusqu'au Festival 1979 à Jumilhac-le-Grand.

Puis, jusqu'à 18 h. 30, toutes les Sociétés jouèrent pour le plus grand plaisir des très nombreux auditeurs. Maître Henri Sauguet devait dire : « La qualité musicale augmente de plus en plus, tant dans la présentation que dans l'exécution, le public est de plus en plus nombreux pour la musique vivante et non par la musique en conserve ». Très beau compliment pour tous les musiciens et qui résume bien ce que fut ce 9ème Festival de la Dordogne.

Un grand merci à Mme Auger-Conseil, cheville ouvrière du Comité d'organisation, à tous les organisateurs et à Jean Blanchard, le Président de choc de l'Union des Sociétés musicales de la Dordogne, un animateur incomparable.

Mais la pluie ayant repris, musiciens et auditeurs s'installèrent dans la salle des fêtes, un peu à l'étroit certes, mais à l'abri et ainsi nous sûrent le plaisir d'entendre un ensemble d'enfants interpréter quelques chants scolaires sous la direction de Mme Kolbella, Professeur de Musique, Fondatrice de ce nouveau groupe musical.

Vinrent ensuite : La Lyre Provençale Républicaine (Ollioules), Directeur M. Bracale ; l'Union Philharmonique de Plan-de-Cuques réunie à la Lyre Signoise, sous la direction de M. Edouard Chappe.

Enfin, en clôture, dirigées par M. Jean Arôse, les jeunes de l'orchestre de La Seynoise (La Seyne) nous donnèrent un concert d'une très haute qualité qui fit grand effet sur l'assistance enthousiasmée.

Après une courte allocution de M. Paul Ricard, Maire de Signes, les présidents des sociétés reçurent les bannières du Festival offertes par le Comité des Fêtes et les diplômes et médailles de la Fédération Musicale du Var, des mains de son Vice-Président, M. André Guiron, représentant M. Berthé, Président, qui n'avait pu se déplacer.

La pluie se faisant décidément agressive, le morceau d'ensemble final fut supprimé ; mais malgré ce contre-temps, ce fut une belle journée musicale que nous aimerions voire se renouveler plus souvent.

Toutes nos chaleureuses félicitations au Conseil d'Administration de la Lyre Signoise, animée par M. Blanc, Président et M. Hermitte, Directeur, ainsi qu'à la Municipalité de Signes et à son Maire, M. Paul Ricard, qui prête pour l'organisation de cette journée mémorable, ses collaborateurs personnels sous la conduite de M. Martin.

vaucluse

CAVAILLON

Succès de la Chorale « Li Cantaire dou Souleu »

La Chorale « Li Cantairé dou Souleu » remporte le 1er Prix au Concours de Musiques et Chorales d'Aix-les-Bains.

Timidement, nos choristes étaient partis très tôt dimanche matin pour se rendre à Aix-les-Bains participer au grand concours de musiques et chorales organisé sous le patronage de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale du Sud-Est, timidement car c'était leur tout premier concours.

Après avoir revêtu leur brillante tenue d'été, nos choristes comme tout candidat à un examen, ont attendu l'appel qui vint à l'heure dite soit 10 h. 40, Salle des Gentianes, au Palais des Fleurs.

Là, sous la co-direction de Mme Idon et M. Mathieu, la Chorale interpréta le morceau imposé « Souvenance de l'Enfance » de Ameller, puis le morceau au choix « Mignonne, allons voir si 'la rose » ; le jury demanda à la Chorale d'interpréter un 3ème chant choisi dans le répertoire et c'est « La Mazurka souto li Pin » qui devait être exécutée.

Ouf, le concours était passé, mais il fallait attendre 18 h. pour connaître les résultats.

En attendant, la Chorale était retenue pour chanter à l'apéritif officiel en présence de M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France ; de M. Maurice Adam, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, et de nombreuses autres personnalités du monde de la musique et de parlementaires.

Ce sont plus de 2.500 musiciens qui se sont trouvés rassemblés pour la proclamation des résultats et la distribution des prix, donnant ainsi l'aspect véritable de la musique populaire toujours bien vivante.

Nos choristes étaient là aussi, retenant presque leur respiration. Allait-on avoir un prix, une mention ou tout simplement rien ? C'était quelque peu « l'angoisse » qui se transforma vite en grande joie, lorsqu'à l'appel les co-Directeurs, Mme Bidon, M. Mathieu et le Président Montagnard se rendirent sur la scène et que le jury annonça « Li Cantairé dou Souleu » de Cavaillon, 1er prix à l'unanimité, remettant une superbe coupe, un diplôme et un prix substantiel.

Bravo donc à tous...

var

SIGNES

Festival de Musique

Le dimanche 21 mai s'est déroulé à Signes un Festival de Musique réservé aux seules harmonies de l'Ouest Varois, cette charmante localité ne pouvant, faute de place, recevoir un plus grand nombre de sociétés.

Neuf musiques participaient à ce festival qui débutait par une aubades des fifres et tambours de la Lyre Signoise. Ensuite, quatre défilés partant de points différents, convergeaient vers un point central où furent interprétées par toutes les musiques réunies : la Marche Cherbourg et la Coupo Santo, chère aux Provençaux, dirigées par M. Paul Hermitte, Chef de la Lyre Signoise, et La Marseillaise, pour clôturer la matinée.

L'inclémence du temps avait déterminé les organisateurs à utiliser les installations du Circuit Automobile Paul Ricard, pour le repas de midi qui réunissait musiciens et accompagnateurs.

L'après-midi, malgré un temps maussade, les concerts commencèrent sur la place du Marché, dotée d'une acoustique rare et successivement se produisirent : La Six-Fournaise (Six-Fours) dirigée par M. François Saino ; La Sainte-Nazairienne (Sanary), dirigée par M. Charles Bracale, remplaçant le chef titulaire, M. Jacques, empêché.

Les musiques du Beausset (Avenir Musical), de Saint-Cyr (Progrès Musical) et de Bandol s'étaient groupées sous la baguette de M. Paul, chef de Saint-Cyr, le directeur de la Philharmonique Bandol, M. Jean Gudet, étant indisponible.

Nous avisons notre aimable clientèle que notre

CATALOGUE GÉNÉRAL 1978-1979

ne paraîtra pas avant la première quinzaine d'octobre prochain.

Il est donc inutile de nous le demander si vous êtes client de notre maison car il vous sera envoyé automatiquement dès qu'il sera paru.

Dans le cas contraire, si vous êtes Chef de Musique ou Chef de Batterie-Fanfare, veuillez nous le réclamer dans les premiers jours d'octobre en nous indiquant d'une façon précise la Société que vous dirigez.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 39.29.33 (jonctions multiples)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

journal de la confédération musicale de france

Directeur-Gérant :
M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos)
1er Janvier
au 31 décembre

LE NUMERO : **4 F**
FRANCE : un an : **20 F**
ETRANGER : un an **50 F**
Compte Chèque Postal
46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS 10e
Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Imprimerie
« La Vigie de Dieppe »
24, rue Léon-Rogé 84.55.40 +